

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1937

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1938*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE

1938

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1937

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52 chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1937.

Les délibérations prises par le Conseil municipal sont brièvement énumérées dans le chapitre premier, chiffre II, mais on en trouvera le texte complet au *Mémorial* avec les rapports et les discussions auxquels elles ont donné lieu.

L'ordre des chapitres de ce volume est conforme à celui du budget de 1937 ; certains d'entre eux ayant fait l'objet de considérations développées dans le compte rendu financier ou dans le rapport à l'appui, nous ne les avons pas reproduites dans ces chapitres.

Genève, mai 1938.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale

Aucun changement n'est intervenu dans la répartition des attributions conférées à chacun de MM. les conseillers administratifs.

Cette Autorité a, en date du 28 mai, renouvelé comme suit son Bureau pour l'année législative 1937-1938 :

M. Jules PENEY a été élu président.

M. Emile UNGER, vice-président.

M. le conseiller SCHOENAU a été délégué pour faire partie du comité du Bureau central de bienfaisance et de la société groupant des œuvres de bienfaisance et des œuvres d'utilité publique chargée du lancement de la loterie de la Suisse romande.

De son côté, M. le conseiller Jean UHLER représente le Conseil administratif dans la commission consultative de l'office de l'enfance prévue à l'article 16 de la loi adoptée par le Grand Conseil, le 2 juillet 1937.

Au cours de plusieurs séances tenues dans le courant de l'année, le Conseil administratif et le Conseil d'Etat ont examiné en commun diverses questions intéressant nos deux administrations. Dans la liste des objets traités plusieurs ont trouvé une solution conforme aux vœux du Conseil administratif, en particulier *l'apposition des tableaux électoraux aux abords des écoles ; les loteries et les jeux au Kursaal ; le legs Barton et le Fonds Gomarini ; les emprunts ; la place Albert Thomas ; le pavillon Galland à Vessy ; la représentation du Conseil administratif dans les commissions désignées par l'Etat ; démarche auprès de l'autorité fédérale en ce qui concerne la hausse du prix de la vie ; chômage ; application de la loi du 3 octobre 1936 en ce qui concerne la vente des grands magasins et entreprises dans les halles et sur les marchés.*

D'autres problèmes ayant donné lieu à des échanges de vues restent à l'étude, comme la navigation fluviale, la III^e Usine, l'usine à incinérer les ordures, l'aménagement du quartier du Seujet...

Le Conseil administratif a enregistré avec infiniment de peine les décès de M. Aimé REYMOND, ancien conseiller municipal de la ville de Genève et conseiller administratif de la commune du Petit-Saconnex, survenu le 30 janvier ; de M. le D^r Hugues OLTRAMARE, ancien président de la Ville de Genève, le 24 décembre. Cet ancien magistrat joua un rôle important dans notre cité et fit partie pendant 41 ans des Conseils de la Ville où il déploya une grande et utile activité.

Le 23 octobre est décédé M. François BONZON, ancien secrétaire de la Municipalité du Petit-Saconnex dont il fit partie de l'administration pendant 44 ans.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes :

6 janvier. — Modification aux règlements des commissions des beaux-arts et des arts décoratifs désignées par la lettre A, pour les propositions d'achats d'art contemporain ; création des commissions B, pour l'art ancien et adoption du règlement.

12 janvier. — Institution d'une taxe spéciale de trichoscopie à l'Abattoir.

19 janvier. — Adoption du règlement de la bourse Galland pour 1936-1937 attribuée au meuble d'ébénisterie.

29 janvier. — Limitation du nombre de places concédées aux étrangers sur les marchés de la Ville.

29 janvier. — Adoption des modifications apportées aux statuts de la Caisse de secours du bataillon de sapeurs-pompiers de la Ville, du 28 décembre 1936. Approbation du Conseil d'Etat du 11 mai.

9 février. — Modification au 6^e et dernier paragraphes de l'art. 38 du règlement des marchés du 9 juin 1933 et du N^o 26 de la liste-tarif annexée au-dit règlement. Approbation de l'Etat du 4 juin.

26 février. — Le Conseil fixe au 30 juin la résiliation des baux conclus avec de grandes entreprises pour des emplacements dans les halles et sur les marchés, en conformité de la loi du 3 octobre 1936.

16 mars. — Réduction de la redevance annuelle pour les enseignes éclairées au Néon, à la rue du Mont-Blanc.

9 avril. — Le Conseil décide d'autoriser la vente de couples de cygnes à des particuliers.

9 juin. — Le Conseil décide de ne plus concéder de salles du Musée Rath à n'importe quel groupement qui, sous le couvert de tendances artistiques, voudrait dissimuler une appartenance politique notoire.

19 juin. — Approbation des règlements de la commission A des beaux-arts, de la commission B des beaux-arts ; de la commission A des arts décoratifs et de la commission B des arts décoratifs.

19 octobre. — Le Conseil décide de ne plus concéder le Victoria-Hall pour des réunions ayant un caractère politique.

29 octobre. — Le Conseil prend la décision de principe de ne plus tolérer d'expositions-ventes au Kursaal.

26 novembre. — Adoption du règlement de l'Exposition municipale des beaux-arts de 1938.

26 novembre. — Tarif des cercueils et autres fournitures et modification de la taxe de convois funèbres prévue à l'art. 48 du règlement des cimetières, applicable aux convois d'incinération.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a fixé à 4% le taux d'intérêt des prêts et avances consentis au personnel de l'administration municipale.

Dans un ordre de service en date du 13 juillet, il a mis en garde le personnel contre les risques qu'il court à s'adresser à certaines maisons de crédit en vue d'obtenir des prêts. Il a dû, dans deux cas particuliers intervenir pour dégager les employés qui avaient eu recours à un établissement de ce genre établi dans un canton voisin.

Les mesures suivantes ont été prises en ce qui concerne l'horaire de travail :

— Mêmes dispositions que celles prises l'an dernier pour donner congé au personnel le samedi de Pâques. A l'exception des services de l'état civil, des pompes funèbres, des halles et marchés et du poste central du service du feu, les services municipaux ont été fermés ce samedi 27 mars. Le personnel qui n'a pas pu prendre congé ce matin là, a eu une autre demi-journée de congé.

— Les employés et ouvriers qui en ont manifesté le désir ont été autorisés à assister aux manifestations organisées le matin du 1^{er} mai, pour autant que les nécessités des services auxquels ils appartiennent le permettaient. Les dispositions d'application ont été les mêmes que celles adoptées précédemment.

— Les bureaux ont été fermés, comme ceux de l'Etat, à 17 h., du 28 juin au samedi 4 septembre, avec prolongation de cet horaire spécial jusqu'au 18 septembre, jour du jeûne fédéral, en raison de la chaleur persistante. Aucune compensation n'a été accordée, sauf à l'Abattoir où le personnel a eu congé le jeudi après-midi, pour tenir compte de l'heure d'ouverture matinale de ce Service.

— Le personnel de tous les services municipaux a été licencié à 17 h. le 4 novembre en raison de l'exercice d'obscurcissement de la ville.

— L'heure d'ouverture des bureaux a été retardée à 9 h. le samedi 11 septembre pour permettre au personnel d'assister au défilé du régiment genevois de retour des manœuvres.

— Les bureaux et caisses de la Ville ont été fermés, de même que ceux de l'Etat, à 16 h., les 24 et 30 décembre.

— Le Conseil a arrêté en principe l'horaire spécial des différents services municipaux pour les cas d'exercice d'obscurcissement ou d'alarmes.

Il a été décidé d'appliquer au personnel de l'administration municipale les bases admises par les Services industriels pour fixer l'étendue des congés annuels auxquels le personnel a droit et de donner l'interprétation suivante aux dispositions de l'article 36 du statut, dont le texte prête à confusion. Il convient tout d'abord d'observer si l'entrée en fonction de l'employé a eu lieu au cours du premier ou du second semestre. Si cette entrée en fonction est intervenue dans le premier semestre, l'employé a droit, dès l'année civile qui suit, à un congé de six jours et cela pendant cinq années consécutives, au-delà desquelles il a droit à douze jours de congé pendant une nouvelle période de cinq ans ; au-delà, à dix-huit jours pendant dix années consécutives après lesquelles il acquiert le droit aux congés annuels maxima d'une durée de vingt-quatre jours.

Si l'entrée en fonction a eu lieu au cours du second semestre, l'employé a droit, l'année civile qui suit, à un congé proportionnel égal à une demi-journée de repos par mois entier de travail effectivement accompli, puis pendant les quatre années suivantes à six jours de congé, au-delà desquelles il a droit à douze jours de congé pendant une période de cinq ans ; au-delà à dix-huit jours pendant dix années consécutives après lesquelles il acquiert le droit aux congés annuels maxima d'une durée de vingt-quatre jours.

Au début de chaque année, la comptabilité centrale donnera à chaque service intéressé la liste des employés atteints par la limite d'âge en cours d'exercice, en conformité des dispositions du statut du personnel de l'administration municipale. Le Secrétariat général est chargé d'aviser les employés atteints par la limite d'âge.

Une décision spéciale, approuvée par le Conseil municipal, a été prise à l'égard de M. le professeur Eugène PITTARD, directeur du Musée d'ethnographie dont il est le créateur et qu'il continuera à diriger. Dans ces circonstances, le Conseil administratif a tenu à adresser des remerciements à M. le professeur Pittard pour l'intérêt constant qu'il voue au développement de nos collections.

La commission du personnel prévue à l'article 58 du statut s'est réunie à la demande d'un employé de la Taxe municipale atteint par la limite d'âge. Elle a été convoquée après que le Conseil administratif eût fait toutes réserves en ce qui concerne la compétence de cette commission pour formuler une opinion relativement aux conditions de la mise à la retraite de cet employé. Par ailleurs la commission s'est déclarée incompétente et l'intéressé a adressé un recours au Conseil d'Etat contre la décision du Conseil administratif ordonnant sa mise à la retraite et contre les décisions prises en matière de détermination du montant de sa retraite. L'Autorité cantonale a écarté ce recours.

Un garde municipal a, pour les mêmes raisons en ce qui concerne sa mise à la retraite, adressé au mois de septembre, un recours au Conseil d'Etat qui ne s'était pas encore prononcé à la fin de l'année.

La commission du Conseil municipal chargée de l'examen du projet de budget de 1938 ayant fait la remarque qu'aucun employé marié ne devrait rester classé en 9^e catégorie, le Conseil administratif a fixé à fr. 4.200.— le traitement minimum des employés mariés. Cette mesure applicable pour l'année 1938 vise le personnel régulier et le personnel temporaire marié, à l'exception des employés ne devant pas tout leur temps à l'administration.

Le Conseil administratif a adopté de nouvelles bases pour la retenue sur les traitements et salaires du personnel de l'administration municipale. Le Conseil municipal a approuvé la proposition qui lui a été présentée, par son arrêté du 28 décembre (*voir délibérations prises par le Conseil municipal en 1937*).

La même décision que l'an dernier a été prise à propos du paiement de la prime d'ancienneté. A cet égard, le Conseil administratif a obtenu que cette prime soit payée selon les mêmes principes au personnel de la Voirie appartenant aux anciennes communes fusionnées.

Des mesures spéciales ont été prises pour les différents services de l'administration municipale en cas d'obscurcissement de la ville ou d'alarmes. Le personnel non mobilisable a été incorporé dans les organismes de défense passive des édifices publics (DAP) et pour l'extinction des lampes de la ville.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Voici la liste de quelques cérémonies organisées par les Autorités municipales ou en collaboration avec l'Etat, ainsi que des manifestations auxquelles le Conseil administratif a été appelé à s'intéresser plus particulièrement, en raison de leur caractère spécial ou de leur importance.

19 janvier. — Réception de M. Charles ALPHAND, ambassadeur de la République française en Suisse, à La Grange.

6 février. — Réception organisée à La Grange en l'honneur de personnalités françaises, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition d'art français au Musée d'art et d'histoire.

7 avril. — M. le président J. UHLER représente le Conseil administratif à la journée officielle de la Foire suisse d'échantillons à Bâle et, le 20 avril, à l'assemblée plénière de l'Union romande du tourisme à Lausanne.

12 mai. — Réception par les autorités genevoises à la Salle de l'Alabama, à l'issue de la cérémonie organisée à la cathédrale de Saint-Pierre, en l'honneur de M. le professeur Otto BARBLAN.

15 mai. — Réception par les autorités genevoises, à l'Ariana, des participants au X^e Congrès des sociétés d'oto-neuro-ophtalmologie.

15 mai. — Réception, au kiosque de la promenade des Bastions, de la chorale scolaire de Roanne.

17 mai. — Le Conseil assiste à l'inauguration de l'Exposition rétrospective technique et commerciale des cafés, brasseries, auberges et restaurants, organisée dans la maison communale de Plainpalais par la Société des cafetiers et restaurateurs de Genève, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation.

28 mai. — Réception, à La Grange, de Messieurs les représentants du Conseil municipal de Paris spécialement délégués pour inviter le Conseil administratif aux conférences de l'Union internationale des villes à Paris en juillet.

29 mai. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand-Théâtre, à l'occasion du grand prix motocycliste international de Genève.

6 juin. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, à l'occasion de l'assemblée générale des délégués à la Caisse d'assurance pour la lutte contre la tuberculose.

11 juin. — Réception à La Grange de la délégation suisse à la XXI^e assemblée de la Conférence internationale du travail.

13 juin. — MM. les conseillers J. UHLER et SCHENAU ont été délégués aux manifestations prévues à l'occasion de la célébration du cinquantenaire du Collège moderne (ancienne Ecole professionnelle), puis, le 18 juin, à la réception offerte par la Confédération et le Conseil d'Etat à la Conférence internationale du travail.

15 juin. — Réception offerte à La Grange au comité de l'Association internationale de la presse étrangère en Suisse.

18 et 19 juin. — Réceptions par les autorités genevoises au foyer du Grand-Théâtre, en l'honneur des participants au Congrès annuel des cliniciens suisses et, au Palais Eynard, à la session annuelle de l'Union internationale de radiodiffusion.

20 juin. — M. le président J. Peney représente le Conseil à la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Albert THOMAS, premier directeur du Bureau international du Travail.

21 juin. — Réception au foyer du Grand-Théâtre des membres de la société « La Lyre montilienne », accompagnés de M. le maire de Montélimar et de ses deux adjoints.

22 juin. — Première représentation du Festival Jaques-Daleroze, à la Perle du Lac, où se rendent en cortège officiel toutes les autorités genevoises.

26 juin. — Assemblée générale, à Zurich, de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, à laquelle M. le vice-président Emile UNGER est délégué.

27 juin. — Réception par les autorités genevoises, dans les salons du Palais Eynard, des participants à la session annuelle de la Société botanique de France.

28 juin. — MM. les conseillers Marius NOUL et Jean UHLER assistent à l'inauguration du laboratoire annexé au Jardin botanique alpin à Samoëns (Fondation Cognacq-Jay).

5 juillet. — Réception offerte, au foyer du Grand-Théâtre, à l'occasion de l'arrivée à Genève de la course cycliste du « Tour de France ». Une channe en étain gravée aux armes de la ville de Genève est offerte à M. Henri Desgrange, organisateur du Tour de France cycliste, et à M. Max Burgi, président de l'Union cycliste internationale.

5 juillet. — M. le président J. PENEY répondant à l'invitation qu'était venue faire au Conseil administratif une délégation du Conseil municipal de Paris, assiste aux conférences de l'Union internationale des villes.

7 juillet. — M. le président J. PENEY représente le Conseil administratif au déjeuner auquel l'a convié le corps consulaire de Genève.

19 juillet. — Les autorités genevoises reçoivent à La Grange les participants à la VI^e Conférence internationale de l'instruction publique.

14 août. — Fête de nuit organisée dans le port par l'Association des intérêts de Genève avec le concours de services municipaux.

15 août. — M. le président J. PENEY représente le Conseil à Saint-Julien, lors de la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Fernand DAVID, ancien ministre français et sénateur de la Haute-Savoie.

24 août. — Les autorités genevoises reçoivent à La Grange M. Thomas WATSON, président de la Chambre de commerce internationale, en séjour à Genève.

28 août. — Les autorités genevoises reçoivent au foyer du Grand-Théâtre les participants à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles. M. le président J. PENEY a représenté le Conseil administratif, les 27 et 29 août aux cérémonies d'ouverture et de clôture de cette réunion.

28 août. — M. le conseiller J. UHLER représente le Conseil administratif à la manifestation organisée à l'Ecole d'horticulture, pour commémorer le 50^e anniversaire de la fondation de cette institution.

11 septembre. — Le Conseil administratif assiste *in corpore*, à la place Neuve, au défilé des troupes genevoises de retour des manœuvres.

15 septembre. — Réception à La Grange de M. le maire de la ville de Bagdad, après sa visite des institutions genevoises.

15 septembre. — Le Conseil assiste aux cérémonies organisées sur la place Neuve par le Comité pour la commémoration du 11 novembre 1918, lors de la célébration du 150^e anniversaire de la naissance du général Dufour, puis le 7 novembre, à Mon-Repos, devant le monument élevé à la mémoire des soldats morts au service de la patrie.

16 septembre. — Le Conseil se fait représenter à la journée officielle du Comptoir à Lausanne.

25 septembre. — Réception donnée au Palais des Nations par le président de la XVIII^e assemblée de la Société des Nations et Son Altesse la Begum AGA KHAN. Les autorités genevoises ont été conviées à cette brillante cérémonie.

23 septembre. — Réception à La Grange de Messieurs les membres de la délégation suisse à la XVIII^e Session ordinaire de l'assemblée de la Société des Nations.

27 septembre. — Répondant à l'invitation du Conseil d'Etat et de la Fédération des institutions internationales établies à Genève, le Conseil assiste à l'inauguration des locaux du Centre international au Palais Wilson.

1^{er} octobre. — Dîner offert par les Autorités genevoises en l'honneur des participants au XVIII^e congrès de la Fédération d'agences de voyages et d'émigration en Suisse.

10 octobre. — Réception offerte aux participants à la réunion annuelle à Genève de l'Association des bibliothécaires suisses, à La Grange, à l'issue de leur visite de la bibliothèque W. Favre.

27 novembre. — Le Conseil qui s'était fait représenter à la pose de la première pierre du nouveau pavillon des enfants à Montana, assiste à la cérémonie marquant l'achèvement du gros-œuvre de cette construction.

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 72 préavis municipaux en conformité des articles 1^{er}, 2 et 3 de la loi sur la naturalisation genevoise. Il en a refusé 81.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, article 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 66 candidatures à la naturalisation. Cette autorité en a admis 33 et refusé 33. D'autre part, le Conseil d'Etat lui a retourné — sur la demande des intéressés — 18 candidatures, refusées en 1^{re} délibération. Le Conseil municipal est revenu sur sa décision dans 10 cas et a confirmé son refus dans les 8 autres cas.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 8.791,70.

Après enquêtes, le Conseil administratif a donné son préavis sur huit demandes de renonciation à la naturalisation genevoise.

Il a été reçu cinq avis de situation et enregistré huit déclarations définitives d'option (six jeunes gens et deux jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés suisses.

Ajoutons que le Conseil administratif a donné sa pleine approbation à la décision de l'Autorité cantonale de conférer la naturalisation d'honneur à M. Otto Barblan, organiste de Saint-Pierre et professeur au Conservatoire de musique de Genève, et s'est associé aux témoignages d'estime dont notre vénéré concitoyen a été l'objet.

ASSURANCE MILITAIRE, RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES MILITAIRES. — Le service des enquêtes et surveillances a été chargé de répondre à 35 questionnaires de l'Assurance militaire concernant des cas nécessitant une enquête et à 178 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires nécessitant également une enquête. Il a effectué, en outre, 469 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires et 141 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires et sous-vêtements.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 15.961,20 (17.217,— en 1936) a été répartie entre 474 familles (363 en 1936) de soldats mobilisés. Cette somme a été intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux autorités 34 demandes (41 en 1936) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 3.575,— (4.220,— en 1936).

ECONOMAT. — Pour réduire dans la mesure du possible les conséquences fâcheuses de nouvelles hausses sur les papiers, nous avons dû constituer un stock assez important de fournitures.

Il en résulte un dépassement sensible du crédit mis à notre disposition pour l'exercice 1937.

En effet, nos dépenses s'élèvent à fr. 54.354,55, chiffre auquel il faut ajouter celui de l'inventaire à fin 1936, fr. 4.926,90, soit un total de dépenses de fr. 59.281,45.

Ce résultat est assez favorable, si l'on veut bien considérer que l'Economat a dû supporter, en 1937, les frais d'impression des titres des deux premiers emprunts, environ fr. 10.000,—.

Par contre, nos recettes s'élèvent, pour cette même période, à fr. 37.310,75, somme à laquelle il faut ajouter le montant de l'inventaire à fin 1937, fr. 9.199,35, soit une somme totale de fr. 46.510,10.

Nos dépenses étant de	fr. 59.281,45
Nos recettes de	» 46.510,10
	<hr/>
La dépense nette est donc de	fr. 12.771,35
Le crédit voté pour 1937 étant net de	» 20.000,—
	<hr/>
Nous réalisons une économie budgétaire de	fr. 7.228,65

Notre dépense brute (fr. 55.421,15, escompte non déduit) a été répartie comme suit entre les différents fournisseurs de l'économat :

Imprimerie	fr. 29.308,60 = 52,88 %
Papeterie-meubles	» 13.233,45 = 23,88 %
Machines à écrire et à calculer	» 5.639,15 = 10,18 %
Registres-reliures	» 3.545,70 = 6,40 %
Annonces-affichage	» 842,50 = 1,52 %
Librairie et divers	» 965,95 = 1,75 %
Gravure, timbres caoutchouc	» 536,50 = 0,96 %
Téléphone (Installations)	» 1.349,30 = 2,43 %
Total	fr. 55.421,15 = 100 %

Ustensiles de propreté :

En application d'une décision du Conseil municipal, le Conseil administratif a chargé l'économat de fournir, en 1937, les ustensiles de propreté nécessaires à MM. les concierges des bâtiments municipaux.

Le crédit voté de fr. 7.685,— a été dépassé, mais si l'on tient compte de l'inventaire à fin 1927, une légère économie a été réalisée.

Notre dépense nette est de	fr. 9.277,20
Nos recettes de	» 7.661,70
	<hr/>
Différence	fr. 1.615,50
Le stock à fin 1937 étant de	» 2.031,25
	<hr/>
Economie réalisée	fr. 415,75

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS. — Le secrétariat général a délivré : 282 certificats pour l'expédition à l'étranger de mobiliers appartenant à des personnes quittant Genève (en 1936, 255 certificats) ; 433 certificats d'indigence et divers, comprenant notamment des déclarations d'indigence pour des militaires entrant en service, etc. (en 1936, 431).

Ce même bureau a fourni 175 renseignements divers par écrit, ayant nécessité une enquête, pour des autorités suisses et étrangères, ou des particuliers (en 1936, 359).

Le secrétariat général a encore fait suivre à différentes instances cantonales genevoises ou autorités militaires les rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, soit : (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1936) Assistance publique médicale 698 (1176) ; Caisse cantonale d'assurance chômage 69 (145) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire 125 (184) ; Greffe de la Cour de justice civile 69 (33) ; Greffe du Tribunal de première instance 486 (624) ; Hôpitaux 88 (82) ; Départements de l'hygiène et de l'instruction publique 11 (3) ; Affaires militaires 118 (69).

REFERENDUMS, INITIATIVES, VOTATIONS ET ÉLECTIONS. — Le secrétariat général a effectué le contrôle des listes déposées par le parti socialiste genevois, concernant l'initiative fédérale « pour un programme national de création d'occasions de travail. » La dépense nécessitée par ce contrôle exécuté au mois de mars avec le concours de trois employés chômeurs, a été de fr. 415,—.

Le contrôle des listes concernant le referendum contre la loi d'avril 1937 ajoutant un article 91bis au Code pénal, chapitre des crimes et délits contre la sûreté de l'Etat, du 21 octobre 1847, a nécessité l'engagement de huit chômeurs, du 20 avril au 10 mai. La dépense s'est élevée à fr. 623,75.

Le Conseil administratif s'est déclaré d'accord avec la demande du Département de l'intérieur d'organiser dans la salle de gymnastique de l'école de la rue des Eaux-Vives, le local de vote jusqu'ici installé dans l'école de la rue du 31 Décembre. Il a émis le vœu que six petits bureaux, plutôt que cinq, soient installés dans ce nouveau local, étant donné le nombre d'électeurs de cet arrondissement et le fait qu'il n'existe qu'un seul lieu de vote.

Ce changement a eu lieu à l'occasion des votations cantonales des 12-13 juin.

UNION DES VILLES SUISSES. — Nous avons correspondu avec l'Office central de l'Union des villes suisses à Zurich à propos de questions se rapportant à la défense aérienne passive des villes, à la taxe de séjour, etc.

A l'assemblée générale des délégués de l'Union, les 25 et 26 septembre à Schaffhouse, MM. J. PENEY, président, E. UNGER, vice-président, M. NOUL et J. UHLER, conseillers, ont représenté le Conseil administratif.

M. le conseiller J. UHLER a été élu membre du comité.

Parmi les objets figurant à l'ordre du jour, il y a lieu de relever les importantes communications de M. R. Grimm, directeur des Services industriels de la ville de Berne, sur les entreprises municipales de transport pendant la crise et de M. A. Maret, syndic de Lausanne sur les conséquences de la dévaluation du franc suisse sur la situation financière des villes.

La prochaine assemblée générale aura lieu en 1938 à Lausanne.

II

Conseil Municipal

Le Conseil municipal a tenu quinze séances, dont quatre dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne ; il a pris 43 délibérations.

MM. Arnold PROBST (*Petit-Saconnex*) et Auguste ECOFFEY (*Eaux-Vives*) sont décédés les 18 mai et 21 septembre ; ils ont été remplacés, le 28 mai, par M. Jean SCHUMACHER qui avait été élu dans la précédente législature (liste du parti socialiste) et, le 28 décembre, par M. Alphonse GUERRAZ, de la liste du parti radical.

M. Daniel ANET (*Cité*) qui avait remplacé, le 22 janvier 1937, M. François Pesse, a donné sa démission le 21 septembre ; c'est M. Alfred FONTAINE, de la liste du parti socialiste qui lui a succédé, le 8 octobre.

Le 28 mai, le Conseil municipal a renouvelé son bureau comme suit pour l'année législative 1937-1938 :

MM. Georges HALDENWANG, président ;
Humbert SESIANO, 1^{er} vice-président ;
Auguste LORENZ, 2^e vice-président ;
Marcel CASTELLINO et Henri MULLER-DUMAS, secrétaires.

Les communications suivantes ont été faites au Conseil municipal :

Le 28 mai, de M. le conseiller administratif Marius NOUL, concernant le maintien de M. le professeur Eugène Pittard dans ses fonctions de directeur du Musée d'ethnographie ;

Le 21 septembre, du Conseil administratif, à propos de l'interpellation de M. le conseiller municipal Charles DUBOULE relativement à des commandes passées par les Services industriels et de M. le conseiller administratif NOUL en suite d'une question posée par M. le conseiller municipal Edmond NAVILLE sur un différend entre la Société romande de spectacles et un critique musical.

Dans huit séances à huis-clos, 66 candidatures à la naturalisation genevoise ont été examinées ; 33 ont été acceptées et 33 refusées parmi lesquelles 18 cas ont fait l'objet d'une nouvelle délibération ; dix ont été acceptés et huit repoussés (Voir article spécial *Naturalisations* à la page 8).

Arrêtés pris par le Conseil municipal :

22 janvier 1937. — Adoption du tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève.

22 janvier. — Crédit de fr. 8.000,— en vue des travaux de réparation et de rénovation à effectuer à l'intérieur de la halle de Rive.

11 février. — Adoption du budget de la Ville de Genève pour l'année 1937 et taux des centimes additionnels fixé à 46 %.

16 mars.*— Désignation de 9 membres de la commission administrative de l'Hospice général (loi organique, du 28 mars 1931). Sont désignés : MM. Théophile ENGEL ; Lucien CABUZAT ; Philippe ALBERT ; Paul SCHNEIDER ; François TINGUELY ; Charles BLANC ; William HENNY ; Auguste ECOFFEY et Charles BURKLEN.

16 mars. — Acceptation du don fait au Musée d'Art et d'Histoire par M. Jacob-Adolphe HOLZER de ses collections d'objet d'art à Florence.

16 mars. — Crédit de fr. 35.400,— pour la construction de deux magasins de livres à la Bibliothèque publique et universitaire.

16 mars. — Crédit de fr. 2.800,— représentant la part de la Ville dans la subvention destinée à permettre aux Ateliers de Sécheron de recevoir une commande de la C¹^e du chemin de fer Bodensee-Toggenburg.

16 mars. — Crédit de fr. 6.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie du Grand prix international de Genève pour motocyclettes et side-cars, le 30 mai 1937.

6 avril. — Liste de présentation des jurés de la Ville de Genève pour l'année 1938.

6 avril. — Emprunt de 35 millions de francs à 3 ½ %.

28 mai. — Crédit de fr. 8.000,— destiné à couvrir les dépenses nécessitées par les travaux urgents effectués au kiosque à musique de la promenade du Lac.

28 mai. — Crédit de fr. 53.000,— ouvert au Conseil d'Etat pour la reconstruction du pont du chemin des Sports.

28 mai. — Crédit de fr. 44.000,— en vue de l'acquisition de divers droits immobiliers à la rue des Barrières (consorts Schaufelberger.)

28 mai. — *Commission électorale* : M. André FAVEZ remplace M. Arnold PROBST, décédé.

23 juin. — Crédit de fr. 537.000,— en vue de la réfection de façades et de remise en état de bâtiments publics et locatifs municipaux, ainsi que du mur de la Treille.

23 juin. — Crédit de fr. 8.500,— en vue de la construction de W.C. publics à la rue du Jura.

23 juin. — Accord avec les Sociétés immobilières Colombière A, B, C et D et Champel-Peschier D et E, en vue de la cession d'une parcelle de terrain, en vue de la construction d'un dépôt d'engins de secours contre l'incendie.

23 juin. — Crédit de fr. 15.000,— pour la construction du dit dépôt.

27 juillet. — Aprobation du compte rendu administratif et financier, du bilan et du rapport des Services industriels de Genève pour l'exercice 1936.

27 juillet. — Accord avec la Société immobilière du Servette F.-C. relativement à la créance de la Ville.

27 juillet. — Subvention de fr. 6.000,— en faveur du Comité d'organisation du Concours hippique international de Genève en 1937.

27 juillet. — Echange de terrains au quai des Vernets avec les consorts Baud et Raisin.

21 septembre. — Crédit de fr. 2.300,— représentant la part de la Ville dans la subvention destinée à permettre à la S.A. des Ateliers de Sécheron de recevoir une commande de la C¹^e de chemin de fer « Sensetalbahn ».

21 septembre. — Vente d'une parcelle de terrain dans la commune de Vernier à la Société immobilière Falsa.

21 septembre. — Crédit de fr. 18.000,— en vue de l'acquisition de l'immeuble rue Toutes-Ames, 26, propriété de l'hoirie Estoppey.

21 septembre. — Crédit de fr. 3.000,— à titre de subvention au Comité de l'Exposition internationale de l'art des jardins, des cimetières et d'urbanisme à Genève, en 1938.

* Voir délibérations des 30 novembre et 28 décembre, en suite de la démission de M.-F. Tinguely et du décès de M. Ecoffey.

8 octobre. — Emprunt de fr. 25.000.000,— destiné à la conversion des emprunts Ville de Genève 1914, 4 ½ % ; Ville de Genève 1924 5 ½ % ; Eaux-Vives 1924, 5 ½ % et Petit-Saconnex 1913, 4 ½ %.

8 octobre. — Plan d'aménagement N° 4914/303, en vue de l'élargissement du chemin des Coudriers et de son prolongement jusqu'à la route de Ferney.

8 octobre. — Vente de terrains à l'avenue Weber.

8 octobre. — Acquisition de l'immeuble de la rue de la Fontaine N° 34, propriété de la Société immobilière rue de la Fontaine 34, pour le prix de fr. 35.000,—.

22 octobre. — Vente à la Société immobilière Alberta d'un hors-ligne au quai Gustave Ador.

22 octobre. — Crédit supplémentaire de fr. 59.200,— ouvert au Département des travaux publics pour solder le coût des travaux de prolongation de l'égout de la route de Malagnou, entre les chemins Rieu et la Boisserette.

9 novembre. — Vente d'une parcelle de terrain au quai Charles Page, pour le prix de fr. 50.000,—.

9 novembre. — *Commission spéciale appelée à donner un préavis à la commission cantonale d'experts chargée de la revision de l'estimation des propriétés foncières du canton* (art. 55 par. 3 de la loi générale sur les contributions publiques) :

Sont désignés : MM. Humbert SESIANO, premier vice-président du Conseil municipal ; Emile UNGER, vice-président du Conseil administratif ; Jean UHLER, conseiller administratif ; Emmanuel LEDERREY, Atyl DEDO, Henri ROSSIRE, Paul CORBAT, conseillers municipaux ; Henry MINNER et C. VETTERLI, architectes.

30 novembre. — Autorisation de faire construire, sur une parcelle sise à Vessy à céder par l'Hospice général, un bâtiment destiné à hospitaliser des vieillards nécessiteux (Pavillon Galland).

30 novembre. — Préavis favorable au principe de la solution prévue dans le plan du projet d'aménagement N° 20000/66¹ et ajournement dudit concernant la rue Maurice Schiff.

30 novembre. — Désignation de M. Jacques BONNET dans la commission administrative de l'Hospice général, en remplacement de M. François TINGUELY, démissionnaire.

3 décembre. — Approbation des comptes rendus de l'administration municipale pour l'année 1936.

3 décembre. — Crédit de fr. 36.000.000,— pour la construction de l'Usine III sur le Rhône, en aval du Pont de Peney.

3 décembre. — Autorisation donnée au Conseil administratif de contracter un emprunt de fr. 20.000.000,— en vue de financer la construction de l'Usine III sur le Rhône.

3 décembre. — Approbation des budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève pour l'année 1938.

16 décembre. — Approbation du budget de la voirie et des travaux publics de la Ville de Genève pour l'année 1938.

16 décembre. — Crédit de fr. 90.000,— pour la démolition de vieux bâtiments : 1° dans le mas compris entre les rues de la Fontaine, Toutes-Ames et des Barrières ; 2° rue de la Fontaine, 31 ; 3° rue du Cendrier, 7 sur cour.

28 décembre. — Approbation des tableaux électoraux de la Ville de Genève pour l'année 1938.

28 décembre. — Retenue à appliquer en 1938 sur les traitements et salaires du personnel de l'Administration municipale et du personnel des Services industriels de Genève.

28 décembre. — Approbation du budget de l'Administration municipale pour l'année 1938.

28 décembre. — M. Marius BERTHERAT remplacera M. A. ECOFFEY, décédé, dans la commission administrative de l'Hospice général.

Toutes ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, sous les réserves indiquées pour celles annotées et à l'exception des délibérations qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat.

Par arrêté du 3 juillet 1937, le Conseil d'Etat a supprimé la réserve mentionnée à la lettre b) de son arrêté du 16 juin 1937 concernant la délibération du Conseil municipal du 18 décembre 1936 ayant trait à la vente de plusieurs sous-parcelles du plan de lotissement de la partie supérieure de l'ancienne propriété Trembley.

III

Population de la Ville de Genève

Recensement cantonal de 1937

	Hommes	Femmes	Protestants		Catholiques		Cultes divers		Totaux	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Genevois	Mariés	10.919	10.952	7.047	6.744	3.473	3.919	399	289	21.871
	Célibataires	3.336	4.230	2.083	2.939	1.086	1.183	167	108	7.566
	Veufs	760	3.460	488	2.244	245	1.121	27	95	4.220
	Divorcés	486	1.107	322	720	119	340	45	47	1.593
	Mineurs	3.857	3.500	2.376	2.151	1.384	1.242	97	107	7.357
Totaux	19.358	23.249	12.316	14.798	6.307	7.805	735	646	42.607	
Confédérés	Mariés	12.257	12.382	8.485	7.896	3.567	4.295	205	191	24.639
	Célibataires	5.983	8.608	3.903	5.808	1.916	2.702	164	98	14.591
	Veufs	663	2.823	439	1.987	208	791	16	45	3.486
	Divorcés	760	1.444	533	986	204	432	23	26	2.204
	Mineurs	5.108	5.928	2.347	3.711	1.789	2.136	72	81	11.036
Totaux	24.771	31.185	16.607	20.388	7.684	10.356	480	441	55.956	
Etrangers	Mariés	5.610	5.805	1.314	2.855	6.548	9.303	1.178	1.113	11.415
	Célibataires	2.804	5.026							7.830
	Veufs	452	2.070	803	2.594	423	2.522			
	Divorcés	174	370				544			
	Mineurs	1.872	1.948	3.820						
Totaux	10.912	15.219	4.972	18.445	2.714	26.131				
Population totale	55.041	69.653	69.081	50.597	5.016	124.694				

Récapitulation et comparaison avec 1936

	Population genevoise	Population confédérée	Total population suisse	Population étrangère	Total général
1937	42.607	55.956	98.563	26.131	124.694
1936	42.579	55.132	97.711	26.582	124.293
Différence	+ 28	+ 824	+ 852	— 451	+ 401
Ménages	16.445	18.155	34.600	9.260	43.860

Répartition par Arrondissements

	1936	1937	Différence
Cité	43.310	43.194	— 116
Plainpalais	36.688	36.766	+ 78
Eaux-Vives	21.923	22.106	+ 183
Petit-Saconnex	22.372	22.628	+ 256
Ville de Genève	124.293	124.694	+ 401

Répartition des étrangers par nationalités

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1937
Afrique	8	39	12	8	59
Albanie	2	7	5	1	13
Allemagne	582	659	1.277	239	2.175
Amérique	121	156	171	97	424
Asie	83	168	109	71	343
Australie	2	2	4	3	9
Autriche	82	89	193	27	309
Belgique	69	53	100	29	182
Bulgarie	28	52	44	16	112
Danemark	17	24	22	12	58
Espagne	77	145	169	140	454
Etats-Baltes	26	25	38	7	70
Finlande	7	6	9	5	20
France	3.954	3.139	5.623	1.366	10.128
Grande-Bretagne	317	235	444	121	800
Grèce	36	42	52	18	112
Hollande	92	79	136	72	287
Hongrie	45	64	59	29	152
Italie	3.057	3.293	3.898	1.248	8.439
Lichtenstein	2	1	8	2	11
Luxembourg	12	10	14	6	30
Norvège	9	8	16	13	37
Pologne	135	173	198	81	452
Portugal	4	6	8	2	16
Roumanie	40	53	51	11	115
Russie	231	233	307	69	609
Suède	13	15	27	15	57
Tchécoslovaquie	70	81	109	46	236
Turquie	82	112	102	42	256
Ukraine	4	7	3		10
Yougoslavie	37	49	49	18	116
Heimatloses	16	20	14	6	40
Totaux	9.260	9.040	13.271	3.820	26.131

CHAPITRE II

FINANCES

IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

1. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les Contributions publiques du 24 mars 1923 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 17 octobre 1936, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1937.

Le résultat de l'exercice 1937 s'établit comme suit :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1936	fr.	403.878,70
Production de l'exercice 1937	»	2.381.744,25
Total	fr.	2.785.622,95

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1936	fr.	283.672,04
Sur taxes fixes de l'exercice 1937	»	2.027.814,60
Total	fr.	2.311.486,64

Recettes « hors rôle ».

Surtaxes	fr.	11.202,03
Remboursement de frais poursuites	»	11.615,75
Intérêts sur compte chèques postaux	»	50,45
		» 22.868,23
Total général de la perception	fr.	2.334.354,87

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat à fin 1936	fr.	62.621,80
Sur taxes fixes de l'exercice 1937	»	110.730,40
Total	fr.	173.352,20

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat 1936 et taxes fixes 1937	fr. 2.785.622,95		
Perception sur reliquat et taxes 1937		fr. 2.311.486,64	
Dégrèvements sur reliquat et taxes 1937		» 173.352,20	
Solde, soit reliquat à fin 1937		» 300.784,11	
			<hr/>
Recettes hors-rôle = fr. 22.868,23	fr. 2.785.622,95	fr. 2.785.622,95	

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la taxe municipale s'est élevé à fr. 1.781.431,17, soit le 77% de la recette totale (21.104 bulletins de versement).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la taxe municipale a effectué, pendant l'exercice 1937, 5500 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le compte de la taxe municipale :

3.757 enquêtes concernant les changements de domicile, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, productions pour remises de commerces ou à l'Office des poursuites et faillites, encaissements divers, etc.

Pour le Département des finances et contributions :

1.743 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

Commission taxatrice. — En 1937, la commission taxatrice a tenu 11 séances consacrées à l'examen des requêtes.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 2159 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 36 dossiers de recours ont été transmis à la commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — A fin 1937, une seule instance restait à juger.

2. — Centimes additionnels communaux

Le taux des centimes additionnels de 1937, perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé par le Conseil municipal, à 45% de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 31 décembre 1937, le Département des finances a arrêté comme suit les comptes de la Ville de Genève :

Exercice 1937

Centimes additionnels communaux	Débit	Crédit	Solde (reliquat)
Reliquat à fin 1936	1.288.457,66		
Production exercice courant	4.318.859,05		
Suppléments et amendes	888.863,55		
Total	6.496.180,26		
Dégrèvements à déduire	803.849,10		
Net à percevoir	5.692.331,16		
Perception		4.753.113,45	
Remboursements à déduire		32.327,25	
Perception nette		4.720.786,20	
Solde à percevoir			971.544,96
<i>Totaux</i> (sommes nettes)	5.692.331,16	4.720.786,20	971.544,96

COMPTE GÉNÉRAL

	Perception nette	A déduire	Solde de la perception nette
Centimes additionnels	4.720.786,20		
Frais de perception (2%)		93.479,10	
Escompte 2%		46.831,25	4.580.475,85
<i>Totaux</i>	4.720.786,20	140.310,35	4.580.475,85

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de bureau : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — En vue de la démolition des bâtiments se trouvant sur le tracé partant de la rue des Barrières pour aboutir à la rue de la Fontaine, en empruntant la terrasse de la rue Toutes-Ames, la Ville a acheté, en 1937, les immeubles rues des Barrières, 5, de la Fontaine, 34 et Toutes-Ames, 26. L'immeuble rue de la Fontaine, 31, a été démoli en raison de son état de vétusté. La Ville a pris possession de la totalité de la campagne Trembley. Cette propriété, située au chemin Moillebeau, a été louée à une œuvre pour la vieillesse dirigée par l'Association des sœurs de Berne.

Entre M. le président du Département de justice et police, et M. Jules PENEY, président du Conseil administratif, un accord de principe est intervenu au sujet de l'engagement pris par l'Etat de Genève, de payer les loyers dus par les locataires évacués et logés dans les immeubles appartenant à la Ville. Par lettre du 11 juin, l'Etat a confirmé son accord de payer à la Ville, pour solde de compte, par transaction à fin juin, la somme de fr. 16.000,— ; ce paiement ayant été effectué, l'Etat a été relevé, dès le 1^{er} juillet 1937, de l'engagement rappelé ci-dessus.

Des locaux ont été mis gratuitement à la disposition du comité de défense des travailleurs genevois en chômage, du comité de défense des chômeurs et du syndicat des travailleurs de campagne.

Les congés ont été donnés aux locataires rue du Soleil-Levant, 6, en vue de la transformation du bâtiment en immeuble locatif ; les bureaux de la Caisse-maladie du personnel de la Ville, ont été transférés au 2^e étage de l'ancienne Mairie des Eaux-Vives et le Bureau genevois d'adresses a pris possession d'autres locaux au 3^e étage de l'immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 5 (annexe de l'Hôtel municipal).

Une maisonnette sise chemin Hoffmann, 28, sert de magasin de matériel à la Défense aérienne passive (D.A.P.).

L'encaisse des loyers s'élève à fr. 524.937,35, soit fr. 7.062,65 en moins sur les prévisions budgétaires.

Dépenses : balayage des escaliers, fr. 3.615,25, eau fr. 17.846,75, éclairage fr. 12.713,80, contentieux, fr. 3.277,—, contributions fr. 11.699,80, entretien fr. 123.994,85, chauffage fr. 8.807,75, fournitures et divers fr. 4.271,45, total fr. 186.226,65.

Intérêts payés par divers pour achat de terrains à la Ville. — Fr. 65.951,55.

S. I. de Rive C.D.E. : le taux des intérêts a été réduit à 2% pour l'année 1936 et pour le premier semestre 1937 ; un amortissement de fr. 34.000,— a été versé en même temps que les intérêts au 30 juin. Les prêts arrivant à échéance le 31 décembre 1938 ont été renouvelés pour 5 ans à partir du 1^{er} juillet au taux de 2½%. Ces sociétés ont pris l'engagement de rembourser annuellement : rue de Rive, 4, fr. 5.000,—, rue de la Fontaine, 1, fr. 6.000,— et rue de la Fontaine, 3, fr. 3.500,—.

S. I. Verdaine, 4 : un versement de fr. 10.000,— a été effectué à valoir sur la créance de la Ville.

Les S. I. Jean Jaquet C.D. n'ont pas payé les intérêts dus à la Ville pour 1935-1936 et 1937. Par contre, les S. I. Jean Jaquet E. et F. ont versé : la première les intérêts au 30 juin 1937 et la seconde au 31 décembre 1935.

Le taux de l'intérêt du prêt hypothécaire consenti à la Société coopérative d'habitation Cité Vieusseux, conformément à l'arrêté du Conseil municipal du 28 juillet 1932, a été ramené à 3¾%.

Square Paul Bouchet. — Nous rencontrons toujours des difficultés à louer les arcades, malgré la publicité renouvelée dans plusieurs journaux ; nous en avons donné la cause l'an dernier. La rentrée des locations d'appartements est satisfaisante. Produit des loyers fr. 104.451,85. Dépenses : eau fr. 3.288,95, éclairage fr. 2.168,85, divers fr. 97,95, contributions fr. 2.337,95, nettoyages fr. 42,50, contentieux fr. 134,80, réparations fr. 30.758,15, total fr. 38.829,15.

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Recettes fr. 62.772,60. Dépenses : contributions fr. 1.282,—, eau fr. 54,50, divers fr. 45,—, nettoyage fr. 200,—, entretien fr. 6.466,50, total fr. 8.048,—.

Une nouvelle convention d'une durée de 9 années à partir du 1^{er} janvier 1937, a été signée avec MM. Naville & C^{ie}, Agence des journaux. Le contrat pour la location du petit bâtiment situé dans le jardin Brunswick a été résiliée pour fin octobre 1938, afin d'aménager cette partie du jardin.

Buanderies municipales. — Rue du Nant : recettes fr. 10.653,15 ; dépenses : combustibles fr. 6.127,05, fournitures diverses, fr. 368,85, traitements du gérant et du chauffeur, prime d'assurance fr. 9.754,80, entretien fr. 952,25, total fr. 17.202,95. Le déficit fr. 6.549,80 est dû en bonne partie à la diminution de la clientèle.

Rue des Voisins : loyer encaissé fr. 1.354,60, dépenses fr. 798,20. Même remarque que pour la buanderie de la rue du Nant. La concessionnaire a beaucoup de peine dans cette exploitation et il est à peu près certain qu'elle ne pourra tenir encore longtemps.

Water-closets payants. — Recettes fr. 7.917,80. Dépenses : éclairage fr. 617,10, nettoyage fr. 3.212,10, entretien fr. 1.015,15, total fr. 4.844,35.

Le nettoyage est toujours assuré à notre entière satisfaction par la Maison Treuter-Naegelin. Démolition des W.-C. de la promenade du Lac et reconstruction de nouveaux sous la « Potinière ».

Champ de foire. — Les forains ont débuté sur la plaine de Plainpalais le dimanche 5 décembre et se sont installés sur le Grand-Quai pour les fêtes du Nouvel-an. Le cirque Knie a occupé le même emplacement que l'année précédente du 11 au 23 septembre.

Redevances pour empiètements sur la voie publique. — La perception est assurée par l'Etat, conformément à la loi de fusion. Nous continuons à donner le préavis pour toutes concessions nouvelles sur la voie publique comme aussi pour les demandes de réduction des taxes. Nous pensons toujours qu'il serait désirable, pour bien des motifs, que l'ensemble de cette rubrique fasse retour à la Ville.

Le droit de stationnement des autos-taxis a été réduit à fr. 15,— ; celui des fiacres à fr. 2,— pour l'année 1937 seulement.

Dans sa séance du 16 mars, le Conseil administratif a décidé d'accorder une réduction sur le montant de la redevance annuelle en faveur des commerçants de la rue du Mont-Blanc qui feraient installer des enseignes au « Néon » avant la fin de l'année 1937. Cette décision permettra d'obtenir un meilleur éclairage de cette artère principale.

Maison du Faubourg. — Locations fr. 17.853,40. Dépenses : frais de garde, ustensiles et produits de nettoyage, éclairage, chauffage et allocations pour ce service fr. 8.839,50 ; traitement du concierge et prime d'assurance fr. 5.066,60, entretien fr. 3.447,30, total fr. 17.353,40.

Maison communale de Plainpalais. — Recettes fr. 33.531,65. Dépenses : salaires des nettoyeurs, remplacement du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde fr. 20.853,80, entretien fr. 45.048,75, traitement du concierge fr. 4.500,—, compte d'épargne, part de la Ville fr. 450,—, total fr. 70.852,55.

Pour augmenter le nombre des locations, une cabine destinée aux représentations cinématographiques a été installée à la salle de spectacles (théâtre).

Salle de réunions des Pâquis, rue du Môle. — Recettes, fr. 6.007,40. Dépenses : allocation au concierge de l'école de la rue de Neuchâtel, pour surveillance, nettoyage, machinistes, frais de garde, chauffage, éclairage, ustensiles de propreté fr. 3.349,80, entretien fr. 797,55, total fr. 4.147,35.

Salle communale des Eaux-Vives. — Produit des locations fr. 9.653,55, Dépenses : frais de garde, chauffage, éclairage, machiniste, électricien, eau fr. 5.325,30, entretien fr. 393,25, traitement du concierge fr. 3.720,—, total fr. 9.438,55.

Le Conseil administratif a décidé de ne plus concéder cette salle pour des inspections militaires.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes : fr. 1.079,75. Dépenses : éclairage, fournitures fr. 184,60, entretien fr. 146,70, traitement du receveur fr. 3.600,—, prime assurance fr. 324,—, total fr. 4.255,30. Un nouvel horaire a été mis en service, à savoir : ouverture à 7 h. 30 au lieu de 8 heures, fermeture à 18 h. au lieu de 18 h. 30.

Parc des Eaux-Vives. — Loyers encaissés fr. 10.461,25. Dépenses : entretien fr. 3.662,65.

Locations dans les bâtiments scolaires. — Loyers perçus fr. 12.820,50. Dépenses : entretien fr. 3.442,40.

Bains des Pâquis. — Produit des recettes groupant les entrées, vestiaires, cabines, publicité et loyer de la buvette fr. 27.753,05. Dépenses : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses fr. 20.257,55, entretien fr. 5.153,90, total fr. 25.411,45.

Bien que nous n'ayons plus la clientèle du début, les recettes sont meilleures, le temps plus favorable que l'année précédente, a contribué à cette amélioration. Nous avons constaté que les baigneurs viennent très nombreux pendant les heures où l'entrée est gratuite. Les chômeurs ont l'entrée gratuite sur présentation de leur carte.

Nous avons eu : 59.824 entrées adultes contre 43.760 en 1936 et 68.822 en 1935 ; 14.789 entrées enfants contre 11.009 en 1936 et 15.907 en 1935.

Les vestiaires payants ont été utilisés par 17.002 personnes contre 10.354 en 1936 et 17.740 en 1935.

Un grand nombre de pièces de monnaie étrangère étaient introduites dans les distributeurs automatiques ; nous avons fait placer un dispositif pour éliminer celles-ci, le résultat s'est révélé excellent.

Fondation Revilliod. — Loyers perçus : 1) rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 8.000,—, 2) place Claparède, 2, fr. 13.590,—.

Remboursement des frais de chauffage par les locataires : 1) rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 1.292,60, 2) place Claparède, 2, fr. 2.350,—.

Dépenses : combustibles, eau, éclairage, entretien, concierge, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12, fr. 9.092,20, place Claparède, 2, fr. 24.296,50. Dépenses exceptionnelles pour modernisation de ces immeubles.

Hôtel Richemond. — Loyer, fr. 15.000,—. Dépenses : entretien fr. 1.005,25.

Succession Maget, rue Ferdinand Hodler, 5. — Locations fr. 13.577,15. Dépenses : eau, électricité, fournitures et entretien fr. 2.410,95. Un seul appartement de 3 pièces est vacant au sous-sol.

Legs Diodati-Plantamour, promenade du Pin, 5. — Loyers fr. 3.505,—. Dépenses : eau, éclairage, contributions, fournitures et entretien fr. 2.899,15.

L'Institut universitaire de Hautes études internationales a quitté l'immeuble à fin décembre, pour aller s'installer à la Villa Barton. Il ne reste que deux locataires qui payent fr. 1.480,— par année, un fr. 1.000,—, l'autre fr. 480,—, les autres locaux sont ou seront occupés par le Musée d'Art et d'Histoire qui ne verse pas de location. Des arcades, côté boulevard Helvétique, ont été cédées gratuitement à la D.A.P. pour y organiser un magasin de matériel.

Maisons locatives rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Loyers fr. 22.992,05. Dépenses : eau, éclairage, combustibles, contributions, fournitures et entretien fr. 15.912,65. Installation du chauffage central général et des salles de bains, le service d'eau chaude existait déjà ; réajustement des prix des loyers approuvé par le Conseil administratif dans sa séance du 18 juin. Le revenu net est passé au compte des loyers et terrains, chapitre II, D. N° 1, soit fr. 7.079,40.

Bâtiments dépendant du Fonds Galland

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Loyers encaissés fr. 6.285,15. Dépenses : fr. 2.701,35.

L'installation du chauffage et de la fourniture de l'eau chaude par le gaz a été réalisée dans le bâtiment A seulement. Les locataires ont signé de nouveaux baux et les loyers ont été relevés.

Rue du Nord. — Locations fr. 39.533,30. Dépenses : fr. 16.237,80.

Place de la Navigation, 4, et rue du Léman, 11. — Produit des loyers fr. 23.584,70. Dépenses fr. 4.721,60.

Dans sa séance du 22 juin, le Conseil administratif a renoncé à faire installer le chauffage central général et le service de distribution d'eau chaude.

Rue Louis Favre, 19-21. — Encaissé fr. 21.916,10. Dépenses fr. 7.292,60. La fourniture de l'eau chaude est assurée par des chaudières électriques ; les baux ont été renouvelés et les loyers légèrement augmentés.

Rue Louis Favre, 20-22-22bis. — Loyers perçus fr. 21.237,10. Dépenses fr. 8.425,55. Un seul appartement de 4 pièces est vacant.

Rue des Pâquis, 30-32. — Encaissements fr. 32.666,65. Dépenses fr. 17.447,85. Quelques réductions provisoires ont été accordées à des locataires subissant les effets du chômage ; d'autres éprouvent des difficultés à payer par suite du ralentissement dans le travail. Tout est loué.

Avenue de Sécheron, 3-5, rue Gustave Moynier, 4-6. — Perception des loyers fr. 64.307,70. Dépenses fr. 29.639,25. Rien de spécial à signaler.

Rue Montchoisy, 15. — Locations fr. 29.746,50. Dépenses fr. 10.932,25. Point de vacance.

Divers. — Nous continuons d'assurer la rentrée :

- a) du loyer du café du Théâtre ;
- b) de la location de divers locaux à l'Abattoir ;
- c) des loyers de neuf immeubles propriété de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) des loyers de la villa Moynier et de la Perle du Lac ;
- e) des loyers des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;
- f) des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques, etc. ;
- g) des loyers des arcades et de la Nouvelle Société d'exploitation ainsi que de la publicité dans les locaux du Kursaal ;
- h) des recettes des stades de Frontenex et de Varembe.

Total général de l'encaissement, fr. 1.894.496,80.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

D'après *La Vie économique*, de février, l'activité des offices du travail en matière de placement s'est déployée, en Suisse, pendant l'année 1937 dans le cadre d'un marché du travail revigoré. Cette activité se chiffre par 376.237 demandes et 162.827 offres d'emploi inscrites et par 134.105 placements effectués. Par comparaison avec les chiffres globaux de l'année précédente, les demandes d'emploi ont diminué de 34.916 ou de 8%, mais les offres d'emploi ont augmenté de 33.046 ou de 25% et les placements de 25.726 ou de 24%. Par contre, de fin décembre 1937 à fin janvier 1938, le nombre total des demandes d'emploi inscrites dans les offices du travail est monté de 87.311 à 95.722.

Statistique du chômage à Genève

1937	Demandes d'emploi			Offres d'emploi					
	Hommes		Femmes		Totaux		Hommes	Femmes	Totaux
	*P.	C.	P.	C.	P.	C.			
Janvier	352	5.664	220	1.153	572	6.817	57	82	139
Février	386	5.207	215	941	601	6.148	66	111	177
Mars	363	4.696	194	687	557	5.383	103	111	214
Avril	289	3.705	191	595	480	4.300	126	197	323
Mai	299	3.450	203	581	502	4.031	118	146	264
Juin	238	3.118	192	544	430	3.662	120	161	281
Juillet	264	3.108	172	660	436	3.768	147	93	240
Août	216	3.043	150	657	366	3.700	126	163	289
Septembre	180	2.908	121	419	301	3.327	193	226	419
Octobre	179	3.062	143	544	322	3.606	264	159	423
Novembre	235	3.354	131	620	366	3.974	121	95	216
Décembre	408	3.832	70	732	478	4.564	79	86	165

*P. = chômeurs partiels
C. = chômeurs complets.

En décembre 1933, le total des demandes d'emploi hommes et femmes, partiel et complet, s'élevait à 5.969, en 1934 à 5.857, en 1935 à 8.076, en 1936 à 6.834 et enfin 5.042 en décembre 1937.

Quant au total des offres d'emploi, il était de 252 en décembre 1933, de 171 en décembre 1934, de 147 en décembre 1935, de 129 en décembre 1936 contre 165 en décembre 1937.

Le total maximum des offres d'emploi donne 423 en octobre 1937 contre 714 en octobre 1935 et 509 en octobre 1936.

Notre conclusion sera la même que l'an dernier, à savoir que si la situation du chômage s'améliore, l'assistance doit être l'objet d'une attention suivie de la part des pouvoirs publics.

Familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne, genevoises et confédérées, pour ces dernières domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du troisième enfant.

En 1932, la dépense fut de fr. 30.680,—, en 1933 de fr. 39.889,—, en 1934 de fr. 44.435,—, en 1935 de fr. 53.256,—, en 1936 de fr. 50.983,— et en 1937 de fr. 56.820,— (somme portée au budget fr. 52.000,—).

186 familles bénéficient de cette mesure, dont 52 genevoises et 134 confédérées, soit : 38 fribourgeoises, 29 vaudoises, 28 bernoises, 10 valaisannes, 7 neuchâteloises, 5 tessinoises, 4 argoviennes, 2 schaffhousoises, 2 lucernoises, 2 zurichoises, 2 bâloises, 2 st-galloises, 1 soleuroise, 1 thurgovienne et 1 schwytzoise.

Chauffoir. — Le chauffoir de la rue Lissignol a été ouvert en janvier, février, mars, avril (jusqu'au 15), puis en novembre et décembre. Depuis sa création, le total des entrées a dépassé les 34.000, dont 4.500 en 1937. Le chauffoir de la rue Lissignol reçoit des chômeurs et assistés non seulement les jours ouvrables, mais aussi les dimanches et jours fériés de 14 à 19 heures. Plusieurs publications ont été mises à la disposition du public. La dépense s'est élevée à fr. 1.909,55 contre fr. 1.937,15 en 1936.

Alimentation des enfants. — Pour compléter l'alimentation des enfants des écoles publiques primaires et enfantines de la Ville, le budget a mis à la disposition du Conseil administratif la somme de fr. 15.000,—. Il a été dépensé fr. 6.839,45.

Le lait gratuit a été distribué sur préavis du médecin et en tenant compte de la situation des parents. Il a été consommé 12.169 flacons contre 6.943 en 1936, représentant une somme de fr. 851,80.

Les Cuisines scolaires ont été subventionnées à raison de 12 centimes par repas offerts aux enfants. En 1936 il a été servi 44.174 repas et en 1937 39.860. Dépense en 1936 fr. 5.300,85 contre fr. 4.783,20 en 1937. D'autre part, il a été versé aux Cuisines scolaires de St-Gervais fr. 5,50 pour 55 litres de soupe.

Voici un tableau qui permettra de comparer l'activité des Cuisines scolaires en 1935, 1936 et 1937 :

Les Cuisines scolaires ont touché en	1935	1936	1937
Eaux-Vives fr.	857,65	656,75	585,95
Croquettes-Petit-Saconnex . . . »	675,10	787,80	709,80
Saint-Gervais »	637,10	834,25	653,40
Plainpalais »	1.486,80	1.564,55	1.621,20
Pâquis »	922,20	957,70	801,25
Pervenches »	130,80	96,95	64,80
Malagnou (Rive gauche) »	159,85	402,85	346,80

La Ville a participé également pour le tiers au goûter des classes gardiennes, les deux autres tiers relevant de l'Etat et des Cuisines scolaires. La dépense a atteint fr. 1.198,95 contre 1.939,75 en 1936.

Allocations d'hiver. — Cette année, comme en 1935 et 1936, les allocations d'hiver ont été distribuées par l'Etat. La dépense incombant à la Ville au 31 décembre 1937, s'est élevée à fr. 75.625,90

(budget, fr. 175.000,—) contre fr. 194.905,— en 1935 et fr. 184.565,— en 1936. Les allocations d'hiver ont été distribuées cette année sur de nouvelles bases. D'autre part nous avons bénéficié de la ristourne fédérale sur les années précédentes, soit fr. 13.275,30.

Secours de chômage. — L'aide aux chômeurs et aux indigents prévoyait au budget la somme de fr. 710.000,—, soit fr. 280.000,— pour les secours accordés par la Ville (gaz, électricité et combustible) et fr. 430.000,— participation de 20% aux allocations de chômage versées par l'Etat.

La participation aux secours accordés par l'Etat s'est élevée à fr. 184.051,95 contre fr. 388.985,85 en 1936.

Les secours accordés par la Ville atteignent la somme de fr. 238.331,— contre fr. 275.488,— en 1936 (ristourne de fr. 335,45 déduite).

Quant à la ristourne sur le montant des factures des Services industriels, elle s'est élevée à fr. 68.241,95.

Il a été accordé 21.743 réductions sur les factures gaz et électricité, correspondant à un montant de fr. 185.417,55 (en 1936, fr. 218.360,65).

Il a été délivré 922.200 kg. de combustible en 1937 contre 867.760 en 1936. Le grésillon provient de l'Usine à gaz et le bois d'allumage du Chantier du Pré-l'Evêque. Les livraisons faites par le Chantier du Pré-l'Evêque au Service social au cours de l'exercice 1936-1937 se montent à fr. 20.986,05, tandis que le total des ventes du chantier atteignent fr. 112.331,80. D'après une déclaration du directeur du Chantier du Pré-l'Evêque, les commandes du Service social lui permettent d'occuper 30 hommes par jour en hiver.

Pour le combustible la dépense totale a été de fr. 50.450,65 (grésillon, bois et camionnage).

Il a été accordé pour fr. 888,70 de subsides et secours divers (pétrôle, alcool à brûler, douches, etc.) au lieu de fr. 2.034,50 en 1936.

Les dépenses pour le chauffage étant inscrites dans cette rubrique du budget, nous arrivons ainsi au chiffre de fr. 238.331,—.

En règle générale, ne sont prises en considération que les requêtes accompagnées de la carte de l'Office cantonal de placement ou de personnes assistées par l'Hospice Général ou par le Bureau central de bienfaisance. En outre les secours sont alloués sur la base des normes établies par le Conseil administratif, après enquête et sur déclaration de ressources dûment signées par l'intéressé. Toute personne qui ne reçoit pas satisfaction pour une raison quelconque a le droit de s'adresser à la commission de recours qui tranche en dernier ressort.

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Le nombre des assurés s'élève à fin 1937 à 38.696 en augmentation de 549 sur l'année précédente.

L'effectif des caisses privées (25 caisses syndicales et 14 caisses paritaires) était au 31 décembre 1937 de 25.325 membres, soit en diminution de 411 sur l'année précédente.

Par contre, le nombre des assurés à la Caisse cantonale genevoise d'assurance contre le chômage au 31 décembre 1937 était de 13.371, en augmentation de 990 sur l'année précédente.

En 1937, le Service de contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage a remis à la Caisse publique 2.089 demandes d'admission sur lesquelles 105 ont été refusées et 1.984 admises. Durant le même exercice, la dite caisse a radié 994 membres.

Les caisses privées ont admis en 1937, 2.037 membres nouveaux et en ont radié 2.478.

La concentration prévue des Services de l'habitant facilitera grandement la tâche du Contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage en permettant de déterminer exactement l'ensemble des personnes assujetties à l'assurance-chômage.

Dans le domaine fédéral, le nombre des caisses assurance-chômage est de 204, il n'a pas varié depuis fin 1936 et celui des assurés était de 535.548 en décembre contre 552.049 à la même époque en 1936.

Le mouvement des caisses assurance-chômage concernant les assurés de la Ville se reflète sur le fichier du Service social établi lors de l'entrée en vigueur de la loi de 1930.

Assurance scolaire. — Timbres ou fiches reçus de la Caisse cantonale d'assurance scolaire :

<i>Exercices</i>	<i>Timbres ou fiches</i>	<i>Montant</i>
1933 solde en t.	1.276 à fr. 1,80	fr. 2.296,80
1934 solde en t.	1.677 » 1,80	» 3.018,60
1935 solde en t.	1.841 » 1,80	» 3.313,80
1935 solde en f.	976 » 1,80	» 1.756,80
1936 solde en f.	6.581 » 2,20	» 14.579,40
nouvel envoi	46 » 2,20	»
1937 reçu Caisse A.S.C.	16.375 » 2,20	» 36.025,—
	<hr/>	
	28.772 cotisations	fr. 60.990,40
	(5.770 timbres et fiches à fr. 1,80	fr. 10.386,—)
	(23.002 fiches » 2,20	» 50.604,40)
		<hr/>
		fr. 60.990,40

Timbres et fiches vendus par le Service social

1933	71 timbres à fr. 1,80	fr. 127,80
1934	100 » » » 1,80	» 180,—
1935	253 » » » 1,80	» 455,20
1935	195 fiches » » 1,80	» 351,—
1936	2.180 » » » 2,20	» 4.796,—
1937	5.809 » » » 2,20	» 12.731,40
	<hr/>	
	8.608	fr. 18.641,60

Rétrocessions par Caisse assurance scolaire

1934	4 timbres à fr. 1,80	fr. 7,20
1935	9 » » » 1,80	» 16,20
1935	19 fiches » » 1,80	» 34,20
1936	130 » » » 2,20	» 286,—
1937	103 » » » 2,20	» 226,60
	<hr/>	
	265	fr. 570,20

Timbres et fiches délivrés à indigents

1933	96 timbres à fr. 1,80	fr. 172,80
1934	214 » » » 1,80	» 385,20
1935	409 » » » 1,80	» 736,20
1935	281 fiches » » 1,80	» 505,80
1936	3.004 » » » 2,20	» 6.608,80
1937	7.874 » » » 2,20	» 17.322,80
	<hr/>	
	11.678	fr. 25.731,60

1933 Il y avait un solde de		1.276 timbres	
Il a été vendu	71		
Remis à indigents	96	167 timbres	
	<hr/>		
Solde		1.109 timbres	fr. 1.996,20
		à reporter.	fr. 46.939,60

			Report fr.	46.939,60
1934	Il y avait un solde de .		1.677 timbres	
	Il en a été vendu . . .	100		
	Rétrocédés par C.A.S. .	4		
	Remis à indigents . . .	214	318 timbres	
	Solde . . .		1.359 timbres fr.	2.446,20
1935	Il y avait un solde de .		1.841 timbres	
	Il en a été vendu . . .	253		
	Rétrocédés par A.S.C. .	9		
	Remis à indigents . . .	409	671 timbres	
	Solde . . .		1.170 timbres fr.	2.106,—
1935	Il y avait un solde de .		976 fiches	
	Il en a été vendu . . .	195		
	Rétrocédés par A.S.C. .	19		
	Remis à indigents . . .	281	495 fiches	
	Solde . . .		481 fiches fr.	865,80
1936	Il y avait un solde de .		6.627 fiches	
	Il en a été vendus . . .	2.180		
	Rétrocédés par A. S. C.	130		
	Remis à indigents . . .	3.004	5.314 fiches	
	Solde . . .		1.313 fiches fr.	2.888,60
1937	Il a été reçus en fiches .		16.375 fiches	
	Il en a été vendus . . .	5.787		
	Rétrocédés par A. S. C.	103		
	Remis à indigents . . .	7.874	13.764 fiches	
	Solde . . .		2.611 fiches fr.	5.744,20
	Total égal à la valeur des fiches ou timbres reçus			fr. <u>60.990,40</u>

Une réorganisation du service de la perception des cotisations de la Caisse de l'assurance scolaire cantonale a eu pour résultat le règlement des comptes antérieurs à 1935.

Comparaisons des recettes de l'exercice de 1937 avec celui de 1936

1936	timbres et fiches vendus ou rétrocedés par A.S.C.	fr.	17.604,80
1937	» » » » »	»	<u>19.211,80</u>
	d'où augmentation de recettes sur 1936 de	fr.	1.607,—

Indigents

1936	timbres ou fiches passés à indigents	fr.	22.675,40
1937	» » » »	»	<u>25.731,60</u>
	d'où augmentation de dépenses sur 1936 de	fr.	3.056,20

Différences entre les recettes et indigents

1937 Recettes	fr. 19.211,80	indigents	fr. 25.731,60	fr. 44.943,40
1936 »	» 17.604,80	»	» 22.675,40	» 40.280,20

Ecarts : +	fr. 1.607,—	» +	fr. 3.056,20	+ fr. 4.663,20
Augmentation du mouvement sur 1936 de				fr. 4.663,20

Pour l'exercice 1937, les prévisions budgétaires donnaient fr. 20.500,— aux recettes et fr. 42.000,— aux dépenses.

Les recettes se sont élevées à fr. 23.117,70, soit :

Cotisations payées	fr. 19.211,80
Majoration de 50 cts	» 323,—
Allocation cantonale	» 2.347,90
Subside fédéral 1935	» 1.040,—
Timbres de rappels	» 195,—

Total fr. 23.117,70

donc fr. 2.617,70 de plus que les prévisions budgétaires.

Les dépenses ont atteint pour 16.375 cotisations à fr. 2,20 de 1937	fr. 36.025,—
plus 46 cotisations de 1936 à fr. 2,20	» 101,20

Total fr. 36.126,20

soit une diminution de fr. 4.126,— sur 1936. Il avait été prévu au budget 1937 . . . fr. 42.000,— d'où une économie sur les prévisions du budget de » 5.873,80

Du montant des timbres et fiches délivrés à indigents et s'élevant à fr. 25.731,60, il conviendrait de déduire le subside cantonal pour familles nombreuses confédérées dans l'indigence s'élevant à fr. 2.347,90 (budgeté fr. 1.500,—) et la subvention fédérale sur les timbres délivrés à indigents de 1935 s'élevant à fr. 1.040,— (budgeté fr. 2.500,—). Ce dernier poste est en diminution sur cet exercice, du fait que le Département fédéral des assurances n'a alloué sa subvention que sur le solde des cotisations délivrées pour indigents en 1935, rapportant son allocation annuelle à 2 ans de date d'un exercice à l'autre.

Tous les timbres et fiches pour indigents ont été délivrés après enquête nouvelles ou sur le vu des renseignements que nous possédons dans nos dossiers.

Il faut également tenir compte, comme pour les années précédentes des rentrées non réalisées au cours de cet exercice, par suite du départ du canton d'un certain nombre de familles soit volontairement, soit par évacuation sommaire ou par suite de décès. Ces cas irréalisables s'élèvent pour 1937 à environ fr. 500,— en diminution notable sur les années antérieures.

Et pour terminer, voici un tableau synoptique sur le mouvement de la caisse depuis l'année 1931.

<i>Cotisations recouvrées</i>		<i>Cotisations pour indigents</i>	
Exercice 1931.	fr. 8.787,30	fr. 4.679,40	
» 1932.	» 14.740,—	» 9.759,80	
» 1933.	» 17.007,—	» 13.804,80	
» 1934.	» 18.086,40	» 16.743,60	
» 1935.	» 18.795,60	» 14.950,80	
» 1936.	» 17.604,80	» 22.675,40	
» 1937.	» 19.211,80 (+323 surtaxes)	» 25.731,60	

On remarquera par ce tableau une sensible augmentation des recettes sur 1936 et une augmentation progressive normale des cotisations payées aux indigents.

Sur l'exercice 1937 il a été payé à indigents : 96 cotisations sur l'année 1933 ; 214 sur 1934 ; 690 sur 1935 ; 3.004 sur 1936 ; soit 4.004 cotisations antérieurs à l'exercice 1937.

Réceptions. — Le Service social possède 11.407 dossiers de chômeurs et d'assistés. Sur ces 11.407 dossiers, 3.132 concernent des Genevois, 6.707 des confédérés. 1.568 des étrangers. L'augmentation sur 1936 est de 559, dont 178 dossiers genevois, 308 confédérés et 73 étrangers. Les confédérés entrent pour le 58%, les étrangers pour le 13%, les genevois (ville) pour le 24%, ceux du reste du canton pour le 5%.

On reçoit en moyenne 90 personnes par jour. Certains jours, on dépassa les 150.

Organisation. — En plus du fichier général (11.407 dossiers), le Service social assure le fichier de l'assurance-chômage, celui de l'assurance scolaire, le fichier des familles nombreuses et celui du lait distribué dans les écoles.

Le service des enquêtes continue à donner de précieux renseignements.

Cette année, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent, comme précédemment, à différentes œuvres sociales.

Quant au comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise, fondé en juin 1933, présidé par M. René de Werra et géré par deux fonctionnaires du Service social, il a distribué pour environ fr. 5.458,15 de secours.

Frais de bureau. — Ils se sont élevés à fr. 3.566,25 contre fr. 2.614,90 en 1936 (somme portée au budget fr. 3.000,—); ce dépassement provient de la transformation du bureau de l'assurance scolaire.

Divers. — D'autre part, il a été porté au compte du Service social fr. 2.300,—, part de la Ville de Genève à la subvention de la C^{ie} de chemin de fer « Sensetalbahn » pour l'équipement d'une automotrice aux Ateliers de Sécheron (crédit du Conseil municipal du 21.9.37), plus fr. 2.800,—, part de la Ville de Genève à la subvention de la C^{ie} de chemin de fer « Bodensee-Togenbourg » pour l'équipement électrique d'une automotrice aux Ateliers de Sécheron (crédit du Conseil municipal du 16.3.37).

ŒUVRES POUR LA JEUNESSE

Quelques indications sur ces œuvres qui relèvent en définitive du Service social ne manqueront pas d'intéresser.

Rayon de Soleil. — Cette œuvre a vingt-cinq ans d'existence. Elle s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans. Les « Rayons » s'ouvrirent du 7 juin au 4 septembre. Celui de Frontenex reçut 130 enfants, compta 76 jours d'ouverture avec 5.575 journées, celui de Varembe 116 enfants avec 4.418 journées. Dépenses totales des deux Rayons, fr. 10.430,30. Coût par enfant fr. 1,04. Subvention allouée par la Ville fr. 1.500,—.

Œuvre de la Goutte de Lait. — En 1937 l'œuvre a fourni des biberons de lait et de soupes à une moyenne de 150 enfants par jour. Les dépenses se sont élevées à fr. 31.240,50, les paiements des mères à fr. 16.688,20. La différence représentant environ 27 cent. par enfant et par jour a été presque entièrement couverte par la collecte, les allocations, legs et dons divers. Subvention allouée par la Ville fr. 1.500,—.

Crèche de Plainpalais. — Le nombre moyen des présences a été de 12. Le nombre des journées de 2.825. Les dépenses totales de fr. 7.417,15 dont fr. 507,30 pour achat de matériel et de lingerie. Coût par enfant fr. 2,44. Subvention allouée par la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Pâquis. — Elle a dû fermer le 30 juin 1937, faute de moyens financiers. Elle toucha une subvention de fr. 1.500,— dont le 50% fut remboursé à la Ville.

Crèche de St-Gervais. — La moyenne des présences s'est élevée à 22, le nombre des journées à 5913. Les dépenses totales à fr. 6.525,44, loyer des locaux non compté, la banque s'en occupant. La subvention de la Ville a été de fr. 1.200,—.

Crèche des Acacias. — La moyenne des présences a été de 9,2, le nombre des journées de 2.508, les dépenses totales de fr. 4.001,—, coût par enfant fr. 1,53. Subvention de la Ville fr. 750,—.

Crèche des Eaux-Vives. — Moyenne des présences 13, nombre de journées, à la Crèche 3.970, au Dortoir 1.343, dépenses totales fr. 11.481,99. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Crèche de Sainte-Clotilde. — Moyenne des présences 22, nombre de journées 5.780, dépenses totales fr. 8.450,46, coût par enfant fr. 1,46. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Crèche du Petit-Saconnex. — Moyenne des présences 5, nombre des journées 1.743 et des nuitées 405, total des dépenses fr. 4.042,—, coût par enfant fr. 2,31. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Préventorium de la Chapelle sur Carouge. — Nombre de journées d'enfants 8.291, moyenne des présences 25, dépenses d'exploitation fr. 26.972,90, coût par enfant fr. 3,25. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Conclusions. — Il avait été prévu au budget fr. 105.200,— pour les recettes, il a été encaissé fr. 104.634,95. Aux dépenses, les prévisions étaient de fr. 1.052.425,—, il a été dépensé fr. 660.701,25.

Nous terminerons en disant que nos rapports avec la direction du Service cantonal de chômage, l'Hospice Général, le Bureau central de bienfaisance et d'autres œuvres philanthropiques ont été excellents.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce Service comprend également les naturalisations et options

Chef de Service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL: A fin décembre 1937: 46 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48).

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

Halle de l'Ile : 74 cases à 68 négociants. 19 greniers à 19 locataires. En outre, à la même date, il y avait en location 13 compartiments de la chambre froide (soit 8 grands et 5 petits).

Halle de Rive : 55 cases à 49 négociants.

Les travaux habituels d'entretien et amélioration ont été effectués à la halle de l'Ile.

Le Conseil administratif a fait exécuter d'importants travaux de nettoyage et peinture à la halle de Rive. En outre, le système des enseignes des locataires a été complètement transformé avec inscription de texte, conforme au modèle adopté par l'administration municipale. Dans la même halle, l'installation d'éclairage a subi une modification importante.

Dans les deux halles, la destruction des rongeurs a été effectuée par une maison spécialisée et la convention existant entre les propriétaires de divers immeubles entourant la halle de Rive, a été renouvelée pour une année.

L'application de la loi du 3 octobre 1936 (interdiction aux grands magasins de pratiquer la vente dans les halles et sur les marchés), a été suspendue pendant l'année 1937, ensuite de recours au Tribunal fédéral, par les intéressés.

La décision de notre Haute autorité judiciaire est intervenue le 10 décembre (rejet du recours).

A partir de novembre, le service de surveillance des deux halles est assuré par deux gardes au lieu de trois.

Marchés. — Au cours de l'année, il a été loué 2.611 emplacements sur l'ensemble des marchés de gros et détail des quatre arrondissements.

A fin décembre, les livres indiquaient 1.450 titulaires de places possédant un ou plusieurs abonnements sur nos marchés.

Les cartes de légitimation antérieures ont été renouvelées par 753 locataires. Durant l'année, il a été délivré 325 nouvelles cartes. A fin décembre, le nombre total des cartes s'élevait à 1.078.

Les locations de places au jour le jour, c'est-à-dire les emplacements accordés sans abonnement, ont donné lieu à la remise de 78.867 tickets dont la perception a été assurée par les agents municipaux.

Les balances installées à l'usage du public et des vendeurs sur les marchés de gros et détail ont été maintenues au nombre de 17.

Diverses améliorations ont été apportées sur les marchés, soit pour l'indication des emplacements, l'éclairage et la signalisation concernant les véhicules (stationnement et passage en dehors des marchés).

L'essai effectué pour la circulation à sens unique de la place Métropole à la place du Port, pendant les heures de marché de gros (mardi, mercredi, vendredi et samedi), a été transformé en mesure définitive, d'accord avec la direction de police.

Les dispositions prises antérieurement, relativement à l'interdiction de réapprovisionnement pour les vendeurs n'habitant pas le canton de Genève, ont été appliquées comme auparavant et ont donné lieu à plusieurs sanctions avec retrait provisoire de place.

Ainsi qu'il en a été décidé en 1936, le marché aux champignons du quai de l'Ile a été transféré sur le pont des Frises, dès le 1^{er} avril.

De nouveaux travaux de réfection du tablier du pont de l'Ile ont nécessité des déplacements de marchands pendant plusieurs mois. Il en a été de même pour la réfection du tablier de la passerelle située entre le quai de la Poste et la place de l'Ile.

Du 17 au 26 décembre, les marchés aux sapins ont eu lieu sur les mêmes emplacements qu'antérieurement, soit : Grand-Quai et quai Gustave Ador, place derrière la chapelle anglaise, plaine de Plainpalais côté avenue du Mail et rond-Point des Charmilles. 45 vendeurs ont occupé une superficie totale de 2.077 m².

Les places attribuées aux marchands posticheurs, conformément au règlement du 15 mars 1935, sur les emplacements désignés à cet effet, ont donné lieu à la délivrance de 2.050 quittances, par les agents municipaux.

Les relevés de prix sur les marchés de gros et détail ont permis l'établissement de 52 mercuriales hebdomadaires, destinées notamment au Service fédéral du contrôle des prix et à d'autres institutions officielles, selon la nomenclature adoptée par l'administration fédérale. Cette statistique comprend le relevé des prix de 116 denrées.

Par décision du 9 février, le Conseil administratif a modifié le dernier paragraphe de l'article 38 du règlement des marchés, de la manière suivante :

« Aucune enseigne réclame ne sera tolérée sur les marchés. Une plaque-enseigne, conforme au « modèle adopté par l'Administration municipale, sera obligatoire pour tous les locataires d'emplacements, soit à l'abonnement, soit au ticket. Cette plaque-enseigne devra indiquer les nom et prénom « du locataire, son genre de commerce et le lieu de son domicile. Les dimensions de cette plaque « seront de 0 m. 30 de largeur sur 0 m. 20 de hauteur. »

Cette disposition doit être appliquée dès fin 1937.

En outre, à la même date, le Conseil administratif a décidé de modifier le N° 26 de la liste-tarif annexée au règlement (tolérance fixée à 6 bouquets au lieu de 12).

Ces deux dispositions ont été approuvées par le Conseil d'Etat le 4 juin 1937.

Au cours de l'année l'administration municipale a fait construire, dans les sous-sol des bâtiments du Collège moderne (haut rue du Jura), des W.C. destinés aux locataires du marché des rues Prairie-Tronchin, avec locaux pour le matériel.

Sur l'ensemble des marchés, la surveillance a été effectuée par les agents municipaux et a donné lieu à de nombreuses observations et contraventions envers les locataires qui ne respectaient pas les prescriptions réglementaires, dans les cas ci-après indiqués : dépassement de l'horaire, malpropreté des emplacements, disputes entre locataires, dépassement des limites de places, prix non affichés ou annoncés bruyamment.

En outre, l'administration municipale s'est vue dans l'obligation d'adresser plusieurs plaintes aux autorités judiciaires pour insultes à l'égard du personnel municipal.

Comme les années précédentes, il a été mis gratuitement plusieurs emplacements de marchés à la disposition de l'Union des femmes, pour recueillir des fruits et légumes et les répartir à des familles nécessiteuses.

b) ENQUÊTES

Pendant l'année, il a été effectué 5.266 enquêtes, soit par les enquêteurs de 1^{re} classe (en civil) soit par les agents municipaux (4.519). Elles se répartissent comme suit :

<i>Administration fédérale</i> (militaire) :		Total
Aspirants officiers et sous-officiers	14	
Assurance militaire	35	
Certificat indigence (pour chaussures et sous-vêtements)	141	
Commissariat central des guerres	8	
Dispenses de cours	79	
Justice militaire	42	
Subsides militaires	469	
Taxes militaires	35	
	—	823
 <i>Office fédéral industrie, arts et métiers</i> (Berne) :		
Statistiques mensuelles des prix de denrées	12	
	—	12
 <i>Administration cantonale</i> :		
<i>Département de justice et police</i> :		
Demands d'assistance judiciaire	560	
	—	560
 <i>Département du travail, hygiène et assurances sociales</i> :		
Assistance publique médicale	726	
Assurance scolaire	127	
Caisse cantonale d'assurance contre le chômage	59	
Office cantonal de placement	4	
Services du chômage	7	
	—	923
 <i>Administration municipale</i> :		
Bibliothèques (recherches de livres et amendes)	94	94
	—	
 <i>Conseil administratif</i> (Secrétariat) :		
Attestations diverses	60	
Attestations pour caisses chômage	78	
	—	138
Candidats sapeurs-pompiers	19	
Candidats sauveteurs auxiliaires	8	
Certificats d'indigence	145	
Recherches d'adresses	103	
Demands d'emploi	38	
	—	
à reporter . . .	313	2.550

		Total	
	Report	313	2.550
	Demandes de secours école plein-air	60	
	Demandes pour Fonds divers	20	
	Renseignements divers	50	
		—	443
Halles et Marchés :			
	Recherches d'adresses	5	
	Renseignements sur débiteurs	16	
		—	21
Loyers et Redevances :			
	Locations d'appartements, etc.	210	
	Plaintes de locataires	22	
	Renseignements sur débiteurs	61	
	Service immobilier	47	
		—	340
Naturalisations :			
	Préavis municipaux	161	
	Dossiers soumis au Conseil municipal	84	
		—	245
Service social :			
	Allocations familles nombreuses	221	
	Demandes de secours	1.259	
		—	1.480
Divers :			
Légations et consulats :			
	Recherches d'adresses	4	
		—	4
Autorités étrangères :			
	Renseignements divers	2	
		—	2
Autorités suisses, cantonales et communales :			
	Renseignements divers	116	
		—	116
Postes suisses :			
	Renseignements sur pensionnés	6	
		—	6
Union des villes suisses :			
	Renseignements divers	3	
		—	3
Hôpitaux et Asiles suisses :			
	Renseignements sur situation	56	
		—	56
	Total		5.266

Il a été mis à la disposition du Service social deux agents municipaux qui ont collaboré pendant toute l'année à la perception des cotisations de la caisse cantonale d'assurance scolaire.

Il a été enregistré 8 déclarations définitives d'option (2 jeunes filles et 6 jeunes gens), ainsi que 5 avis de situation (en application de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879).

Le 1^{er} avril et jours suivants, il a été procédé au pointage des états de fournitures des chevaux, avec les registres des inspecteurs du bétail.

Le 21 avril, il a été procédé au recensement intitulé « Dénombrement fédéral des effectifs bovins et porcins ».

La liste annuelle des 2.010 jurés (soit le projet), devant être soumise à l'approbation du Conseil municipal, a été établie dans le courant de mars, par les soins de notre service.

Le service des enquêtes a été chargé de la statistique mensuelle des prix des denrées destinées à l'Office fédéral du travail (pour l'établissement du coût de la vie).

c) SURVEILLANCE

Il a été relevé 592 contraventions dont les procès-verbaux ont été dressés par les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles.

524 ont été payées,
10 annulées,
58 transmises au Département de justice et police.

—
Total 592 se répartissant comme suit : Halles et marchés 260, Parcs et promenades 332.

En ce qui concerne les promenades, l'intervention des gardes (avec procès-verbal) s'est effectuée de la manière suivante : 215 pour circulation à bicyclette, 62 pour chiens non tenus en laisse, 26 pour dégâts aux fleurs et plantations, 8 pour jeu de football, 21 pour divers cas spéciaux.

Les nombreux avertissements adressés au public ne sont pas compris dans la statistique ci-dessus.

Afin de pouvoir intervenir d'une manière plus efficace auprès des propriétaires des chiens occasionnant des dégâts dans les parcs et promenades, le Conseil administratif a demandé au Conseil d'Etat, par lettre du 8 novembre, de prendre un arrêté à cet effet.

Un projet a été examiné, mais à fin décembre, aucune décision n'était intervenue.

Il a été trouvé par les fonctionnaires et par d'autres personnes 92 objets qui ont été transmis au Service cantonal des objets trouvés ou remis à leur propriétaire.

Le personnel a procédé à 42 mises en fourrière de matériel, corbeilles, installations de bancs, caisses et marchandises abandonnées sur les marchés. Les légumes, fruits, denrées non réclamés ont été remis à des institutions de bienfaisance.

Pendant toute l'année, la surveillance des parcs et promenades a été assurée par les 7 gardes, mais augmentée pendant les mois d'été, avec l'aide des agents municipaux. La surveillance nocturne est effectuée plusieurs fois par semaine.

La surveillance du Jardin botanique (pendant l'été) et celle du B.I.T. a été effectuée par les agents municipaux, les dimanches et jours fériés.

Les services de surveillance, pendant les représentations et les concerts, au Grand-Théâtre et au Victoria-Hall ont été assumés par les agents municipaux.

Il en a été de même pour tous les bals organisés dans les salles communales de Plainpalais, Eaux-Vives, Môle et Faubourg, ainsi que dans les promenades et bâtiments municipaux pour des manifestations ou réceptions, fêtes des promotions, congrès, cérémonies diverses, expositions, champ de foire de Plainpalais, etc.

Les 50 concerts gratuits et payants organisés dans les promenades et sur divers emplacements de la Ville de Genève, ont donné lieu à un service de surveillance effectué par les agents municipaux.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de service : Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-major	4
Poste permanent	16
Compagnie 1 — Eaux-Vives	64
Compagnie 2 — Cité Rive droite	65
Compagnie 3 — Cité Rive gauche	55
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	76
Compagnie 5 — Plainpalais	89
Total	369 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	23
Officiers médecins	5
Sous-officiers	73
Appointés	25
Sapeurs	243
Total	369 hommes

Sorties :

- Le 31 janvier 1937, premier-lieutenant Henri Hausswirth, démission pour raison d'âge, classé à la suite (art. 27 du règlement).
- Le 18 mai 1937, capitaine Arnold Probst, décédé.
- Le 31 août 1937, capitaine Louis Demierre, démission pour raison d'âge (art. 27 du règlement), classé à la suite.

Nominations :

- Le 4 janvier 1937, lieutenant Georges Déléamont, promu au grade de premier-lieutenant.
- Le 10 juin 1937, premier-lieutenant Georges Déléamont, promu au grade de capitaine.
- Le 1^{er} juillet 1937, lieutenant John Chevalier, promu au grade de premier-lieutenant, avec la fonction de chef de la subdivision des électriciens.
- Le 2 juillet 1937, caporal Edouard Rebsamen, promu au grade de lieutenant.
- Le 1^{er} novembre 1937, premier-lieutenant Frédéric Stauffer, promu au grade de capitaine.

Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 639 fois, totalisant 1.488 présences.

A. — Service du feu	Incendies	Feux de cheminées	Fausse alertes	Total	Présences
Ville de Genève	114	109	110	333	969
Chêne-Bougeries	—	1	—	1	5
Carouge	7	12	—	19	51
Lancy	3	—	—	3	13
Communes rurales	2	—	—	2	11
France	1	—	—	1	4
	—	—	—	—	—
Totaux	127	122	110	359	1.053
B. — Fermetures de concessions d'eau*				60	74
C. — Fermetures de concessions de gaz*				9	15
D. — Sauvetages de vies humaines*				45	93
E. — Inondations*				79	90
F. — Interventions diverses*				86	161
G. — C.G.T.E.*				1	2
				—	—
Total général				639	1.488

*pour tout le canton.

interventions présences

Relevé des causes d'incendies : 47 imprudences, 21 courts-circuits, 13 inconnues, 13 accidentelles, 8 fourneaux surchauffés, 4 criminelles, 5 retours de flammes, 3 combustions spontanées, 3 vices de construction, 2 collisions, 2 calorifères défectueux, 2 bistrages, 1 explosion de réchaud, 1 cheminée fissurée, 1 fuite de gaz, 1 plaisanterie. Total : 127 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton : 25 pannes d'ascenseurs, 20 émanations de gaz et d'acides, 13 chauffages centraux surchauffés, 10 refoulements d'égouts, 1 explosion de tubes d'oxygène, 4 explosions de cuisinières à gaz, 5 cheminées menaçant de tomber sur la chaussée, 2 soufrages d'appartements, 2 banderoles placées sur la chaussée, 2 bateaux à la dérive, 1 explosion de gaz, 1 affaissement de la chaussée. Total : 86 interventions.

Absences du personnel :

Le remplacement du personnel du poste permanent absent pour cause de maladie, accidents et congés annuels, a été régulièrement effectué par le personnel des compagnies soit 19 services.

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	92	458	10.660	264
Service du feu, Ville de Genève	—	—	7.890	—
	—	—	—	—
	92	458	18.550	264

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 80 bâtiments divers.

Compagnies

Récapitulation des services :

	Nombre	Présence
Incendies	28	352
Gardes	1.741	3.262
Exercices obligatoires	10	2.326
Exercices volontaires	11	180
Ecoles de recues	10	16
Cours d'aspirants	3	24
Inspection des bouches à eau	2	12
	1.805	6.172

avec 6.172 présences.

Incendies :

a) *Alarmes des compagnies :*

	Présences
5 avril, rue Zurlinden, explosion	115
27 août, avenue du 1 ^{er} Juin, 3, feu appartement et cave	45
31 août, rue du Pré-Jérôme, 20/22, feu de chantiers	104

b) *Sans alarme :*

25 interventions	88
----------------------------	----

Au total, 28 interventions avec 352 présences.

Communes rurales :

Les 8 et 9 mai, notre service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Troinex ; du 8 au 12 juillet sur celui de Céligny.

Service de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Théâtre	90	458	—
Alhambra	20	40	20
Amis de l'Instruction	25	50	25
Casino de St-Pierre	29	57	29
Casino-Théâtre	262	524	262
Cinapol	502	602	502
Comédie	199	398	199
Ecole des Asters	8	16	8
Ecole des Crêts	4	8	4
Ecole de St-Jean	8	16	8
Ecole de Sécheron	7	14	7
Kursaal	153	306	153
Palais des Expositions	79	132	79
Salle Cæcilia	6	12	6
Salle Carry	5	10	5
Salle des Eaux-Vives	41	82	41
Salle du Faubourg	22	25	22
Salle du Môle	47	52	47
Salle de Plainpalais	107	243	107
Salle de la Réformation	1	2	1
Services divers	126	215	126
	1.741	3.262	1.651

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 2, 4, 7, 11, 18 avril et 12, 26 septembre, 6, 10, 17 octobre.

Des exercices volontaires non soldés ont été organisés par les compagnies.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 1010 services ; ainsi que le service de piquet les dimanches et jours de fêtes avec 127 présences.

Assurance. — A l'exception de celui du poste permanent, le personnel des compagnies, les sauveteurs-auxiliaires, les samaritains, les conducteurs d'autos et de chevaux sont assurés par la Société suisse des sapeurs-pompiers. De son côté, comme par le passé, le personnel permanent est assuré auprès d'une compagnie privée.

D'autre part, en application de l'art. 3 du règlement de service du bataillon, la Ville de Genève a versé une somme de fr. 9.366,— pour 5.352 mois à 458 sapeurs et sauveteurs, sous forme d'allocation mensuelle de fr. 1,75 pour leur permettre de faire partie d'une société de secours mutuels pour maladies contractées en dehors du service.

Entretien des dépôts et du matériel. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 228 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 509 présences. Ces services divers ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

SAUVETEURS AUXILIAIRES

Sections :	Effectifs au 31.12.37	Services	Présences
EAUX-VIVES	35	22	305
CITÉ RD. ET RG.	63	28	648
PETIT-SACONNEX.	35	10	198
PLAINPALAIS	38	22	309
Totaux	171	82	1460

L'exercice s'est écoulé normalement et rien de spécial n'a été enregistré. Aucun changement dans l'effectif des sections, ni dans l'état-major. Dans chaque section les services ont été suivis avec zèle, régularité et bonne volonté.

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de Service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES ET CONCERTS

1. *Concerts gratuits*

Seize sociétés genevoises (12 instrumentales et 4 chorales) ont donné 38 concerts gratuits d'été organisés par la Ville.

La plupart de ceux-ci ont eu lieu à la promenade du Lac (24) et aux Bastions (9). Comme l'an dernier, la Ville n'a choisi que les principaux groupements musicaux.

Diverses sociétés ont pris l'initiative de donner des concerts sous le patronage du Conseil administratif : Chorale de l'école laïque de garçons du faubourg Mulsant (Roanne), Amicale accor-

déoniste genevoise, Union accordéoniste mixte, Fanfare de l'école de recrues 1/1, Fanfare du régiment 3.

L'Orchestre symphonique de Genève a joué principalement à la rotonde du quai du Mont-Blanc pendant la première partie de la saison, puis, dès le 17 août, exclusivement au kiosque de la promenade du Lac. Cet ensemble de musiciens professionnels a toujours rencontré le meilleur succès.

Lors des fêtes patriotiques, la Ville a eu recours à M. R. Vuataz pour des concerts de carillon à Saint-Pierre.

2. Concerts payants en plein air

Huit concerts payants de grandes harmonies et fanfares de notre ville ont eu lieu à la promenade du Lac, le centre des concerts en plein air.

3. Concerts d'hiver

Des places au prix réduit de 75 centimes ont été réservées par l'Orchestre romand pour le public des spectacles populaires de la Ville. Elles ont été accordées pour les concerts à Victoria-Hall.

4. Représentations théâtrales populaires

Les spectacles populaires de comédie dont la Ville assure la préparation rencontrent la faveur d'une clientèle toujours nombreuse et assidue.

Dans l'ordre chronologique, voici les 18 spectacles à 75 centimes donnés au Grand-Théâtre :

- 11 janvier : *L'Ami Fritz*, d'Erkman-Chatrian, par La Comédie.
- 18 janvier : *Mon père avait raison*, de Sacha Guitry, par la Comédie.
- 26 janvier : *L'Exaltation*, d'Edouard Schneider, par le Studio d'art dramatique.
- 1 février : *L'Amour*, de Kistemaekers, par la Comédie.
- 6 février : *Huis-Clos*, de Jean-Bard, par M^{me} Prozor et la Compagnie Jean-Bard.
- 11 février : *Cinna*, de Corneille, par MM. Lupovici et Armand et la Comédie.
- 17 février : *Peg de mon cœur*, d'Yves Mirande et Vaucaire, par le Studio d'art dramatique.
- 22 février : *Compartiment de dames seules*, de Hennequin, par la Comédie.
- 1^{er} mars : *Désiré et Le Mot de Cambronne*, de Sacha Guitry, par la Comédie.
- 6 mars : *Il ne faut jurer de rien*, d'Alfred de Musset, par la Comédie.
- 20 mars : *Anatole*, de Schnitzler, par les comédiens du Syndicat des artistes suisses.
- 24 mars : *Le Bonheur du Jour*, d'Edouard Guiraud, par le Studio d'art dramatique.
- 7 avril : *Mademoiselle Bourrat*, de Claude Anet, par les comédiens du Syndicat des artistes suisses.
- 25 octobre : *Le Cerf-Volant*, de Jean-Bard, par la Compagnie Jean-Bard.
- 6 novembre : *Mon Bébé*, de Hennequin, par les comédiens du Syndicat des artistes professionnels suisses.
- 15 novembre : *Jean de la Lune*, de Marcel Achard, par le Studio d'art dramatique.
- 6 décembre : *La Nuit de la Peur*, de de Lorde et Letailleur, par la Comédie.
- 20 décembre : *Télépathie*, de R. Besson et A. Verly, et *Le Malade imaginaire*, de Molière, par La Comédie.

5. Orchestre Romand

L'Orchestre romand a donné, au Grand-Théâtre et à Victoria-Hall, une série de concerts qui ont été suivis par un public très nombreux s'intéressant toujours mieux à l'activité du grand ensemble symphonique genevois.

Voci la liste de ces quatorze concerts :

- 20 janvier : Grand-Théâtre, direction S. Baud-Bovy, soliste Johny Aubert, pianiste.
- 3 février : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste M^{lle} Léonora Meyer, cantatrice.

- 9 février : Victoria-Hall, direction Ansermet, avec Société de chant sacré et divers solistes.
17 février : Victoria-Hall, direction Baud-Bovy, soliste Loyonnet, pianiste.
3 mars : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste, Feuermann, violoncelliste.
8 mars : Victoria-Hall, direction Ansermet, concert plébiscite.
10 mars : Victoria-Hall, direction Barblan, avec Société de chant sacré.
17 mars : Victoria-Hall, direction von Hoesslin, soliste Szigeti, violoniste.
13 octobre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste Braïlovsky, pianiste.
27 octobre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste Adolphe Busch, violoniste.
10 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, solistes M^{me} Conchita Badia, M^{me} Jacqueline Blancart, pianistes.
24 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste M. Milstein, violoniste.
8 décembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, avec Société de chant sacré, soliste M. S. Racher, saxophoniste.
17 et 18 décembre : Victoria-Hall, direction von Hoesslin, avec Société de chant sacré, M^{mes} Annelies Kupper, soprano, Nina Müsch, alto, MM. Ernest Bauer, ténor, et J. Willy, basse.

B. GRAND-THÉÂTRE

Répertoire. — Pour permettre à la Société romande de spectacles d'assurer une part plus forte à l'Orchestre romand et d'obtenir elle-même des moyens pécuniaires plus grands, l'allocation budgétaire pour subventionner les représentations au Grand-Théâtre a été portée de fr. 36.000,— à fr. 46.000,—.

A l'issue de la saison 1936-37, le Conseil administratif a établi un cahier des charges pour l'exploitation de la saison lyrique. Une inscription a été ouverte, puis l'adjudication confiée à la Société romande de spectacles dont la commission consultative du Théâtre a beaucoup apprécié l'activité désintéressée et les excellents résultats artistiques. Le Conseil administratif s'est réservé la possibilité de donner des spectacles populaires de comédie organisés par la Ville et de louer le Théâtre pour des concerts et des spectacles de danse ainsi que pour des tournées étrangères ; cette faculté ne s'appliquant pas à des spectacles lyriques organisés par des impresarii de Genève.

Voici, dans l'ordre chronologique, les spectacles donnés par cette Société durant l'année 1937 :

La Reine du Cinéma (6), *Carmen* (2), *La Tosca* (2), *L'Auberge du Cheval Blanc* (5), *Rigoletto* (2), *La Walkyrie* (2), *La Vie de Bohême* (2), *Chanson d'Amour* (2), *La Veuve Joyeuse* (2), *Le Barbier de Séville* (2), *Rigoletto* (1), *Les Mousquetaires au Couvent* (2), *Werther* (2), *Princesse Czardas* (2), *Rio Rita* (2) (soit 36 spectacles).

La Ville a préparé 18 spectacles populaires dont nous avons donné la liste dans ce compte rendu au chapitre des représentations destinées au public de condition modeste.

Les Compagnons de Romandie ont joué trois fois *La vie profonde de Saint-François d'Assise*, de Ghéon.

M. et M^{me} Sakharoff ont donné un gala de danse.

Outre les concerts d'abonnement de l'Orchestre romand, dont plusieurs sont donnés à Neuve, il y a lieu aussi de mentionner le concert symphonique dirigé par M. Gal et donné au bénéfice du Comité genevois d'aide aux réfugiés.

Décors. — Le crédit pour la réfection et la confection de décors a dû être augmenté pour obtenir les créations et restaurations qui s'imposaient.

Le comité de l'Association genevoise pour l'organisation de spectacles Shakespeare a gracieusement cédé les décors du *Marchand de Venise*. Le comité des représentations de *La Nique à Satan* a fait don à la Ville des décors de cet ouvrage. Le délicat travail de réfection du grand rideau d'avant-scène a été confié à M. Molina qui l'a heureusement mené à chef.

Le personnel du Théâtre a profité de transformations effectuées dans les magasins de décors du Théâtre et du Kursaal pour faire une revision des collections de décors.

Bibliothèque. — La transformation de la bibliothèque musicale s'est poursuivie en 1937 avec méthode.

La statistique des consultations donne une idée précise de l'utilité de cette bibliothèque qui est réservée plus spécialement aux services du Théâtre, de l'Orchestre romand et de l'Orchestre symphonique :

Musique symphonique :

	Partitions	Parties	Piano et chant	Brochures	Total
Orchestre romand	135	7.120	4	—	7.259
Conservatoire	20	800	12	—	832
Orchestre symphonique, concerts d'été	80	4.800	12	—	4.892
					12.983
Total					12.983

Musique lyrique (opéras) :

	Partitions	Parties	Piano et chant	Brochures	Total
Société romande de spectacles	8	320	132	16	476
Orchestre symphonique, concerts d'été	12	720	15	—	747
Sociétés diverses de la Ville	4	160	6	—	170
					1.393
Total					1.393

Installation de radio-diffusion. — Un accord s'est fait entre la Société des émissions Radio-Genève et la Ville pour l'installation de deux cabines de radio-diffusion, à charge par la Radio d'assurer l'amortissement rapide de la dépense d'installation.

Une troisième cabine sera aménagée pour des projections.

Eclairage de scène. — La modernisation du jeu d'orgue s'impose. Elle sera réalisée en 1938.

Entretien du bâtiment. — Voir le chapitre XVIII. — « Service immobilier et des bâtiments ».

C. VICTORIA-HALL

La grande salle de concerts a servi à 25 concerts, 21 conférences, congrès ou assemblées, 45 cultes de l'Association chrétienne évangélique, 71 répétitions, soit 162 utilisations.

La salle du Conseil général étant rendue à sa destination, puisque les assemblées de la Société des nations et celles du Bureau international du travail auront lieu au Palais de l'Ariana, le Conseil administratif a décidé de ne plus louer le Victoria-Hall pour des réunions à caractère politique.

La diminution du nombre des grands concerts fait encore sentir ses effets sur les revenus de location du bel édifice de la rue Général-Dufour. Nous avons rendu les conditions de location particulièrement avantageuses, afin que cette salle soit mieux et plus souvent utilisée.

Des modifications importantes ont été apportées à l'installation électrique de la grande salle. L'éclairage est maintenant très amélioré et il est plus discret. Les points lumineux qui fatiguaient la vue des habitués des concerts symphoniques ont disparu. L'éclairage de la scène est très également réparti ; il se fait depuis les « verrières » du haut de la salle. Il était difficile d'opérer ces transformations car il ne fallait en rien modifier le caractère architectural de la salle.

D. KURSAAL

La saison d'été du Kursaal s'est ouverte le vendredi 14 mai et s'est achevée le jeudi 16 septembre.

Le tableau des programmes de cette saison indique qu'elle a été avant tout consacrée au music-hall :

Semaines		Jours	Spectacles
1 ^{re}	Spadaro, troupe Liaezed, Saint-Clair et Day, Géo Dorlis, etc. . . .	7	8
2 ^{me}	Florelle, Jacques Dutal, les 5 Colorados, Lai-Foun, etc.	7	8
3 ^{me}	Les frères Isola, Sonia, Gansser et Marco, Roggs, Dréan, etc.	7	8
4 ^{me}	Six Marvels, Billy Jackson Girls, Georges-André Martin, etc.	7	8
5 ^{me}	Lilly et Emy Schwartz, Kentucky Singers, etc.	7	8
6 ^{me}	Mireille, Chandra Kali et ses danseuses, Lassisters Bros, Zoïga et Rachel, etc.	7	8
7 ^{me} et 8 ^{me}	<i>Au soleil de Marseille</i> , opérette de Tutelier et Audiffred, musique de Georges Sellers, interprétée par M ^{lle} Mireille Ponsard, Gorlett, etc.	14	16
9 ^{me}	Les deux Reverho, Germaine Sablon, Joé Bridge, etc.	7	8
10 ^{me}	Simone Valbelle et ses musiciennes, Tréki, Li King Si, etc.	7	8
11 ^{me}	Nina Weinert, les Auroras, Mady and Cord, Miss Dora, etc.	7	8
12 ^{me} , 13 ^{me} , 14 ^{me} et 15 ^{me}	<i>Tourbillon de plaisirs</i> , revue à grand spectacle, de Jean Valmy et Robert Valaire, interprétée par M ^{mes} Marthe Ferrare, Béa Zoltana, Andrée Vavon, MM. Murati, Auberti, etc.	28	32
16 ^{me}	Reda Caire, 12 Billy Jackson Girls, André Zim, etc.	7	8
17 ^{me} et 18 ^{me}	<i>La Rumba</i> , opérette de Jean Badès, musique de Louis Rey, interprétée par M ^{mes} Violette Fleury, Noëlle Demas, Ginette et Simone Poussard, MM. Serge d'Huchet, Badès, Itten, Marti, Jacquelin, etc.	14	16
		126	144

La Nouvelle Société pour l'exploitation du Kursaal de Genève a réduit son capital de 150.000 à 15.000 francs, puis a porté ce dernier capital à 63.000 francs, la majorité des actions passant en mains d'un groupe genevois.

A la suite de cette transformation, le nouveau conseil d'administration s'est réparti ses fonctions : M. Raviola, présidence, administration générale et surveillance de la comptabilité ; M. Dérouand, direction générale et contrôle des jeux ; M. Panzani, direction artistique ; M. Jæger, trésorerie ; M. Gsell, tout ce qui concerne la restauration.

L'exploitation des jeux ayant soulevé certaines critiques durant la saison 1935 et 1936, l'autorisation fédérale d'exploiter le jeu de la boule en 1937 a été accordée à titre provisoire.

A la suite de la dénonciation du bail par le propriétaire du bâtiment des décors situé à la rue Barton, nous avons pu abandonner ce local et réaliser ainsi une économie. Les décors qui s'y trouvaient ont été déposés au Kursaal et dans les magasins des décors du Grand-Théâtre.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. F. GARDY

COMMISSION. — La Commission a eu le regret de perdre un de ses membres en la personne de L.-F. CHOISY, professeur à la Faculté des lettres, qui en faisait partie depuis 1908.

Fin décembre, la Bibliothèque a reçu les adieux de M. Frédéric GARDY, entré en 1899 et directeur depuis 1906 et ceux de M. Emile CHATELAN, bibliothécaire de 1^{re} classe, entré en 1900.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :

a) Ouvrages neufs	fr.	5.351,20	
b) Ouvrages d'occasion.	»	1.355,50	
c) Suites	»	7.279,90	
d) Périodiques	»	20.402,25	fr. 34.388,85

II. Manuscrits	»	20.661,40	
III. Estampes et portraits	»	173,50	

IV. Reliure	»	14.206,20	
			fr. 55.223,75
			» 14.206,20
			fr. 69.429,95

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :

a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr.	9.620,—	
b) Allocation de la Ville	»	20.880,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	»	7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	»	4.000,—	fr. 41.500,—

II. Ressources extra-budgétaires :

e) Allocation de la Société médicale	»	1.000,—	
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)	»	605,40	
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »	»	6.024,55	
h) » » « Dons et legs »	»	20.300,—	
			fr. 69.429,95

A cette somme s'ajoutent les achats effectués par :

a) le « Fonds Disdier » (don de l'Université)	»	2.591,05
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	»	2.723,20
c) la Faculté de médecine	»	5.245,50

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Brochures (incl. brevets)		Thèses et pièces acad.
Dons	3.831	7.595	(6.731)	7.836
Achats	1.925	172	—	—
Remis par cinq sociétés (suivant convention)	696	—	—	—
Totaux	6.452	7.767	(6.731)	7.836

CATALOGUE. — Ont été catalogués : 4.552 ouvrages nouveaux, 547 volumes et fascicules de suites, 1.081 brochures et 971 thèses d'Universités suisses et étrangères.

1.176 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 11.870 fiches et le catalogue par matières de 9.215.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture, la Salle Naville et la Salle Moynier ont été fermées pendant le mois d'août et du 27 au 30 décembre.

Salle de lecture. — En 273 jours, 33.328 volumes ont été communiqués à 1.321 personnes. Ces chiffres comprennent :

1° Service de la journée : 273 jours, 22.934 demandes d'ouvrages et 32.628 volumes communiqués. Moyenne par jour : 84 demandes et 120 volumes.

2° Service du soir (20 à 22 h.) : 121 séances, 1.231 lecteurs, 700 volumes communiqués. Moyenne par séance : 10 lecteurs et 6 volumes.

Il a été délivré 529 nouvelles cartes d'entrée, dont 203 à des étudiants.

Salle Ernest Naville. — 206 jours, 5.150 consultations par 318 personnes différentes, 3.193 volumes et documents communiqués¹.

Salle Gustave Moynier (périodiques). — 226 jours, 3.170 consultations (dont 1.423 par des étudiants). Moyenne par jour : 14 lecteurs (dont 6 ou 7 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 25.014 volumes ont été prêtés à domicile, à Genève, à 2.054 personnes (dont 709 étudiants).

1.355 volumes ont été prêtés à 41 bibliothèques et institutions suisses et 29 volumes à 14 bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 682 volumes de 43 bibliothèques genevoises, 592 volumes de 27 bibliothèques et institutions suisses d'autres cantons, et 74 volumes de 17 bibliothèques de l'étranger.

Pour le service du prêt interurbain, la Bibliothèque a reçu 1.923 cartes de demandes d'autres bibliothèques suisses, dont elle a fait suivre 974 ; elle en a adressé de son côté 692.

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 24 lecteurs par jour et a prêté à domicile 2.026 volumes.

DONATEURS. — 264 particuliers ont donné 2.076 volumes et 860 brochures et pièces diverses.

474 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.755 volumes, 6.735 brochures et pièces diverses (dont 6.731 brevets), et 7.836 thèses et pièces académiques.

PRINCIPAUX DONS ET LEGS. — *Dons.* — La Bibliothèque a reçu entre autres les dons suivants :

De l'hoirie Georges BECKER, 46 volumes et 51 brochures musicologiques.

Des héritiers de M. le prof. L.-F. CHOISY, 240 volumes.

Du prof. H.-K. CORNING, de Bâle et de M^{me} GALOPIN-CORNING, 899 volumes.

¹ Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des imprimés de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau.

De M. Perceval FRUTIGER, 62 volumes et 15 brochures.

De M^{me} Aug. GAMPERT, 98 volumes et 89 brochures de théologie.

Du FONDS DISDIER, 196 volumes d'histoire et de philosophie.

Legs. — M. Ch. KOLLER a légué à la Bibliothèque sa collection d'œuvres musicales et de livres sur la musique comprenant plusieurs ouvrages anciens et précieux, environ 400 volumes et opuscules.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CONSULTATION. — En 259 jours, il y a eu 480 consultations par 113 personnes différentes et 711 volumes et documents communiqués.

13 manuscrits ont été prêtés à 4 bibliothèques suisses. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 42 manuscrits de bibliothèques ou archives suisses et étrangères.

Archives J.-J. Rousseau. — 19 consultations par 8 personnes différentes, 39 volumes et documents communiqués.

CLASSEMENT. — Les travaux de classement et de cataloguement ont été continués.

DONS. — 12 personnes et 7 institutions ont donné ou légué 1.842 documents (volumes, lettres, etc.).

ACHATS. — 1.230 documents (volumes, lettres, etc.).

PRINCIPAUX DONS ET ACHATS. — *Dons* : De l'hoirie BECKER, la correspondance de Georges BECKER, 1.364 lettres et billets, et quelques compositions musicales.

De M. Frédéric NAVILLE, 1 lot de manuscrits littéraires, historiques et politiques d'Henri Boissier.

De la famille de feu le prof. Amé PICTET, les papiers scientifiques de ce dernier et ceux de son grand-père, Jules Pictet de Sergy, consistant en souvenirs personnels, mémoires et notes d'histoire genevoise.

De l'hoirie Emile THURY, 102 volumes et dossiers, travaux du prof. Marc Thury.

De M. Jean TURRETTINI, deux dossiers de lettres écrites à Carl Vogt.

Achats. — Outre l'acquisition capitale des Archives de la famille TRONCHIN, XVI^e-XVIII^e siècles (397 volumes) faite conjointement avec la SOCIÉTÉ DU MUSÉE HISTORIQUE DE LA RÉFORMATION, avec une subvention du Fonds auxiliaire de la Bibliothèque et l'aide du FONDS HARVEY, la Bibliothèque a acquis des lettres d'Amiel, Alph. de Candolle, J.-D. Colladon, François de Sales, divers membres de la famille de Staël, Thalberg, Rodolphe Töpffer, etc.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CONSULTATION. — 45 personnes différentes.

La Salle Lullin et le Musée J.-J. Rousseau ont été visités par 797 personnes.

DONS. — 27 personnes et 10 institutions ont donné ou légué 2 recueils et 410 pièces, notamment 215 portraits genevois (gravures, photogravures, etc.) don de M. Albert CHOISY.

DÉPARTEMENT DES CARTES

En raison des transformations, le DÉPARTEMENT DES CARTES a été fermé pendant toute l'année.

ACCROISSEMENT. — 82 cartes, don du Service topographique fédéral, à Berne.

Divers

Les travaux de transformation de la Bibliothèque ont été poursuivis pendant toute l'année. Les locaux du premier et du deuxième étage de tout le bâtiment et le rez-de-chaussée de l'aile sud ont reçu leur destination nouvelle, seule la salle de lecture n'a pas été bouleversée.

Le 16 mars, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 35.400,— (y compris fr. 11.000,— alloués

l'année précédente par le Conseil administratif) pour l'achèvement du 4^e étage, et la création d'un cinquième étage de magasins dans l'aile sud.

La nouvelle Salle Ernest Naville est entrée en service au début de l'été. La Faculté des sciences économiques et sociales a pris possession de ses nouveaux locaux au début du semestre d'hiver. La Faculté de droit s'est installée dans les siens les derniers jours de l'année.

La réfection des façades entreprise au mois de juillet a duré jusqu'en décembre.

La Bibliothèque a été fermée en août et entre Noël et le Nouvel an pour permettre la transformation de l'éclairage dans la salle de lecture et la mise à 220 volts du courant électrique dans tout le bâtiment.

EXPOSITIONS. — Les expositions temporaires suivantes ont eu lieu dans la salle Ami-Lullin :

En mars, avec le concours des Archives d'Etat, choix d'anciens documents comptables, à l'occasion des Journées d'études bancaires (18-20 mars 1937).

En août, œuvres et portraits de naturalistes genevois, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société helvétique des sciences naturelles.

En octobre, avec le concours de M^{me} Ernest de Beaumont et d'autres personnes dévouées, exposition commémorative du 150^e anniversaire de la naissance du général Dufour et, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses, dont une des séances s'est tenue, le 10 octobre, dans la salle de lecture de la bibliothèque, exposition de reliures anciennes.

PUBLICATIONS. — Fernand AUBERT : *A propos des cuivres de Hondius*. (Genava, t. xv, p. 122-126) ; Aug. BOUVIER : *Un portrait de Turquet de Mayerne attribué à Rubens*. (Genava, t. xv, p. 200-205).

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE

A) BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice : Mlle Hélène RIVIER

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1937, le stock général des livres a passé de 10.102 à 11.251 volumes ; dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques, ni les volumes de la Section des jeunes.

Donateurs. — 24 personnes ont donné 123 volumes.

Dépenses pour acquisitions. — Il a été dépensé fr. 6.549,70 pour l'achat de 1.127 volumes et fr. 1.480,35 pour les périodiques et journaux quotidiens.

Frais supplémentaires de reliure et entretien du stock. — A mesure que les années passent et que le nombre de nos lecteurs augmente, nos volumes s'usent davantage : alors que l'année dernière nous avons retiré 600 volumes pour être reliés à neuf, cette année nous avons dû retirer 876 volumes dont 101 ont même dû être rachetés à nouveau et 775 reliés à neuf. Le crédit de fr. 3.000,— voté à l'extraordinaire ne suffisant pas, les frais supplémentaires ont été pris sur le budget ordinaire des acquisitions et reliure.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1937, nous avons 9.604 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile. Ce chiffre se décompose comme suit :

Inscriptions au 31 décembre 1936	8.242
Nouvelles inscriptions en 1937	1.362

Prêts. — En 298 jours ouvrables il a été prêté 113.346 volumes (contre 107.596 en 1936). Ce chiffre comprend 13.577 volumes de la Section des jeunes. Pour les adultes la moyenne de prêts a été de 335 volumes par jour, alors qu'elle était de 314 en 1936.

Ce qui a été lu :	1936	1937	%	(% en 1936)
0. Généralités	840 volumes	972 volumes	0,9	(0,9)
1. Philosophie	1.823 »	2.117 »	2,1	(1,9)
2. Religion	1.175 »	1.205 »	1,2	(1,2)
3. Sciences sociales	2.762 »	2.640 »	2,7	(2,9)
4. Philologie	903 »	1.065 »	1	(0,9)
5-6. Sciences pures et appliquées.	10.715 »	11.303 »	11,4	(11,6)
7. Beaux-arts et arts récréatifs.	5.574 »	5.358 »	5,5	(6)
8. Littérature (romans non compris)	7.870 »	8.182 »	8,2	(8,5)
9. Histoire	5.615 »	6.087 »	6,1	(6)
91. Géographie et voyages . .	9.537 »	9.749 »	9,8	(10,2)
B. Biographies	10.478 »	10.405 »	10,4	(11,2)
R. Romans	36.195 »	40.686 »	40,7	(38,7)

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Emprunteurs. — A fin 1937, nous avons 1.211 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile, ce qui représente 193 nouvelles inscriptions pour l'année 1937. Nous avons en outre 58 enfants qui, ayant atteint l'âge de 16 ans, ont passé dans la bibliothèque des adultes.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1937, le stock de livres a passé de 1.390 à 1.601 volumes.

Dépenses pour acquisitions et reliure. — Il a été dépensé fr. 728,— pour l'achat de 211 volumes et la reliure de 44 volumes. Toutes les réparations de volumes ont été passées sur le budget de la bibliothèque des adultes.

Prêts. — Durant l'année 1937, soit en 50 jeudis, nous avons prêté 13.577 volumes (contre 14.109 en 1936), ce qui représente une moyenne de 271 volumes par jeudi. Nous attribuons ce recul au fait que les acquisitions étant insuffisantes, le choix des nouveaux ouvrages est trop restreint.

Ce qui a été lu :	1936	1937	%	(% en 1936)
Vulgarisation	2.252 volumes	2.137 volumes	15,8	(15,4)
Histoire et voyages	1.389 »	1.256 »	9,3	(9,8)
Biographies	688 »	626 »	4,6	(4,8)
Contes et légendes	2.159 »	2.053 »	15,1	(15,4)
Romans	7.621 »	7.505 »	55,2	(54)

Société des amis de la bibliothèque. — Une collection d'environ 15.000 diapositifs pour projections lumineuses a été constituée par cette société grâce à divers dons (MM. Guillaume Fatio, H.-P. Hoffer, Choisy, etc.). Cette collection est entreposée dans nos locaux pour être mise à la disposition du public. Une partie des sommes consacrées jusqu'ici à divers abonnements de revues a dû être utilisée pour l'organisation de cette collection.

B) BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes ; place de la Madeleine ; Plainpalais ; Servette ; Crêts du Petit-Saconnex)

Conservateur : M. E. DUJARDIN.

1) Bibliothèques

Prêts à domicile. — Le nombre des volumes sortis s'est élevé, en 1937, à 257.886 contre 255.156 en 1936, bien qu'une forte augmentation eût déjà eu lieu les années précédentes (augmentation de 15.260 en 1936, et de 19.276 en 1935).

Les 257.886 livres sortis en 1937 se répartissent ainsi :

Alpes	46.285	en 1937	contre	47.947	en 1936
Madeleine	83.408	»	»	82.233	»
Plainpalais	66.276	»	»	66.518	»
Servette	52.928	»	»	49.488	»
Crêts du Petit-Saconnex	8.989	»	»	8.970	»

Le pourcentage par catégories varie selon les bibliothèques. Ainsi les romans représentent environ le 83 % aux Alpes, le 74 % à Plainpalais, le 73 % à la Madeleine et le 63 % à la Servette. Les biographies et l'histoire représentent le 12 % à la Madeleine et à la Servette, le 9 % à Plainpalais et le 5 % aux Alpes. Puis viennent les autres catégories, parmi lesquelles les voyages et les sports tiennent le premier rang. Les romans restent de beaucoup les plus demandés ; cependant, les livres des autres catégories sont de plus en plus appréciés et sortent toujours davantage, dans la proportion où nos ressources nous permettent d'offrir aux lecteurs un choix plus varié d'ouvrages récents.

Acquisitions et reliure. — Les dépenses se répartissent ainsi pour l'ensemble des 5 bibliothèques circulantes :

977 livres neufs ayant coûté	fr. 2.402,80
978 livres d'occasion ayant coûté	» 1.284,60
Total 1.775 volumes	fr. 3.687,40

Même les livres achetés d'occasion sont, le plus souvent possible, nouvellement parus.

D'autre part, 69 donateurs ont offert 463 volumes, en majeure partie des romans.

Les journaux et les revues ont coûté fr. 928,75.

Il a été dépensé, pour la reliure, fr. 3.537,15.

Les sommes destinées aux acquisitions et à la reliure ayant été reconnues insuffisantes pour les 5 bibliothèques circulantes, les autorités en ont décidé l'augmentation.

Inscriptions et radiations. — 1911 nouvelles inscriptions ont été enregistrées, au cours de l'année, pour les 5 Circulantes. Après déduction de 1.110 radiations, dues aux départs ou aux décès, les lecteurs inscrits atteignaient, au 31 décembre 1937, le nombre de 10.074 et se répartissent ainsi :

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Alpes	1.091	775	36	1.902
Madeleine	1.973	987	76	3.036
Plainpalais	1.468	1.317	98	2.883
Servette	1.034	945	32	2.011
Crêts du Pt-Saconnex	175	65	2	242
Total	5.741	4.089	244	10.074

2) Salles de lecture

a) RUE DES ALPES.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré, cette année, 61 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers et munis de la carte d'identité, soit :

18 Genevois, 36 Confédérés et 7 Etrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, en 1937, s'est élevé à 45.075 au lieu de 51.110 en 1936.

b) RUE DE CAROUGE.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré 27 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi :

4 Genevois, 17 Confédérés et 6 Etrangers.

Entrées. — Le nombre des entrées s'est élevé à 18.767 contre 17.327 l'année précédente. Depuis l'ouverture de la Salle en 1932, le nombre des entrées est allé en augmentant.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Commissions. — Dans sa séance du 6 janvier 1937, le Conseil administratif a adopté le nouveau règlement des commissions A et B des sections des Beaux-Arts et des Arts décoratifs et en a désigné les membres :

Beaux-Arts. — Commission A (art ancien) : MM. E. DARIER, J. LULLIN, G. MARTIN, B. NAEF, S. PAHNKE. — Commission B (art moderne) : M. A. SCHMIDT. La Commission sera complétée ultérieurement.

Arts décoratifs. — Commission A (art ancien) : MM. Ch. CONSTANTIN, G. MARTIN, A. MARTINET, M^{me} B. SCHMIDT-ALLARD. — Commission B (art moderne) : MM. J. CHOMEL, G. MARTIN, H. MOZER, M. NOVERRAZ ; M^{me} B. SCHMIDT-ALLARD.

Dans sa séance du 19 février 1937, le Conseil administratif a nommé M. Alexandre MOTTU, membre de la commission archéologique, en remplacement de M. Paul CHAVAN, décédé.

Statistique des entrées :

	1937	1936
Entrées payantes	3.137	2.694
Entrées gratuites	82.618	67.846
	<hr/>	<hr/>
Total	85.755	70.540

Ajouter à ce chiffre, 14.228 entrées gratuites se répartissant comme suit :

- 1.113 élèves des écoles primaires et privées,
- 80 » du Collège moderne et école professionnelle de jeunes filles,
- 158 » de l'école des Arts et Métiers,
- 355 » de l'école des Beaux-Arts,
- 821 » de l'école secondaire des Jeunes filles,
- 5.502 » du Collège,
- 51 » d'écoles suisses,
- 424 » d'écoles étrangères,
- 653 étudiants des cours universitaires,
- 1.028 entrées aux cours et conférences,
- 1.490 entrées au cinéma scolaire,
- 2.553 entrées diverses : expositions, cartes d'étude, membres de sociétés artistiques, etc.

14.228 entrées

	1937	1936
soit, au total, visiteurs et auditeurs .	99.983	83.076

De l'inauguration du Musée (15 octobre 1910) au 31 décembre 1937, le nombre des entrées s'est élevé à 1.790.789, se décomposant comme suit :

Entrées payantes	125.447
Entrées gratuites	1.443.062
Ecoles, cours et conférences	222.280
	<hr/>
	1.790.789

Le Conseil administratif a accordé une réduction de 50 % sur le prix des entrées aux touristes de l'agence Hôtel-Plan, à Genève, durant leur séjour d'été.

Visites scolaires. — Nous avons constaté durant cette année une sensible augmentation du nombre des élèves des écoles primaires et secondaires ayant participé à ces visites, et tout particulièrement des élèves du Collège qui pendant les récréations fréquentent les diverses sections du Musée ainsi que sa bibliothèque.

Cinéma scolaire. — Six causeries avec films sonores ont été organisées pour les élèves des écoles primaires, lesquelles ont eu lieu dans la salle de conférences du Musée. Nous avons enregistré 1.490 auditeurs.

Visites et congrès. — S. M. Farouk, roi d'Egypte et sa suite ont visité les diverses collections du Musée le 26 mars.

A l'occasion du Congrès de la Société helvétique des sciences naturelles, les participants ont visité le Musée les 27, 28, 29 août.

A la demande du Département de justice et police, M. W. DEONNA, directeur, a fait une causerie aux 40 recrues de gendarmerie et leur a fait visiter les collections.

Ventes. — La vente des diverses publications, cartes postales, photographies, etc., a produit la somme de fr. 1.527.40 contre fr. 1.321,10 en 1936.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Travaux d'ateliers. — Comme l'année précédente, le personnel des ateliers a été occupé durant l'année à des travaux de transformation de salles, de mobilier, ainsi qu'à l'aménagement des collections de porcelaines et faïences transférées au Musée Ariana. D'importantes réfections de vitrines, meubles, etc., ont été exécutées à notre entière satisfaction par notre personnel, permettant ainsi de faire face à des crédits insuffisants.

Les locaux précédemment occupés par le poste de gendarmerie ont été désaffectés au début de l'année ; nous y avons installé les ateliers de montage et de tapissier. D'autres servent de dépôts, éventuellement de bureaux.

Beaux-Arts. — La disposition générale des salles n'a pas subi de changement, sauf quelques modifications nécessitées par le placement de nouvelles acquisitions.

Archéologie. — La salle n° 19, dite salle des porcelaines et faïences, a été désaffectée par suite du transfert des collections et des vitrines à l'Ariana. Cette salle recevra une partie des collections Holzer.

Les séries de vases antiques provenant du Musée Ariana ont été installées dans de nouvelles vitrines à la salle romaine, où elles complètent fort heureusement celles qui existaient déjà.

Arts décoratifs. — Les collections de verreries, faïences et fers forgés étrangers, précédemment installées dans le vestibule d'entrée de la bibliothèque, ont été groupées avec les collections locales, salle n° 17. Nous avons exposé à leur place des spécimens de gravures d'Evert van Muyden et de P.-E. Vibert.

Bâtiment. — Le fonctionnement défectueux des conduites d'eau a produit une inondation, le 26 juillet, provoquant des dégâts matériels aux plafonds et planchers des galeries des étains et des armures, à la salle des armures et au salon de Cartigny. Fort heureusement, les collections ont pu être préservées et n'ont subi aucune détérioration. Les risques de dégâts d'eau étant couverts par une assurance, les travaux de réfection et de remise en état des salles ont été à la charge de cette dernière.

Le Service des bâtiments a procédé à des travaux de réfection de la toiture et de l'écoulement des eaux de pluie pour éviter les infiltrations.

RESTAURATION, CONSERVATION

Beaux-Arts. — Nous avons confié plusieurs tableaux à M. Ed. Castres pour être restaurés : de A.-W. Tœpffer, « La Vendangeuse et la Fontaine de Veyrier », dont les panneaux ont été contre-plaqués ; de Conrad Witz, « Les volets de retable », dont quelques parties peu importantes s'étaient détachées ; de Sisley, « le Barrage de Saint-Mammes » ; de Buri, « le Paysage d'hiver », dont les vernis avaient jauni et coulé. « Le Lac Léman » vu de Chexbres, par F. Hodler, a été rentoilé. Ces divers travaux ont été exécutés avec beaucoup de conscience et d'habileté.

Archéologie. — Les objets en bois et pierre provenant des fouilles de la Praille ont été conservés, grâce à des procédés spéciaux, puis installés dans une vitrine à la salle préhistorique.

Notre atelier de montage a également restauré divers objets des collections antiques (terres cuites, bronzes et armes), travaux délicats exécutés à notre entière satisfaction.

Prêts à l'extérieur. — Le Musée a prêté, avec l'assentiment du Conseil administratif, les œuvres suivantes :

- au Kunsthaus, à Zurich : A. Blanchet, « Portrait de M^{me} Blanchet » ;
 - au Kunsthaus, à Zurich : Ingres, « 4 portraits de la famille Gonin » ;
 - à l'Exposition d'art suisse à Vienne : F. Hodler, « La Bataille de Morat » ; Rodo de Niederhausern, « Judas et Jérémie », bronzes ; A. Blanchet, « Portrait de M^{me} Blanchet », bronze ;
 - à l'Exposition des chefs d'œuvre de l'Art français, Paris : Ecole française du XVI^e s., « Sabina Poppaea », « Portrait présumé de Laurent de Normandie », Ph. de Champaigne, « Religieuse sur son lit de mort » ; J.-B. Corot, « Nymphes couchées » et le « Quai des Pâquis » ;
 - au Musée de Versailles : Levitzki, « Portrait de Diderot » ; Ecole française du XVI^e s., « Portrait de Jean II Petitot » ;
 - à la Kunsthalle, Berne : Albert Welti, « Soir de noces » ;
 - au Künstlerhaus, Vienne : James Vibert, « Buste de M. Navazza », terre cuite.
- Au total : 18 œuvres.

D'autre part, quelques tableaux et moulages ont été déposés dans divers bureaux de l'administration municipale et cantonale.

Expositions

Les expositions suivantes ont été organisées :

- En janvier, salle 7 (arts décoratifs) : quelques peintres graveurs contemporains. (Collections du Musée).
- 5 janvier-30 novembre, salle 7 (arts décoratifs) : œuvres gravées de P.-E. Vibert. (Collections du Musée).
- 5 janvier-31 décembre, salle 6 (arts décoratifs) : œuvres gravées d'Evert van Muyden. (Collections du Musée).
- 6 février-14 mars, salles 39, 40, 41 (Beaux-Arts) : Le Paysage français avant les impressionnistes.
- 17 avril-31 mai, salles 39, 40 (Beaux-Arts) : L'Art polonais contemporain.
- 4-14 novembre, galerie des Armures : Souvenirs du Général-Dufour.
- 21-30 novembre, salles 6, 7 (Arts décoratifs) : Bourse Lissignol et Chevallier.
- 8-19 décembre, galerie du rez-de-chaussée : Documents et souvenirs de l'Escalade de 1602.
- 16-23 décembre, salle 7 (Arts décoratifs) : Bourse Galland.

L'exposition « Le Paysage français avant les Impressionnistes » et l'exposition d'Art polonais placées toutes deux sous le patronage de L. E. les Ambassadeurs de France et de Pologne, ont été ouvertes officiellement par les autorités municipales. La première a été organisée avec le concours du Musée du Louvre et de l'Association française d'action artistique ; la seconde par le groupement des artistes professionnels BLOK. Elles ont été, l'une et l'autre, très fréquentées.

En commémoration du 150^e anniversaire de la naissance du Général Dufour, nous avons exposé, avec la collaboration de collections privées, une série de documents et de souvenirs.

Continuant la tradition, nous avons organisé une exposition de souvenirs et de documents historiques à l'occasion des fêtes de l'Escalade de 1602, avec la collaboration de la Bibliothèque publique et universitaire, des Archives d'Etat, de la Compagnie 1602 et des collections du Vieux-Genève. Le public et les élèves ont été très nombreux. Nous avons enregistré du 9 au 12 décembre, 6.887 entrées contre 6.035 à pareille époque en 1936.

Bibliothèque

	1937	1936
Lecteurs	5.092	4.769
Volumes et portefeuilles consultés	7.459	6.715

Comme l'année précédente, les collégiens (au nombre de 1.376) ont été admis à la bibliothèque pendant leurs récréations.

La bibliothèque s'est enrichie de 211 volumes et brochures, soit :

acquisitions	98 volumes
dons	68 »
périodiques	45 »

Echanges. — Nous avons reçu 177 publications émanant de sociétés savantes, de bibliothèques suisses et étrangères, dont 171 en échange de la revue « Genava ».

Prêts à l'extérieur. — 195 publications ont été remises en prêt, dont 60 à la Bibliothèque publique et universitaire.

Reliure. — Nous avons fait relier 53 volumes, dont 26 périodiques.

Cours, conférences et excursions

Les Musées et Collections de la Ville ont collaboré, comme les années précédentes, à l'organisation de cours et conférences, qui ont eu lieu conformément au programme imprimé. 1.028 auditeurs ont assisté aux conférences et cours du Musée d'art et d'histoire.

Excursions archéologiques

Nous avons renoncé, cette année, à organiser des excursions pour ne point concurrencer celles du Conservatoire botanique. Nous verrons s'il y a lieu l'an prochain de reprendre les excursions déjà faites dans le canton et les environs.

Publicité

Nous avons intensifié la publicité en faveur du Musée, tout particulièrement pendant l'Exposition de l'Art français ; une grande propagande a été faite à ce moment en Suisse et à l'étranger, en collaboration avec l'Association des intérêts de Genève.

ANNEXES DU MUSÉE

Promenade du Pin, n° 5. — Nous avons mis à la disposition de la Société d'Histoire et d'Archéologie, de l'Institut Universitaire des hautes études internationales, et pour le cours de journalisme international, la grande salle de conférences du 1^{er} étage.

Les collections d'estampes et d'archives du Vieux-Genève, au 1^{er} étage, les bibliothèques archéologique et numismatique au 3^e étage sont accessibles au public les jours et heures fixés par l'horaire du Musée.

Halle de la Maison de Ville. — Notre personnel des ateliers entretient régulièrement chaque semaine les canons, pièces d'armures etc., exposés sous les voûtes. D'importants travaux de fouilles ont été faits dans le sol pour la pose de conduites électriques et ont nécessité une remise en état minutieuse des objets à la fin des travaux.

Villa romaine de la Grange. — Comme les années précédentes, nous vouons tous nos soins à la conservation des vestiges romains et à la remise en état des abords.

B. MUSÉE RATH

Durant 11 mois de l'année, les salles d'expositions temporaires ont été concédées aux artistes et groupements suivants :

		Entrées	Recettes
Janvier :	Exposition posthume d'A. Perrier	2.802	fr. 67,35
Février :	T. Oguiss, B. Oumansky, H. Schimek et exposition posthume de M. Timenowitch.	10.673	» 3.124,25
Mars :	Institut national genevois, section des Beaux-Arts . .	2.897	» 78,40
Avril :	R. Béguin, E. Chambon, M ^{lle} Faillettaz	3.232	» 307,50
Mai :	Exposition posthume de Jules Courvoisier	2.502	» 623,75
Juin :	Exposition des peintres, sculpteurs régionalistes . .	2.844	» 145,50
Juillet-Août :	Exposition d'été, organisée par l'Association des pein- tres, sculpteurs, dessinateurs et artisans d'art . . .	3.009	» 145,70
Septembre :	Fermé.		
Octobre :	J. Favre, Fred. Fay, Albert Gos	3.729	» 79,15
Novembre :	Section de Genève de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs	4.021	» 136,75
Décembre :	René Guinand, A. Jallard, R. Juillerat et Alb. Welte . .	3.148	» 254,90
	Total	38.857	fr. 4.963,25
		1937	1936
	Entrées payantes	2.337	2.151
	Entrées gratuites	36.520	35.992
	Total	38.857	38.143

Le produit net des entrées, fr. 1.144,75, le pourcentage sur les ventes fr. 3.018,50 et la location de salles, fr. 800,— se sont élevés à fr. 4.963,25 contre fr. 1.943,70 en 1936. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

C. MUSÉE ARIANA

Nous avons poursuivi les travaux de réorganisation du Musée et refait entièrement nombre de salles en repeignant les parois, installant les vitrines et procédant à leur aménagement.

A la fin de 1937, les salles suivantes étaient terminées : Hall 1 et vestibules 1a et 1b groupant l'argenterie, les tapisseries, les vitraux, les ivoires, la verrerie, le mobilier, les armures et quelques vitrines de céramique. Salle II : Porcelaines de France, Italie, Belgique. Salle III : Porcelaines et faïences de la Suisse allemande. Salle IV : Porcelaines et faïences de Nyon. Salle V : Porcelaines et faïences de Genève. Salle VI : Porcelaines d'Allemagne, Autriche, Angleterre, Hollande. Salle VII : Majoliques italiennes. Galerie VIII : Porcelaines de Chine, divers objets chinois. Salles IX-XII : Peinture. Salle XIII : Art musulman et de l'Inde. Salles XIV et XV : Estampes et céramique du Japon.

Nous avons préparé l'aménagement des salles XVIII et XIX qui sont affectées à la faïence européenne et dont l'installation définitive aura lieu au printemps 1938. Nous avons aussi supprimé la bibliothèque qui a été reconstituée dans les sous-sols du Musée et transformé cette pièce en deux salles d'exposition qui seront également aménagées au printemps 1938.

Catalogue. — Nous avons préparé le catalogue du Musée Ariana qui paraîtra l'an prochain.

Travaux divers. — Les travaux d'installation ont nécessité la participation intensive du personnel du Musée d'Art et d'Histoire (travaux de menuiserie, serrurerie, montage) et du Musée Ariana, qui s'est acquitté de cette tâche avec un grand dévouement.

Le Conseil administratif a bien voulu nous accorder d'importants crédits pour l'exécution de nombreuses vitrines indispensables.

Entrées. — Pendant l'année 1937, le Musée Ariana a été entièrement fermé au public.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Parc Mon Repos

Directeur : M. le Professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'ethnographie n'a pas changé dans sa composition. Elle comprend M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL ; Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la société de géographie ; Emile CONSTANTIN ; le D^r Alec CRAMER ; Marcel GROSJEAN ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; Emile UNGER, député et conseiller administratif.

Nous tenons à remercier très vivement les donateurs : M^{mes} BALLEIDIER ; SANKHAUSER ; MM. Jean ROMIEUX ; Edmond ROCHETTE ; Henry CORREVON ; LASSIEUR ; Samuel BAUD-BOVY.

Les collections du Musée d'ethnographie se sont augmentées, cette année, de 311 nouveaux objets : 85 pour l'Afrique, 89 pour l'Amérique, 78 pour l'Asie, 29 pour l'Océanie, 30 pour l'Europe, dont voici la rapide énumération :

Afrique. — 2 instruments de musique, Haut Sankuru ; 2 clystères, 1 boîte à miel, 11 amulettes, 4 cloches de bois, 1 ceinture en fibres, 1 ceinture en écorce, 1 petit bouclier de danses, 5 couteaux, 1 trappe à souris, 1 chasse-mouches, 14 rasoirs, 1 corne-fétiche, Congo Belge ; 1 long fusil à pierre, 1 poignard, 1 couteau, 1 flissah algérienne, Afrique du Nord, don de M^{me} Balleidier ; 8 plats en faïence, 3 cruches, 1 vase à fleurs, 1 pot à beurre, Maroc ; 2 poignards de l'Afrique du nord, remis par M. Noul ; 2 poignards mauritaniens, 2 poignards, 4 haches, 1 peigne en bois, 12 plats en vannerie, Cameroun, dépôt de M. Eugène Pittard.

Amérique. — 8 arcs, 57 flèches, Amérique du Sud, don de M^{me} Balleidier ; 1 parure de deuil, en argent, 5 pendentifs en argent, 2 colliers en argent, 5 boucles d'oreille en argent, 2 fétiches en bois, 5 colliers de cuir recouverts de clous en argent, 1 collier d'étoffe recouvert de clous en argent, Araucans du détroit de Magellan, don de M. Edmond Rochette ; 1 collier fait de rondelles d'os, Amazone, don de M. Lassieur.

Asie. — 2 sabres et 1 couteau japonais, don de M^{me} Balleidier ; 16 flèches, 1 fusil, 1 sabre, coréens, 8 arcs, 2 grands sabres, 13 grandes lances (Djoumandji, Naginata et Souayri), 1 instrument de musique « Fuyé », 3 casques, 1 gong, 7 carquois (Yebira et Outsoubo) avec leurs flèches, 1 poupée-mannequin représentant un guerrier, 1 flèche « Karimata », 1 fourreau de carquois, 2 pistolets, fin du XVI^e siècle, 7 instruments servant à brasser le thé, 1 pendule à poids, 2 fourreaux de hallebarde, 1 nécessaire de toilette, 1 brûle-parfum, 1 écritoire, 1 sabre, 1 corbeille, 1 jeu de neuf flèches, 1 armure de guerrier sur mannequin, Japon, don de M^{me} Sankhauser, et de M. Jean Romieux.

Océanie. — 7 massues en bois, 1 hache ostensor, 4 valves d'huitre perlière, 1 bracelet en coquille, 2 canines de cochon, 1 dent de cachalot, 3 bambous gravés, 1 doigtier, 2 sacs à frondes, Nouvelle Calédonie, 7 casse-têtes, Polynésie, don de M^{me} Balleidier.

Europe. — 3 fusils suisses, 1 carabine, 1 fusil à air comprimé, 3 pistolets, 1 fusil français, 2 fusils à percussion centrale, 2 poires à poudre en corne, 1 sabre, don de M^{me} Balleidier ; 16 jouets de bois,

représentant un troupeau de vaches avec taureau, et de chèvres, Valais, don de M. Henry Correvon ; 1 serrure en bois, Grèce, don de M. Samuel Baud-Bovy.

Conférences. — 1) M. René Gouzy : *Les formes primitives du commerce chez quelques populations de l'Afrique et de l'Amérique* (avec une exposition) ; 2) M. Laslo Ledermann, privat-docent à l'Université : *Une page d'ethnographie hongroise : la vie journalière, les arts du paysan de la Puszta hongroise* (avec projections lumineuses et exposition).

Il devient chaque année plus urgent d'obtenir des locaux vastes, permettant d'exposer les objets qui nous sont remis. Il apparaît légitime de les mettre en vitrine, afin de ne pas décourager les donateurs. Or, nous en sommes dans l'impossibilité absolue. La villa Mon Repos est trop exigüe.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le Dr Pierre REVILLIOD

Commission. — Sans changement.

Personnel. — M. Etienne JOUKOWSKY, Dr ès Sc., assistant de géologie et minéralogie, a été appelé à prendre sa retraite à la fin de l'année 1936. Il était entré dans l'administration, avec le même titre, en décembre 1897 ; c'est donc pendant 40 années exactement que le Muséum a eu le privilège de compter parmi ses collaborateurs le savant modeste qu'a toujours été notre collègue, dont les vastes connaissances furent cependant appréciées dans des milieux fort divers. Son nom restera attaché au développement remarquable qu'ont pris les collections géologiques et minéralogiques sous sa direction.

La mise en valeur de tous ces matériaux, le parti qu'il en sût tirer pour des recherches dans des domaines très variés donnèrent lieu à des publications nombreuses, dont notre institut peut être fier. Il faut citer entre-autres la monographie géologique du Salève, faite avec la collaboration de M. Jules FAVRE, assistant de paléontologie au Muséum, et toutes les notes relatives à la géologie et à la topographie du bassin du petit lac et du plateau genevois. Dans ces recherches de géologie locale, M. JOUKOWSKY acquit une compétence qui fut mise à contribution par les services industriels de notre ville et conduisirent notre collègue à la découverte fort utile d'une nappe d'eau souterraine potable.

M. Raymond GALOPIN a été nommé assistant de géologie et minéralogie à demi-charge. Il a eu l'occasion ces dernières années d'aider M. E. JOUKOWSKY à la révision de la collection minéralogique et se trouve ainsi bien préparé pour prendre sa succession.

Nous avons eu à déplorer le décès prématuré de M. Emile LEHMANN, qui remplissait depuis à peine une année les fonctions de gardien.

Collaborateurs ; visites et séjours d'études. — La collaboration de travailleurs bénévoles nous est chaque année plus précieuse. Sans leur présence et l'activité remarquable qu'ils ont déployée, une importante partie de notre programme de développement des collections systématiques et didactiques de minéralogie et d'anatomie comparée n'aurait pu être réalisée.

Nous tenons à remercier à cette place d'une façon toute particulière M. Paul BUISSON qui durant toute l'année, au cours d'un travail quotidien a mis son talent et son habileté au montage de nombreuses séries de minéraux et de fossiles. Ont droit aussi à notre très sincère gratitude M. SAVARY qui s'est astreint deux après-midi par semaine au nettoyage et à la préparation de squelettes bruts pour la collection générale des squelettes et la collection ostéologique comparative, au développement de laquelle ont aussi contribué, comme les années précédentes, M. B. MOREL et M^{lle} J. MORIN.

M. Jean SIMONET, qui a pris sa retraite après une belle carrière consacrée à l'enseignement dans les écoles primaires, continue à nous assurer sa collaboration comme entomologiste et c'est avec une vive reconnaissance que nous pourrions signaler plus loin le précieux travail qu'il a accompli au cours de 59 séances représentant 230 heures. M. Louis PERROT a bien voulu nous offrir son aide pour des travaux de révision dans nos bibliothèques.

Au talent et à l'activité des dessinateurs et calligraphes relevant du service du chômage du Département du travail, que nous remercions ici très sincèrement, nous devons d'avoir pu avancer la préparation des collections didactiques d'exposition dans diverses sections.

M. Ch. LACREUZE n'a pu être engagé que pendant les mois de novembre et décembre pour continuer la révision des Microlépidoptères de Suisse qu'il avait commencée avec beaucoup de soin l'année précédente.

Parmi les savants de Suisse et de l'étranger venus à Genève consulter nos collections, nous citerons M. le Prof. CHUNG LO LIU de l'Université de Peiping (Chine), qui a poursuivi ses recherches dans la collection des Guêpes pendant une semaine ; MM. les Professeurs ROGER (de Lyon) ; D. DEVOIS de l'Institut agronomique de Paris ; D^r J. PIA de Vienne et M. L. DE GREVE, de Zurich, ont travaillé dans les collections paléontologiques et malacologiques et la collection Lamarek.

Les collections entomologiques, pétrographiques et ostéologiques ont été particulièrement consultées par les spécialistes et amateurs de notre ville.

Il a été remis 59 cartes d'étude, en majeure partie à des élèves du collège et de l'école secondaire des jeunes filles.

Les visiteurs du Muséum en 1937 se répartissent comme suit : 11.256 au Muséum et 5.410 au Musée régional d'Histoire Naturelle au Palais Eynard, soit au total 16.936 dont 1.805 élèves d'écoles conduits par leurs maîtres (413 au Palais Eynard).

M. le D^r K. GÜNTHER, à Dresde, s'est chargé de l'étude des *Acrydiinæ* des collections de dépôts.

Publications. — Le Tome 44 (1937) de la Revue suisse de Zoologie, fort de 490 pages contient 33 publications avec 7 planches et 141 figures dans le texte. Nous citerons entre autres travaux une première étude anatomique de *Uraeotyphlus oxyurus*, genre d'amphibien gymnophione, faite sur les exemplaires rapportés par MM. J. CARL et K. ESCHER de leur voyage dans l'Inde méridionale, et faisant partie de nos collections. Il s'agit de la note de M. J.-G. BAER, l'*Appareil respiratoire des Gymnophiones* (pp. 353 à 357 et 2 fig.)

Un spécimen très intéressant exposé à la galerie supérieure dans la collection A. FOREL, constitué par un nid de fourmis renfermant un nid d'abeilles a été soumis à une nouvelle étude par M. J. CARL : *Un document myrmécologique* in Bull. Soc. entom. suisse, Vol. 17, 1937, pp. 159-164 et 1 fig. Autres publications de M. J. CARL concernant nos collections entomologiques : *Diplopodenstudien IV. Neues über Stemmiuloidea* ; Zool. Anzeiger Bd 117, p. 241-249 et 3 fig. *Démonstration de la cochenille floconneuse du houx* ; Actes Soc. helv. d. Sc. nat. Genève 1937, p. 159. Des Blattides africains ont fait l'objet d'une publication de M. J.-A.-G. REHN in Proc. Acad. nat. sc. Philadelphia.

Des matériaux de nos collections géologiques ont été utilisés dans les deux travaux suivants de MM. J. FAVRE et R. GALOPIN : J. FAVRE, *Révision de la faunule malacologique de l'œningien du Locle* in : *Etudes sur le tertiaire du Haut-Jura neuchâtelois*, par J. FAVRE, Ph. BOURQUIN et H.-G. STEHLIN, Mém. Soc. paléont. suisse, Vol. 60, 1937.

R. GALOPIN : *Une météorite nouvelle : L'Holosidérite d'Union (Chili)*. Bull. suisse min. et petrogr. Vol. 17, fasc. 2, 1937.

Prêts, Dons et Echanges du Muséum. — Un lot d'oiseaux naturalisés, retiré de la collection de prêts a été donné à l'Ecole secondaire des jeunes filles ainsi qu'un aigle à l'Ecole de la rue de Montchoisy. Des lots d'insectes ont été remis à l'Ecole des arts industriels et au Musée scolaire de Tramelan-Dessus.

D'intéressants échanges ont eu lieu entre le Muséum et MM. les D^r L. FORCART à Bâle, D^r ALDRICH à Balboa, Californie (Mollusques) et l'Institut minéralogique de l'Université de Bâle (minéraux).

Il a été accordé de nombreux prêts de volumes et de spécimens d'étude, soit à des particuliers, soit à des Instituts, en tout 178 (dont 152 à Genève et 26 à l'extérieur).

Cours. — Il a été donné en 1937 sept cours publics par le personnel scientifique du Muséum et par de dévoués collaborateurs, MM. D^r J.-L. PERROT, chef de travaux de l'Institut de Zoologie de l'Université, E. DUMONT, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et J. DESHUSSES, D^r ès Sc., que nous prions ici d'agréer nos plus sincères remerciements. Le détail du programme des cours est indiqué

plus loin ; ils ont été suivis par une moyenne de 50 auditeurs. Il a encore été donné cette année par M. P. REVILLIOD, directeur du Muséum, deux cours sur les oiseaux-utiles et oiseaux-gibier à l'école de recrue de gendarmes.

Dons et dépôts au Muséum. — Le Muséum a reçu 95 dons d'objets et de publications. M. J. FAVRE a bien voulu remettre au Muséum une collection de 190 échantillons de roches et de tubes de fossiles des terrains secondaires et tertiaires du Haut-Jura neuchâtelois, série précieuse puisqu'il s'agit de fossiles qu'il a récoltés lui-même aux environs du Locle et qui ont été étudiés dans le travail dont il est question d'autre part. M. E. JOUKOWSKY nous a donné divers appareils, dont 1 broyeur avec moteur et tamis, qui continueront à être utilisés avec profit au laboratoire de géologie.

La SOCIÉTÉ AUXILIAIRE a fait l'acquisition d'un intéressant échantillon d'or natif provenant de la Sierra d'Imataca, au Venezuela ; ce spécimen diffère par sa structure des autres échantillons d'or acquis précédemment, à côté desquels il est exposé, et complète d'une façon très instructive la série relative à l'or. Il a été remis en dépôt par la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE. Nous devons aussi à notre fidèle Société les frais de confection d'un troisième relief du Salève, exécuté par M. M. MONNIER. Ce relief est présenté en coupes transversales, séparées, disposition qui permet de voir les divers aspects des plis du Salève. Ce troisième exemplaire est exposé à côté des deux autres, dans la salle de Géologie du Musée régional au Palais Eynard.

Bâtiment et mobilier. — Il a été procédé par le Service des bâtiments à la réfection du laboratoire de minéralogie ; d'autre part les crédits de ce service, utilisés en grande partie à la réfection intérieure de l'Ariana, ne lui ont pas permis de continuer la transformation des grandes vitrines de la salle d'anatomie. Avec la somme insuffisante inscrite au crédit du Muséum pour la construction de vitrines, il n'a pu être exécuté que la transformation d'une demi-vitrine et la construction de quelques cages de verre pour spécimens isolés (outarde, relief, etc.).

Anatomie comparée, Vertébrés récents et fossiles. — Le panorama de la « Rookerie » d'oiseaux du nord a été complété et terminé. L'acquisition des peaux des oiseaux, naturalisés au Muséum pour cette vitrine, avait été faite précédemment aux frais de la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE. MM. H. LARSEN et F. RIVAROL ont construit deux panoramas destinés aux Corvidés placés dans une ancienne vitrine, modifiée à cet effet, et qui a pris place dans la salle sud du rez-de-chaussée au Palais Eynard. Un des panoramas renferme un groupe de Chocards dans un paysage de haute montagne, l'autre des Corneilles et Freux dans un paysage du canton de Genève, les deux toiles dues au talent de M. Ch. DE ZIEGLER.

La peau d'un phoque à capuchon a été naturalisée et placée dans la vitrine des Pinnipèdes. Divers oiseaux et mammifères ont été mis en peau ou naturalisés, dont une Gazelle de Soemmering. Un modèle de plâtre, d'après le moulage pris sur le cadavre d'un Dauphin souffleur a été confectionné et exposé dans le hall central. Les moulages des os des membres de Mammouth et de Mastodon exposés sur socles dans la salle d'anatomie ont été remontés à neuf. La réfection des vitrines de vertébrés fossiles a été poursuivie. Une vitrine a été consacrée aux Ongulés artiodactyles et petits mammifères (Rongeurs, Insectivores, Chiroptères), une demi vitrine aux Carnivores. De nombreux dessins (reconstitutions de squelettes et d'animaux, des tableaux et textes explicatifs, cartes, etc.) ont été confectionnés.

Le développement des collections de mammifères fossiles a entraîné de grands remaniements des autres séries exposées. La chambre sud qui était utilisée comme laboratoire et contenait une collection anthropologique a été ouverte au public ; elle contient maintenant une partie de la collection didactique d'anatomie comparée, tandis que les collections anthropologiques d'étude ont été rangées dans la cave nord. M. G. MERMOD, qui nous a aidé dans ces transformations a procédé à l'organisation de cette dernière collection et s'est ensuite chargé de la préparation d'une collection de tératologie qui sera exposée à la suite de la vitrine d'embryologie. Un certain nombre de spécimens ont été remontés et des explications et étiquettes ont été composées.

Une importante collection de mammifères en peau, d'Amphibiens, Reptiles et Poissons récoltés par notre concitoyen, M. le Dr A. MONARD, lors de ses expéditions en Angola, a été cataloguée et intercalée.

L'organisation d'une collection comparative d'os d'Oiseaux a été terminée.

Malacologie. — Depuis la suppression d'un poste d'assistant, M. G. MERMOD ne peut plus donner tout son temps à la détermination et au classement des collections malacologiques, occupé comme on vient de le voir à seconder la direction dans l'organisation des collections de vertébrés et d'anatomie comparée. Néanmoins il a pu entreprendre la révision des genres *Murex* et *Mitra* et celle des mollusques de la collection A. HORNUNG. Les spécimens de *Bulimus* de la collection MORICAND ont été intercalés dans la collection générale. Par échange, la collection s'est enrichie d'une centaine d'espèces de Mollusques marins de Californie.

Arthropodes. — Les Sphingidés de la collection Ch. J. PITARD, que le D^r G. AUDÉOUD s'était aimablement offert à déterminer ont été intercalés dans la collection générale de cette famille que M. J. CARL a révisée. Il en est de même des spécimens congolais donnés récemment par M. J. ROMIEUX. Ont encore été intercalés d'autres lots d'insectes, entre autres une intéressante série d'Orthoptères d'Angola.

Les *Acrydiinae* orientaux en dépôt ont été remis pour étude à M. le D^r K. GÜNTHER, à Dresde.

M. J. SIMONET a continué le classement des Coléoptères Carabidés d'après le Catalogue JUNK et reclassé les exemplaires de 9 tribus en 18 boîtes. Il a aussi regroupé en 13 boîtes les spécimens de Libellules doublets du Museum et ceux de la collections MAERKY.

Pour le musée régional, M. J. CARL a continué à développer la partie consacrée à la biologie des Insectes en l'enrichissant de cinq cadres relatifs soit aux Insectes parasites des arbres, soit à la nidification des Abeilles solitaires. La série des cadres se rapportant aux Insectes habitant les maisons a été recomposée et transférée du Muséum au Musée régional. M. J. SIMONET a procédé au triage de nombreux exemplaires doublets de la collection MAERKY et organisé 42 cadres de Carabidés. De nombreux renseignements ont été donnés à des Instituts de Suisse et de l'étranger.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
au 1^{er} janvier 1938

	Collections	Dépôts	Doubles	Tota
<i>Orthoptères</i>	534	94	80	708
<i>Hémiptères</i>	159	74	5	238
<i>Diptères</i>	60	34	6	100
<i>Neuroptères</i>	44	1	4	49
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	45	15	106
<i>Hyménoptères</i>	404	155	222	781
<i>Coléoptères</i>	1.274	388	20	1.682
<i>Lépidoptères</i>	1.144	174	285	1.603
<i>Collections exposées</i>	55	—	—	55
	—	—	—	—
	3.720	965	637	5.322
Collection régionale				1.299
				—
			Total	6.621

Ne sont pas contenues dans ce tableau les collections JURINE et FOREL, qui comptent ensemble environ 315 cadres.

Géologie, Paléontologie, Minéralogie. — M. J. FAVRE a terminé la révision des Lamellibranches tertiaires, des Arcidés aux Pholadidés. La réorganisation des collections de Mollusques tertiaires est ainsi complètement achevée. Diverses petites séries, dont la collection SCHARDT, renfermant des fossiles du crétacé et de la molasse de la région, soit environ 140 espèces, ont été préparées et étiquetées, ainsi qu'une série de Mollusques du Loess remis par M. le Prof. D^r REINHARD de Bâle. Une collection de 190 échantillons de roches et de séries de fossiles des terrains secondaires et tertiaires du Haut-Jura neuchâtelois a été préparée et déterminée. M. J. FAVRE a préparé la partie géologique complément de l'excursion botanique à la Grande Chartreuse faisant partie du programme des cours des musées de la Ville de Genève.

La réorganisation de la collection générale des minéraux a été achevée. Un ensemble de plus de 200 minéraux suisses, achetés et mis en réserve ces dernières années par les soins de M. E. JOUKOWSKY a permis à M. R. GALOPIN l'établissement d'une nouvelle collection qui a été organisée et exposée dans la salle ouest du premier étage du Palais Eynard. Elle occupe les trois corps de vitrine construits l'année dernière. Cette salle était jusqu'à cette année fermée au public et servait de salle de travail. Elle permettra désormais de développer les collections pétrographiques et minéralogiques de Suisse, mais il faudra pour cela de nouvelles vitrines.

M. R. GALOPIN a aussi commencé à former des collections didactiques pourvues d'abondants textes explicatifs. Elles ont été rangées dans la petite chambre nord de la salle de géologie du Muséum, encore un petit local qui pouvait être mis à la disposition des travailleurs et que l'on a transformé en chapelle pour l'exposition au public. Il a été exposé dans cette chapelle une collection de minerais des principaux métaux, fer, cuivre, plomb, zinc, or, argent et platine. La plupart de ces échantillons avaient été réunis autrefois par M. E. JOUKOWSKY dans le but de créer une collection dite « industrielle ». Les tableaux explicatifs renseignent sur les divers modes de formation des gisements. Dans une vitrine, la collection des météorites ainsi qu'une série de spécimens de roches et une série d'échantillons de scories de hauts-fourneaux donnent lieu à des explications sur les hypothèses relatives à la constitution de la terre.

Une collection d'exemples de pseudo-morphoses a aussi été réunie et est exposée provisoirement dans cette chapelle.

Dans la grande salle ont été groupés dans un cadre vitré, construit pour eux, les spécimens de la remarquable série des minéraux radio-actifs du Katanga offerte au Muséum il y a deux ans par M. J. ROMIEUX. Des explications donnent des renseignements sur le radium, ses gisements dans divers continents et leur exploitation, sa production mondiale, la conformation des filons, etc.

Toutes ces nouvelles collections ont pu être montées et exposées dans le cours de cette année grâce à l'aide bénévole et au zèle de M. Paul BUISSON, que nous avons déjà remercié au début de ce rapport.

M. M. MONNIER a exécuté pour le compte de la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE du Muséum un troisième relief du Salève, colorié géologiquement et sectionné transversalement en six parties.

La série des minéraux suisses s'est enrichie par échange avec l'Institut de minéralogie de Bâle d'Andalousite des Grisons et par achat d'une série de minéraux de Tavetsch.

Bibliothèque. — Notre bibliothèque s'est augmentée de 25 volumes nouveaux dont huit offerts et nous avons relié nous-mêmes 17 recueils de brochures.

Comme dans les autres départements du Muséum, l'insuffisance des crédits se révèle toujours plus regrettable. Il nous est à peine possible de faire relire la moitié de nos « suites » et périodiques, dont la conservation en fascicules est moins assurée, risque inquiétant pour des publications coûteuses et souvent même difficiles à remplacer. L'obligation de renoncer à l'achat de nombre de publications intéressantes fera perdre peu à peu à notre bibliothèque le rang de haute valeur scientifique qu'elle occupe.

Cours donnés en 1937

M. le D^r P. REVILLIOD, directeur : les Chauves-souris.

2 cours pratiques aux recrues gendarmes sur les Oiseaux utiles et les Oiseaux gibiers.

M. le D^r J. CARL, sous-directeur : La Faune des hautes altitudes.

M. le D^r J. FAVRE, assistant de paléontologie : Histoire et structure géologique du Salève.

M. le D^r R. GALOPIN, assistant de géologie et minéralogie : Les Météorites.

M. J. SIMONET, instituteur : La faune de nos marais.

M. E. DUMONT, prof. à l'École des Beaux-Arts : L'utilisation des animaux dans la décoration.

M. J. DESHUSSES, D^r ès Sc. : Les Insectes parasites de nos maisons, leur biologie et les moyens de leur destruction.

M. J.-L. PERROT, D^r ès Sc. : La faune des déserts.

Dons, Dépôts et Legs en 1937

1. — Animaux, minéraux et divers

- M^{me} M. AMBERGER : 1 Pic vert.
M. ANDRÉ : 1 fragment de molaire de Mammouth.
M. le D^r J.-G. BAER : 1 Chauve-souris oreillard.
M. M^{me} J. BERTSCHI : 3 nids de : Soui-manga, Tisserin baya et Bulbul provenant d'Indore (Inde).
MM. BINNEY & SMITH Cy, New-York : 4 livres de Magnetic Black Rouge.
M. C. BORY à Mies (Vaud) : 1 galet à Zoophycos du Flysch.
M. BOZONNET : 1 Pie.
M. L. CHAPON : 1 Ecureuil.
M. W. DUC, à Granges-Marnand (Vaud) : 1 Muscardin.
M. E. DUCHOSAL : 1 Caurale.
M^{lle} DUMAS : 1 Mouette rieuse.
M. Ls DUTOIT, à Tannay (Vaud) : 1 Cormoran, bagué de la station de Rossitten (Allemagne).
M. Ch. d'ETERNOD : 1 crâne de Puma.
M. le D^r J. FAVRE : 1 collection de 190 échantillons de roches et de tubes de fossiles des terrains secondaires et tertiaires du Haut-Jura neuchâtelois.
M. C. DE FRIESEN : 1 Engoulevent.
M. R. GAILLARD, à Nîmes : 2 femelles de *Melanargia Japygia* race *Cleanthe* Bsdv. ; 2 mâles de *Parnassius apollo* race *aqualensis* d'Archeray.
M. P. GEROUDET : 1 Grive musicienne.
M. K. INEICHEN : Ossements de Cheval et de Chien, probablement du bronze d'Yvonand.
M. L. JAQUET : 1 grand Harle.
M. le Prof. A. JAYET : 1 tige d'*Apiocrinus* du Valanginien du Salève.
M. le D^r E. JOUKOWSKY : 1 broyeur avec moteur et tamis ; 1 appareil à hâchurer, 1 pantographe ; 1 planche à dessin.
M. M. KAENEL : 1 Grimpereau ordinaire.
M. KRAUER : 1 Couleuvre vipérine.
M. le Prof. D^r H. LAGOTALA : 1 échantillon de Chrysocalle de Renéville (Congo franç.) ; 1 échantillon de Diopside avec Cuprite de Mindouli (id.).
M. H. LARSEN : 1 Lérot.
M. J. LOMBARD : 1 Plongeon arctique juv. ; 1 Goëland brun.
M. R. LOMBARD : 1 nid de Bouvreuil.
M. Ch. MAISONNEUVE : 1 *Euscorpio flavicaudis* ; 2 *Buthus occitanus* ; 1 Lézard ocellé ; 1 *Copris hispanus*.
M. P. MARTIN : 1 Alligator.
M. MEYLAN : 1 Goëland brun juv., bagué du Musée de Copenhague.
M. le Prof. C.-E. MICKEL, à St-Paul, Min. (U.S.A.) : 2 ex. *Podiatonia argentifrons* Cress.
M. A. MONTANT : 1 Héron pourpré juv.
M. Ph. MOSSAZ : 1 Ecureuil.
M. OLDHAM, à Berkahmsted, Herts. Angleterre : 1 ex. de *Zoogenetes harpa* Say.
M^{me} L. PASCALIS : 1 tête de Cerf, naturalisée.
M. H. PEREY : 1 Saurien (*Ameiva surinamensis*).
M. R. PONCY : 1 Grand Harle.
M. F. RIVAROL : 8 peaux d'Oiseaux de Madagascar.
M. RIGAUD, au Pont de Fillinges (Hte-Savoie) : 1 Gros bec.
M. le D^r ROTSCHY, à Cartigny : 1 nid de Mésange à longue queue.
M. le D^r F. ROULET, à Davos : 1 Lérot.
M. L. SCHAUERJANS : 1 Hermine.
M. A. SCHMIDELY-REY : 1 Martinet à ventre blanc.
M. le D^r SCHOUTEDEN, à Tervueren (Belgique) : 2 ex. *Achatina wittei* Beq. et Cl. 1 ex. *Ennea bequaerti* Dtz, 1 ex. *Streptaxaris micans* Dtz.
SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSEUM, (dépôt) : 1 Minerai d'or de la Sierra de l'Imataca (Venezuela).
SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX : 1 Canard mandarin.

- M. M^{me} SORDET-BOISSONNAS : 7 Colibris, 1 Guit-guit du Brésil, 1 Macareux-moine, naturalisés.
M. C. STEMLER-VETTER, à Schaffhouse : 4 ex. Loir (*Glis glis* L.).
D^r N. VASVARI, à Budapest : 5 ex. de Corneille mantelée (*Corvus cornix* L.).
M^{lle} VETTER : 1 Mésange huppée, baguée « Sempach » 170.866.
M. le Prof. D^r A. WEBER : 1 nid de Guêpes.
M. R.-A. WIDLER : 1 Mouette.
M. le D^r R. WIESMANN, à Wädenswil : Documents sur la métamorphose de la mouche des cerises : Larves, Pupes, éclosion et adultes.

2. — Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

M^{lle} D^r I. BERNASCONI, Buenos-Ayres ; Bibliothèque Nationale Suisse ; P. BLÜTHGEN, Naumburg a/Saale, Allemagne ; Ch. BOISSEVAIN ; D^r J. CARL ; M. et M^{me} J. et E. CLARK, Melbourne ; Australie ; Eidg. Techn. Hochschule, Zürich ; Ed. FAVRE ; D^r J. FAVRE ; D^r BRUNO FINZI, Trieste ; Igepha A.-G., Zürich ; D^r E. JOUKOWSKY ; Prof. D^r N.-K. KOLTZOFF, Moscou ; D^r C.-A. MARELLI, La Plata, Rep. Argentine ; Prof. A. MATHEY-DUPRAZ, Colombier ; D^r G. MERMOD ; M. Olivier MEYLAN, Mies, Vaud ; D^r R. MINCKIEWICZ, Varsovie, Pologne ; Musées de : Berkeley, Calif, U.S.A. ; Fribourg ; Helsinki, Finlande ; Lausanne ; British Museum, Londres ; Olten ; Pretoria, Afrique du Sud ; Soleure ; Sidney, New South Wales ; Zofingue ; Prof. H.-F. NAGATY, Caire, Egypte ; Prof. D^r A. NOBRE, Porto, Portugal ; E. PENARD ; D^r A. Pfau ; D^r H.-A. ROXAS, Manille ; Prof. D^r O. SCHNEIDER-ORELLI, Zürich ; D^r H. YABE, Sendai, Japon ; Zoologischer Garten, Bâle ; Zoological (R.) Society of New South Wales, Sidney.

Achats

1 peau de Pygargue (*Haliaetus albicilla* L.) ; collection de reptiles, amphibiens, poissons et petits mammifères d'Angola. Minéraux divers.

Les crédits affectés aux achats n'atteignent pas le cinquième de ce qu'ils étaient auparavant. Il n'a pu être dépensé cette année qu'une somme minime d'un peu plus de 600 francs. C'est pourquoi la liste des achats est si courte et ne contient aucune pièce de valeur importante.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le D^r Prof. B.P.G. HOCHREUTNER.

1. — Conservatoire botanique

Généralités. — Nous ne saurions commencer ce compte rendu sans mentionner l'honneur qui a été fait à notre institution dans son ensemble, c'est-à-dire à l'Institut de Botanique systématique de Genève, de participer à l'*exposition du Palais de la découverte*, à Paris.

Au début de l'année, M. Raoul Combes, professeur de botanique à la Sorbonne, est venu à Genève pour consulter notre collection de portraits de naturalistes. A cette occasion, il nous a offert d'exposer au Palais de la Découverte tels travaux que nous jugerions caractéristiques de notre activité.

Nous avons donc fait établir deux grands tableaux représentant l'évolution et la généalogie du règne végétal, 1^o d'après la composition chimique des végétaux, et 2^o d'après les relations qu'on peut tirer des comparaisons morphologiques, telles que nous les comprenons. Le parallélisme de ces deux tableaux était par lui-même fort instructif.

Nous avons ajouté à cela la totalité des publications de notre Institut : 27 volumes et un certain nombre de fascicules.

Etant donné le très petit nombre d'universités étrangères conviées à exposer là — cinq environ, si nous ne faisons erreur — nous estimons que Genève eut ainsi un grand privilège et nous nous réjouissons que l'Institut de botanique générale fut aussi représenté par des cultures et des préparations.

On nous permettra d'observer ici que la science genevoise était en évidence dans ce Palais de la découverte, qui eut un si grand succès. Nous y avons noté par exemple les portraits et la mention des découvertes de Sénebier, Charles Bonnet, Théodore de Saussure, Aug.-Pyrame et Alphonse de Candolle, Marignac, Duparc, Amé Pictet et Graebe, allemand il est vrai, mais professeur à Genève.

En relations avec cette exposition, M. Hochreutiner a participé aussi au Congrès international du Palais de la découverte, au début d'octobre, et il a pu faire des études au Muséum de Paris, dont il a rapporté de nombreux documents recensés plus loin.

Une mention spéciale doit être réservée encore à cinq événements :

1. — *La visite de la Société botanique de France*, le dimanche 27 juin. — Saisissant l'occasion de la réunion de cette Société à Samoëns, quelques botanistes français avaient exprimé le désir de venir visiter notre jardin et notre Conservatoire.

Sur notre demande, la Société botanique de Genève voulut bien présider à cette réception, qui fut un succès. Elle se termina par une soirée au Palais Eynard, offerte par la Ville et l'Etat. Au cours du dîner qui précéda, un souvenir et une adresse furent remis à M. Beauverd, conservateur de l'Herbier Boissier, à l'occasion de ses 70 ans révolus depuis peu.

Cette visite collective avait été précédée de notre excursion botanique, en autocar, au pied du Jura, et le surlendemain eut lieu l'inauguration de la Station de botanique alpine, à Samoëns, à laquelle assistèrent MM. les conseillers Noul et Uhler et M. Hochreutiner. Le premier y fit, au nom des Genevois, un discours fort apprécié.

2. — *La session de la Société helvétique des sciences naturelles* eut lieu à Genève les 27, 28 et 29 août. A cette occasion, les naturalistes suisses vinrent faire une visite officielle au Jardin et au Conservatoire botaniques. Vu l'affluence, nos hôtes formèrent plusieurs groupes placés sous la direction du personnel, qui montra dans cette circonstance une bonne volonté très grande. M. Hochreutiner, comme vice-président du comité annuel, participa aussi à la réception générale et reçut du président central des remerciements et des appréciations flatteuses pour nos institutions.

3. — *Exposition rétrospective*. — Sur la demande du professeur Strohl, président de la « Société suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles » qui se réunissait à Genève en même temps que la Société helvétique, nous avons organisé au Conservatoire botanique une exposition rétrospective de l'œuvre des botanistes de Genève décédés : de Chabrey, au XVII^e siècle, à Briquet, au XX^e. M. le D^r Baehni a pu réunir des souvenirs de 54 botanistes : manuscrits, dessins, appareils scientifiques, objets personnels, publications caractéristiques, portraits, etc. La Bibliothèque publique, la Société Jean-Jacques Rousseau, le prof. B. Bouvier et les familles Barbey, Briquet et de Candolle, ont bien voulu prêter une partie de la documentation ; le reste provenait du Conservatoire botanique. Le tout, rangé par ordre chronologique, avait été disposé avec goût sur des tables alignées autour des balustrades du grand hall d'herbier, au premier étage. Ce fut une révélation, en quelque sorte, parce que personne ne se doutait que les botanistes de Genève fussent aussi nombreux et leur œuvre si importante.

Le samedi 28 août, la Société d'histoire de la médecine et des sciences naturelles tint une séance spéciale au Conservatoire botanique, à l'issue de laquelle, à 15 h. 15, M. le conseiller Noul ouvrit officiellement cette exposition au public. Après une visite détaillée, on se rendit dans le Jardin, au bord du lac, où une collation avait été préparée.

Cette exposition est restée ouverte jusqu'à fin octobre. Elle a attiré plusieurs centaines de visiteurs, entre autres le D^r Bord, directeur de la Revue *Aesculape*, de Paris, qui prit des notes et des photographies nombreuses.

4. — C'est avec un grand chagrin que nous avons appris la *mort du D^r Emile Hassler*, décédé à Asuncion, au Paraguay, le 5 novembre. Ce botaniste éminent avait toujours manifesté un attachement très grand à notre institution. Il a légué à celle-ci toutes ses collections botaniques, dont un herbier complet du Paraguay, qui sera conservé à part sous le nom de *Herbier Emile Hassler du Paraguay*, herbier classique, extraordinairement riche et bien préparé. Il faut ajouter à cela un grand nombre de doubles que nous avons la faculté d'échanger ou de vendre pour enrichir nos collections de ces régions.

Ce magnifique héritage fait de notre ville le centre de la documentation botanique sur le Paraguay et nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sentiments de reconnaissance à ce grand ami trop tôt disparu.

5. — Il y a un peu plus de deux ans, des botanistes espagnols avaient demandé aux botanistes

genevois de célébrer avec eux le *centenaire du voyage en Espagne d'Edmond Boissier*. Des fêtes universitaires devaient avoir lieu à cette occasion.

La guerre d'Espagne arrêta ces beaux projets, mais les botanistes genevois décidèrent néanmoins de publier une plaquette commémorative ¹ qui a paru dans le Bulletin de la Société botanique de Genève, et de tenir une séance solennelle en l'honneur de Boissier. Celle-ci eut lieu à l'Aula de l'Université, le 25 novembre, à 3 h. Elle fut présidée par le président de la Société botanique de Genève. Des discours rappelant l'activité d'E. Boissier furent prononcés par M. le prof. F. Chodat, M. Auguste Barbey, petit-fils d'E. Boissier, le prof. Hochreutiner et M. Edm. Boissier, également petit-fils du botaniste.

(Une exposition de souvenirs du jubilaire, comprenant des manuscrits, des dessins, des instruments scientifiques, des portraits, des publications, etc., avait été organisée par M. G. Beauverd à l'Herbier Boissier et fut ouverte au public pendant quelques jours. Après la séance solennelle et la visite de cette exposition, une réception eut lieu chez M. le prof. Léopold Boissier, arrière petit-fils du botaniste). ²

Personnel. — Il n'y a pas eu de changement à enregistrer parmi le personnel fixe, mais l'Office du chômage a continué de nous envoyer des collaborateurs : pour le Conservatoire, 8 personnes se sont succédé qui ont effectué 51 semaines de travail, représentant 280 journées. (A l'Herbier Boissier, 6 collaboratrices ont fait 286 journées.)

En outre, depuis le mois de novembre, la Confédération a bien voulu nous mettre au bénéfice des subsides accordés pour donner du travail aux intellectuels en chômage. Malheureusement, diverses circonstances ont fait que nous n'avons pas encore eu le bénéfice de cette aide, qui commencera dès le début de l'année prochaine.

Pour la première fois, nous avons à noter la collaboration de trois étudiants de notre université ; au semestre d'été, M. Novel a révisé les Sterculiacées ; au semestre d'hiver, M. Wenzinger a étudié les Graminées et a travaillé à leur mise en ordre ; de plus, MM. Vuarambon et Wenzinger, une heure par semaine, se sont familiarisés sous la direction du soussigné avec la distribution des plantes par familles.

Travaux. — Les collections reçues ont toutes été fixées et les fruits et les bois ont été étiquetés et intercalés au musée. Toute la famille des Graminées est maintenant complètement préparée ; le quart de ces échantillons seulement n'était pas fixé, mais comme il y a 14 armoires pleines de Graminées, cela représente néanmoins un travail considérable. Pour être complet, il faut citer aussi la fixation de quelques Liliacées et Lauracées.

La réforme annoncée dans notre dernier rapport continue à développer ses conséquences. Il s'agit de l'arrangement alphabétique des herbiers, avec les deux atténuations suivantes : dans les grands genres, on sépare les spécimens en deux groupes géographiques, Ancien et Nouveau Monde, avant de les ranger par ordre alphabétique des noms d'espèces et, dans les très grands genres, on classe d'abord les spécimens en 6 groupes géographiques : les cinq continents et les deux Amériques.

Cette disposition permet de retrouver beaucoup plus vite les spécimens qu'on nous demande. Nous commençons déjà à nous en apercevoir, parce que l'arrangement nouveau continue à un rythme accéléré, grâce au zèle du personnel et des aides que nous avons obtenus de l'Office du chômage. A ce propos, il est juste de remarquer que plusieurs de ces collaborateurs temporaires étaient des hommes remarquablement doués et actifs.

Notons enfin que, cette année aussi, nous avons sorti de nos collections et étiquetés un grand nombre de doubles, probablement au delà de 2000.

Le travail individuel des assistants peut se résumer comme suit :

M. CAVILLIER a mis à jour dans l'Herbier général la famille des Aizoacées et les suivantes dans l'ordre de Engler et Prantl, jusqu'aux Lauracées, soit 618 paquets, et il en a sorti 2765 duplicata. En outre, il a réparti par familles tous les nouveaux arrivages, environ 10.500 numéros.

¹ A laquelle collaborèrent M. le prof. F. Chodat, M. Edmond Boissier, M. le prof. B.P.G. Hochreutiner, M. le D^r G. Beauverd, M^{me} C. Barbey de Budé, M. Auguste Barbey.

² Comme l'année passée, nous indiquons entre parenthèses ce qui concerne plus spécialement l'Herbier Boissier.

Depuis le mois de novembre, il a entrepris l'intercalation par espèces des addenda de la collection d'Europe. Des Polypodiacées aux Aizoacées, tout est à jour maintenant. Il nous a aidé pour la correction de Candollea et a collaboré aussi, comme ses deux collègues, à la recherche des matériaux destinés à être consultés ou prêtés.

M. BECHERER a classé par genres les Graminées, puis il a rangé définitivement les genres par espèces, du genre *Achlaena* jusqu'au genre *Digitaria*, soit 195 paquets. Il a collaboré avec M^{lle} Dubugnon pour les travaux de la bibliothèque et a prêté son concours pour les commandes de livres. Il a également fait quelques déterminations dans les herbiers d'Europe. Il a collaboré avec le président de la Société botanique de Genève à la direction de l'herborisation de la Société botanique suisse dans les Dombes, le 30 août.

M. BAEHNI, avec l'aide des collaborateurs temporaires, a classé par espèces la famille des Composées (1125 paquets). Tous les arrivages ont été intercalés, par espèces, entre les Labiées et les Composées, et par genres, des Malpighiacées aux Borriginacées. Il a préparé des expéditions de doubles destinés aux échanges. Il a continué d'intercaler au Musée les fruits trop gros pour les herbiers et il a intercalé aussi les 4.000 fiches que nous recevons du Gray Index. Il a été chargé d'organiser l'exposition rétrospective mentionnée ci-dessus.

(Il a veillé à l'installation de nos appareils photographiques Leica et accessoires acquis récemment pour effectuer les photographies de documents qu'on nous demande si souvent.) Il a accompagné à plusieurs reprises des écoles qui avaient demandé un guide pour visiter le Jardin, le musée et l'exposition. Enfin, il a passé un mois, dont la moitié portait sur ses vacances, au Muséum de Paris où il a récolté sur les Sapotacées de nombreuses notes, dessins et calques qui seront intercalés dans nos collections.

(M. G. BEAUVERD, conservateur de l'Herbier Boissier, avec l'aide des collaboratrices susmentionnées, a fait fixer les collections reçues par cet herbier ; parmi elles, il faut mentionner les collections locales, qui serviront désormais à illustrer les excursions botaniques. Il a fait mettre en ordre les Campanulacées, les Graminées, les Salicacées et les Géraniales de l'Herbier Barbey. Il a répondu aux demandes de renseignements et aux emprunts de matériaux. Il a organisé l'exposition Boissier et surveillé la continuation du nouveau catalogue de la bibliothèque. Il a déterminé et intercalé les nombreuses espèces de Grèce récoltées par lui il y a deux ans.)

Conférences. — La direction du Conservatoire botanique a participé aux conférences publiques des musées de la Ville.

Le 12 janvier, M. William Borel a parlé de nos forêts et de leurs produits, en particulier à Genève ; le 13 avril, M. le D^r Beauverd a parlé des voies de migration des plantes méridionales dans les Alpes de Savoie ; le 27 avril, M. le D^r Baehni a commencé une série de conférences sur les richesses de nos parcs genevois et la première a roulé sur : Les arbres du Jardin anglais ; le 2 mai, le même a fait une démonstration sur place du sujet traité auparavant. Le 9 mai, une excursion d'une journée en autocar à Blancheville et aux chalets des Planes a permis de vérifier les thèses de M. Beauverd sur la migration des plantes ; le 29 mai, M. Hochreutiner a fait une démonstration des principales familles végétales au Jardin botanique ; vu l'affluence, cette conférence a été répétée le 5 juin. Les 12 et 13 juin, une excursion en autocar à la Grande Chartreuse a permis de constater d'autres voies de migrations végétales. A ce propos, il convient de rappeler l'hospitalité très appréciée, accordée aimablement aux participants par l'Université de Grenoble dans son hôtellerie universitaire, installée dans l'ancien couvent de la Grande Chartreuse. Enfin, le 26 juin, eut lieu l'excursion botanique au pied du Jura, à laquelle prirent part un grand nombre de membres de la Société botanique de France.

Nous nous plaisons à signaler le succès de ces conférences et surtout des excursions botaniques. Mentionnons que M. le prof. Humbert, directeur de la Section de Phanérogamie du Museum de Paris, nous a fait l'honneur de venir exprès pour prendre part aux deux premières.

Acquisitions. — Comme précédemment, c'est par de nombreux échanges que nous avons pu réaliser des acquisitions aussi nombreuses. Nous indiquerons les suivantes (achats, échanges et dons) :

Europe :

DUBUGNON, N., Plantes de Sicile	82
Flora Exsiccata Reipublicæ Bohemicæ Slovenicæ, C. XII	127
LITARDIÈRE, R. de, Plantes de Corse	2
R. Bot. Gardens Kew, Miscell. duplicates, mostly British	163
WALTER, E., Fougères rares d'Alsace et des Pyrénées	12
WIDDER, F. J., Erigeron candidus et Doronicum cataractarum	2
(BARBEY-GAMPERT, M ^{me} E., Phanérogames et la région Atlantique)	61
(HOCHREUTINER, B.P.G. et BEAUVERD, G., Herborisations en Savoie, Valais, dans le Département de l'Ain et à la Grande Chartreuse, flore locale)	552
(LOMBARD-PEYROT, M ^{me} , Phanérogames de Corse)	43
(MINOD, D ^r M., Phanérogames de l'Adriatique)	86

Asie :

DINSMORE, Plantes de Palestine	133
GRESSITT, J.-L., Plantes du Sud-Est de la Chine	459
HELPER, Plantes des Indes orientales	200
LITWINOW, D., Plantæ Turcomaniae	215
New York Bot. Garden, Fungi of Himalaya	31
TANAKA, T., Plantes de Taiwan	150
TSANG, W. T., Plantes du Kwangtung	80
TSENG, C. K., Chinese Marine Algæ IV, n ^{os} 76-100	25
(HERZOG, Hépatiques exotiques et de Sumatra)	13

Afrique :

BURT, Plantes du S.-O. Africain	14
HAUMAN, L., Alchemilla du Ruwenzori, Exp. Scient. 1932	6
» Champignons du Congo	3
LITARDIÈRE, R. de, Plantes de l'Afrique tropicale occidentale	3
MAIRE, R., etc., Plantes d'Algérie et du Maroc	196
ROBYNS, W., etc., Doubles du Congo Belge	400
SCHLIEBEN, H.-J., Plantes du Tanganyika Territory	161
WILCZEK et MAIRE, Plantes du Maroc	92

Amérique du Nord :

EYERDAM, W. J., Plants of Washington	515
LITARDIÈRE, R. de, 7 pl. du Canada et 1 de Californie	8
New York Bot. Garden, Fungi of Maine and Colorado	63
Plantæ exsiccatae Grayanæ, cent. VII	100
SMALL, Duplicates from Florida	422
WHEELER, L. C., Plantes de Californie	653
WILLIAMS, L. O., Plants from Big Horn Mts., Wyoming	328
University of Toronto, Cryptogames	667

Amérique centrale et du sud :

BRACELIN, Mrs. H. P., Plants from Peru and Brazil	1052
BUCHTIEN, Herb. Bolivianum, XI (51-100) & XII (1-50)	101
EYERDAM, etc., Plantes de l'Uruguay	84
HERTER, Plantes de l'Uruguay	126
HINTON, G. B., Plantes du Mexique	1700
KRUKOFF, J. B., Plantes du Brésil, 1934.	914
New York Bot. Garden, Fungi of Cuba, Jamaica, Porto-Rico & Trinidad	41
Smithsonian Institution, Plants from C. & S. America	6
YUNCKER, T. G., Plants of Honduras	614

Océanie :

Clemens, Plantes du Mt. Kinabalu, Nouvelle Guinée	449
-------------------------------------------------------------	-----

Divers :

KÖFARAGO-GYELNIK, Lichens divers	20
Smithsonian Institution, photos de types divers	59

11.233 spécimens ont donc été intercalés. Sur ce nombre, 2.311 sont dus à des échanges (et 1.422 ont été acquis par l'Herbier Boissier).

Legs. — Le Dr Emile Hassler a légué toutes ses collections botaniques, soit approximativement 20.000 parts pour son herbier et environ 15.000 parts pour des séries de doubles, ensemble 35.000 spécimens, ce qui ferait un total général approximatif pour 1937 de 46.233 spécimens.

Bibliothèque. — Par raison d'économie, nous ne pouvons pas donner la liste de nos acquisitions. Nous nous bornerons à dire que nous recevons 349 périodiques (Herbier Boissier 30) et que 82 livres et 447 brochures ont été intercalés. Parmi ceux-ci, 259 tirés-à-part ont été envoyés au Conservatoire botanique et 188 ont été envoyés à M. Hochreutiner et donnés par lui à l'Institution.

Visiteurs. — Sont recensés seulement ceux qui sont venus travailler dans les herbiers et la bibliothèque.

85 personnes, appartenant à 19 nationalités différentes ont fait 635 journées ou séances de travail (Herbier Boissier : 132 personnes de 14 pays différents, avec 352 visites).

A mentionner aussi les visites des élèves de l'Ecole d'horticulture, des étudiants du cours de botanique systématique, de l'Ecole de Commerce, des Arts industriels, de l'Ecole Dumuid, de la Société botanique de France, de la Société helvétique des Sciences naturelles, Société botanique suisse et Société d'histoire de la médecine et des sciences naturelles.

Prêts et renseignements. — Nous avons répondu à 97 demandes de prêts et de renseignements, sans compter les demandes de renseignements adressées au personnel par les visiteurs. (Herbier Boissier : 46 demandes).

Publications. — Travaux exécutés à l'aide des matériaux de nos herbiers ou pour lesquels notre bibliothèque ou nos collections ont été mises à contribution :

AELLEN, P. — Revision der australischen u. neuseeländischen Chenopodiaceen. I. — (Engler's Bot. Jahrb. LXVIII, 4, p. 345-384, Berlin 1937).

ALSTON, A.H.G. — The Selaginellæ of Malay Islands. II. Sumatra. — (Bull. Jard. Bot. Buitenzorg ser. III, t. XIV, 2, p. 175-186, 1937).

BABCOCK, E.B. & STEBBINS, G.L. Jr. — The genus Youngia. (Carnegie Institution of Washington Publication n° 484, 106 p., 1937).

BAEHNI, Ch. — Les Celtis sud-américains. (Candollea VII, p. 189-214, 1937).

Idem. — Ulmaceæ, in Macbride, Flora of Peru II, 2. (Field Museum Publications, Bot. ser. XIII, II, p. 268-274, Chicago 1937).

Idem. — Esquisses de géographie botanique américaine. (Bull. Inst. genev. LI-A, 2, p. 9-30, 4 pl., 1937).

Idem. — L'inflorescence mâle du Scyphostegia borneensis Stapf. (C.R. Soc. Phys. Genève, 54, 2, p. 91, 1937).

Idem. — Cardamine, Luxemburgia. Notes de nomenclature. (Candollea VII, p. 279-282, 1937).

Idem. — Villadia et Altamiranoa. Etude sur la fusion de deux genres de Crassulacées. (Candollea VII, p. 283-286, 1937).

Idem. — Notes sur les inflorescences mâle et femelle du Scyphostegia borneensis Stapf. (Bull. Soc. bot. Suisse XLVIII, p. 22-28, 3 fig., 1937).

BAEHNI, Ch. & MACBRIDE, J. F. — Struthanthus et Phthirusa envisagés comme congénériques. (Candollea VII, p. 287-290, 1937).

Idem. — Remarques sur les Cruciferae-Sisymbrieae. (Candollea VII, p. 291-296, 1937).

BEAUVERD, G. — Compte rendu des séances de la Société botanique de Genève, 1934-36. (Bull. Soc. Bot. Genève XXVII, 2^e sér., p. 81-124, 1937).

Idem. — Herborisation à Cagnes (Alpes Maritimes). (Ibid. p. 86-88).

Idem. — Herborisation dans le Massif de la Grande-Chartreuse et Lac d'Aiguebelette (Savoie). (Ibid., p. 89).

Idem. — Herborisation aux Tourbières de Glières, massif de la Silière (Hte-Savoie). (Ibid. p. 89).

Idem. — Herborisation à la Roche du Guet (massif des Bauges, Savoie), 14 juin et 6 septembre. (Ibid. p. 89).

Idem. — Herborisation dans les Alpes du Dauphiné, Vallée de la Guisand (Htes-Alpes), 17 juillet au 7 août 1934. (Ibid., p. 90-94, 1937).

Idem. — Quelques gentianes du groupe « Cyclostigma » des Alpes Dauphinoises. (Ibid. p. 103-106).

Idem. — Un archetype de Campanula pour la flore grecque. (Ibid. p. 106-107).

- Idem.* — Plantæ novæ Graecæ. (Candollea VII, p. 255-278, 12 pl. hors-texte, Genève 1937).
- Idem.* — Compte rendu des séances de la Société botanique de Genève, 1935-36. (Bull. Soc. bot. Genève, XXVIII, 2^e sér., p. 194-213, 1937).
- Idem.* — Résultats de l'herborisation carpologique au lac du Bourget. (Ibid., p. 201-203).
- Idem.* — Flore vernale des Alpes Maritimes. (Bull. Soc. Bot. Genève 2^e sér., XXVIII, p. 212-213, 1937).
- Idem.* — Résultats des herborisations du printemps 1936. (Ibid., p. 212).
- Idem.* — Observations phénologiques. (Ibid. p. 208).
- Idem.* — Un cas spontané de chimère observé chez un *Gymnadenia conopsea* var. *typica* et son *lusus albinus*. (Ibid. p. 214).
- Idem.* — Edmond BOISSIER, collectionneur et voyageur. (Ibid. p. 39-49, 2 vignettes).
- Idem.* — L'Acropole vue par un botaniste. (Messager d'Athènes n° 4708, 27 juin 1937).
- BEAUVERD, G & TOPALI, Sophie-P. — Excursions botaniques en Grèce. (Bull. Soc. Bot. Genève 2^e sér., XXVIII p. 94-210, 4 aquarelles hors-texte et 10 vignettes, 1937).
- BECHERER, A. — Fougères de la Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyalty. Candollea VII, p. 217-220, 1937).
- Idem.* — Note sur l'*Asplenium lucidum* Burm. (Ibid., p. 227-228).
- Idem.* — Ueber die Ausbreitung von *Trifolium patens* im Rhonegebiet. (Ber. d. Schweiz. Bot. Ges. 47, p. 466, 1937).
- Idem.* — Die Aira-Arten der Schweiz. (Ibid. 48, p. 9-21, 1937).
- Idem.* — Uebersicht der schweizerischen Aira-Arten. (Actes Soc. helv. Sc. nat., 118^e sess., Genève 1937).
- Becherer, A. et THOMMEN, E. — Nouvelles stations de l'*Erigeron annuus* (L.) Pers. en France. (Le Monde des Plantes, V^e sér., 38, n° 223, p. 7, 1937).
- BREISTROFFER, Maurice. — Considérations sur le polymorphisme d'une Crucifère (*Clypeola Jonthlaspi*). (Procès-verbaux mensuels, Soc. sc. du Dauphiné, n° 129, 5 p., Grenoble 1937).
- Idem.* — Sur la répartition géographique des diverses races de *Clypeola Jonthlaspi* L. (Bull. Soc. sc. Dauphiné, LVI, p. 347-451, Grenoble 1937).
- Brooklyn Botanic Garden. — Botanic Gardens of the world, materials for a history. (Brooklyn Bot. Gard. Record XXVI, n° 3, p. 293-294, 1937).
- BULLOCK, A.A. — Contributions to the Flora of Tropical America, XXIX. (Kew Bull. n° 2, p. 75-78, 1937).
- CONSTANCE, L. — A systematic study of the genus *Eriophyllum* Lag. (Univ. of Calif. Publ. Bot., XVIII, n° 5, p. 69-136, Berkeley 1937).
- COURCELLE, R. — Toujours à propos du *Polygonum polystachium* Wass. (Le Monde des Plantes, n° 223, p. 4, Poinson-les-Grancey 1937).
- DANSER, B.H. — A new *Amyema* from Australia. (Candollea VII, p. 242-243, Genève 1937).
- Idem.* — The Loranthaceæ-Loranthoideæ of the Tropical Archipelagos, East of the Philippines, New Guinea and Australia. (Bull. Jard. Bot. Buitenzorg, ser. III, XIV, p. 73-98, déc. 1936).
- Idem.* — A revision of the genus *Korthalsella*. (Bull. Jard. Bot. Buitenzorg, ser. III, XIV, p. 115-159, 1937).
- DOMKE, W. — Eine botanische Reise von Genf durch das Rhone-Tal und die grajischen Alpen nach Zermatt. (Verh. Bot. Ver. Prov. Brandenburg LXXXVII, p. 143-144, Berlin 1937).
- FRIES, Rob.-E. — Revision der Arten einiger Annonaceen Gattungen, IV. (Acta Horti Bergiani XII, no 2, p. 281-288, 7 pl., Stockholm 1937).
- HAUMAN, L. et BALLE, S. — Les *Alchemilla* de l'Afrique australe. (Mém. Acad. R. Belgique, Cl. d. Sc., 2. sér., XVI, 29 p., Bruxelles 1936).
- HAGÈNE, P. — Contribution à l'étude de la flore des alluvions fluviales. (Bull. Soc. hist. nat. Toulouse LXXI p. 101-106, 1937).
- HOCHREUTINER, B.P.G. — La biographie d'Adanson par le prof. Aug. Chevalier (communication). (Bull. Soc. bot. Genève XXVII, p. 100-101, 1937).
- Idem.* — Edmond BOISSIER, systématicien. (Edmond Boissier, botaniste genevois, notice publiée à l'occasion du centenaire de son voyage en Espagne en 1837). Genève 1937, p. 11-23).
- Idem.* — Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (historique), dans « Genève, centre intellectuel ». (*Journal de Genève* du 8 juillet 1937).
- KOSTERMANS, A.J.G.H. — Revision of the Lauraceæ, II. (Rec. Trav. Bot. néerl. XXXIV, p. 500-609, Amsterdam 1937).
- KEARNEY, Thomas H. — *Ingenhouzia* and *Thurberia*. (Amer. Journ. of Bot. XXIV, p. 298-300, Lancaster 1937).
- LEVYNS, Marg. R. — A revision of *Stoebe* L. (Journ. S. African Bot., p. 1-35, January 1937).

- Idem.* — A revision of *Disparago* Gaertn. (Journ. S. African Bot. p. 95-103, April 1936).
- Idem.* — Notes on Nomenclature in some members of Compositæ. (Trans. R. Soc. S. Africa XXII, n° 1, p. 91-95, 1935).
- LITARDIÈRE, R. de. — Nouvelles contributions à l'étude de la flore de la Corse, fasc. 6. (Candollea VII, p. 229-241, Genève 1937).
- LUZZATTO, G. — L'ottava escursione fitogeografica internazionale (I.P.N.S.) in Algeria occidentale e Marocco. (Arch. Botanico, XIII, 1, p. 6-35, Forli 1937).
- MADAY, A. de — Introduction à la sociologie. Paris 1937.
- MOLDENKE, H.N. — Additional notes on the genus *Aegiphila*. I. (Phytologia I, n° 5, p. 182-208, New-York 1937).
- Idem.* — A monograph of the genus *Rhaphithamnus*. (Fedde Repert. XLII, p. 62-82, Berlin 1937).
- MUNZ, Philip A. — Studies in Onagraceæ. X. The subgenus *Kneiffia* (genus *Enothera*) and miscellaneous new species of *Enothera*. (Bull. Torrey Bot. Club LXIV, n° 5, p. 287-306, New-York 1937).
- PILGER, P. — Plantaginaceæ (Engler, Das Pflanzenreich, 102. Heft (IV.269), 466 pp. Berlin 1937).
- REGEL, K. — Ueber *Rumex confertus* Willd. (Mém. Fac. Sc. Univ. Vytautas le Grand XI, p. 83-98, Kaunas, 1937).
- RICHARD, A. et BECHERER, A. — Une Graminée nouvelle pour la flore du Jura. (Candollea VII, p. 224-226, Genève 1937).
- ROTHMALER, Werner. — Systematische Vorarbeiten zu einer Monographie der Gattung *Alchemilla* (L.). Scop. (Fedde Repert. XLII, p. 153-156, Berlin 1937).
- RYTZ, W. — Das Problem der geographischen Rassen, erläutert an *Brassica Erucastrum* (L.) O.E. Schulz. (Sitzungsber. Bern. Bot. Ges. 1936, p. XLI-XLII, in Mitt. Naturf. Ges. Bern., II, Teil, 1937).
- SANDWICH, N.Y. — Notes on Tropical American Bignoniaceæ. (Rec. Trav. Bot. Néerl. XXXIV, p. 205-232, Amsterdam 1937).
- Idem.* — Identification of certain Candollean types of South American Bignoniaceæ. (Candollea VII, p. 244-254, Genève 1937).
- SHERFF, E. E. — Certain new plants from Hawai and Mexico. (Amer. Journ. of Bot. XXIV, n° 2, p. 88-90, Lancaster 1937).
- Idem.* — The genus *Bidens*. (Field Museum Publ., Bot., XVI, pt. I et II, 709 pp., 189 pl., Chicago 1937).
- TOUTON, J. et COURCELLE, R. — Une plante à observer : *Veronica filiformis* Sm. (Bull. Soc. Bot. France LXXXIV, n° 1-2, p. 75-81, Paris 1937).
- WIDDER, F. J. — Ueber afrikanische *Xanthium*-Arten. (Fedde Repert. XLI, p. 272-284, Berlin 1937).
- YUNCKER, T. G. — Revision of the Polynesian species of *Peperomia*. (Bern. P. Bishop Mus. Bull., [143,73 pp., Honolulu 1937).
- ZAHLBRUCKNER, A. et HAUMAN, L. — Les lichens des hautes alpes au Ruwenzori. (Mém. Inst. R. Col. Belge, Sect. Sc. nat. et méd., V, 31 p. 5 pl., Bruxelles 1936).

2. — Jardin botanique

Personnel. — Pas de changement dans le personnel fixe. A partir du 12 avril jusqu'à la fin de l'année, l'Office du chômage a mis à notre disposition 5 hommes pour les travaux de terrassement, en vue de la mise en valeur de nos collections. Ils ont fait 958 journées de travail, représentant une somme de fr. 9.580,—. A cela il faudrait ajouter les journées faites au Conservatoire par les chômeurs, employés de bureau, soit approximativement 280 journées ou fr. 2.800,—. Total général: fr. 12.380,— de travaux qui ont considérablement augmenté la valeur scientifique de notre institution sans rien coûter à la Ville. (Pour être complet, il faudrait ajouter encore les chômeuses qui ont fait 286 journées de travail à l'Herbier Boissier, représentant fr. 2.288,—). Nous rappelons que cette collaboration fut possible à cause de la bonne volonté du personnel stable.

Travaux extraordinaires. — Le carrefour devant le B.I.T. a été organisé cette année et le superbe monument d'Albert Thomas s'élève maintenant à l'angle du Jardin botanique. A cet endroit, la clôture a été rectifiée et un portail a été établi, qui permet l'accès direct au Jardin. Un chemin provisoire y a été tracé se raccordant à nos grandes allées, de sorte que le public a toute facilité pour visiter nos cultures.

A cette occasion, nous avons dû transplanter quelques arbres et arbustes que nous avons replantés suivant les désirs exprimés par nos voisins de la S.D.N.

A mentionner enfin, le début de l'aménagement du petit bois derrière les serres, que nous préparons pour y loger notre collection de fougères.

Travaux ordinaires. — Les plantations dans le Jardin d'hiver ont été complétées. La barrière le long de la route de Lausanne, côté Ouest, a été entièrement repeinte et deux inscriptions en lettres de bronze, du plus gracieux effet, sont venues remplacer sur les pilastres de granit de notre grand portail les écriteaux provisoires indiquant qu'il s'agissait d'un *Jardin botanique*, d'un *Jardin alpin* et d'un *Parc public*. Toutes choses évidemment fort nécessaires.

Les cultures d'expérience se sont bien développées. Mentionnons en premier lieu les cultures de nouvelles variétés de topinambour destinées à suppléer aux cultures de pomme de terre si celles-ci étaient trop endommagées par le doryphore. Des tubercules ont pu être distribués à 14 établissements officiels suisses et à 55 personnes. Cette initiative ayant été signalée ailleurs en Suisse, on nous a demandé de ces tubercules et nous en avons expédié dans les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Zug et Tessin. Nous n'avons pas pu satisfaire à toutes les demandes, mais nous espérons pouvoir reprendre la distribution l'année prochaine.

Nous avons continué les cultures de *Bunium Bulbocastanum* pour M. Vuarambon, ainsi que les essais avec les *Apocynum sibiricum* producteurs de fibres et les *Tephrosia* producteurs d'insecticide.

Acquisitions et dons. — Nous avons reçu, outre les graines échangées, 41 paquets de semences de plantes du Niger, envoyées par M. Guy Roberty, de Ségou, et un certain nombre d'échantillons remis par M. Beauverd et M^{lle} Topali.

Des plantes nous ont été données par les jardins botaniques de Berne et de Lausanne et par l'Ecole d'horticulture de Genève, par M^{me} Delétra, MM. Ledoux, à Besançon, Weiss, à St-Cloud, Becherer, Correvon, Larderaz, Lendner, Thommen, Weber, Zimmermann à Genève. Merci à ces généreux donateurs.

Visites. — Depuis que les terrassements importants sont terminés et surtout depuis que les serres ont été rendues à l'usage du public, le nombre des visiteurs au Jardin a sensiblement augmenté ; mais il est impossible d'en faire la statistique exacte. Mentionnons cependant plus particulièrement les visites de l'Ecole d'horticulture de Châtelaine, des étudiants en pharmacie de l'Université et en général des écoles et sociétés mentionnées plus haut parmi les visiteurs du Conservatoire.

Prestations. — Comme les années précédentes, nous avons fourni des matériaux à l'Université, aux écoles des Beaux-Arts, Arts industriels, d'horticulture, etc. Nous avons envoyé des Alchemilles au docteur Zamelis (Riga), des cônes de conifères au prof. Laitakari (Helsinki) et des Iridées au Prof. Simonet (Antibes). Nous avons prêté des plantes aquatiques pour la décoration de l'exposition dite de la Maison genevoise.

Nous avons expédié 6.757 sachets de graines et nous en avons reçu 2.468.

Enfin, notre service d'essais de germination des graines a encore augmenté. Les essais ont porté sur 814 échantillons (718 en 1936).

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

a) *Fondation Disdier.* — C'est dans sa séance du 12 septembre 1865 que le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri Disdier, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000.— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts, à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

b) *Fondation Amiel.* — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure Strohlin-Amiel a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000.— capital qui est administré par la Ville de Genève,

à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000.— à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Strœhlin-Amiel en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric Amiel, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal le 8 mai 1885.

CHAPITRE XI

FONDATIIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier et Ateliers de la Maison du Faubourg.

Le Conseil administratif a adopté, dans sa séance du 19 novembre, les propositions de la commission et a attribué comme suit les bourses et concession d'ateliers pour 1938 :

Bourses de 1^{re} année. — M. Edouard ARTHUR, peintre, Genevois et M^{lle} Nelly EPPENBERGER, peintre, Saint-Galloise.

Bourses de 2^{me} année. — M^{lle} Claire-Lise ALBARET, peintre, Genevoise et M. Edouard NIERLE, peintre, Genevois.

Bourses de 3^e année. — MM. Louis NYAULD, peintre, Genevois, et André RAPHOZ, peintre, Genevois.

Un atelier d'artiste a été offert à M. Guerry dont l'envoi a intéressé la commission.

Ateliers d'artistes :

1^{re} année. — M. Jean GUERRY, peintre, Genevois.

2^{me} année. — MM. Jean-Pierre JAQUES, peintre, Vaudois et Jacques RHYN, peintre, Bernois.

3^e année. — M. Alexandre JEANRENAUD, peintre, Genevois et Neuchâtelois.

A bien-plaire :

1^{re} année. — M^{me} Violette GOEHRING-TROILLET, Française (Suisse d'origine).

3^e année. — M. Roger FERRIER, sculpteur, Neuchâtelois.

Bourse Charles Galland

Le Conseil administratif a adopté, dans sa séance du 19 janvier le règlement de la bourse Galland 1936-1937 consacré, pour cette période, au meuble d'ébénisterie.

Sur le vu du rapport du jury, le Conseil a décidé, dans sa séance du 14 décembre, d'attribuer les bourses Galland pour 1937 comme suit :

Bourse A, à M. Raymond POULIN, ébéniste, Chêne-Bougeries, bourse au montant de fr. 2.000.—.

Bourse B, à M. Alfred-Henri MOZER, ensemblier, bourse au montant de fr. 2.000.—.

Ces deux bourses devront être employées par les intéressés à poursuivre leurs études et leurs recherches artistiques. A cet égard, ils devront présenter un rapport au Conseil administratif sur l'emploi de leur bourse et cela avant le 15 décembre 1938.

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le rapport présenté par le Conseil d'Etat traite des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Le chapitre XVIII du présent compte rendu fait mention des travaux de réparations effectués dans les bâtiments scolaires et le chapitre III Service social renseigne sur l'aide apportée par la Ville à la jeunesse scolaire.

Le Conseil d'Etat a adopté, le 22 juillet 1936, un nouveau règlement de l'enseignement primaire que le Département de l'instruction publique a adressé au Conseil administratif le 16 juin 1937.

Après examen des dispositions de ce règlement, le Conseil administratif a formulé quelques observations en ce qui concerne plus spécialement les espaces à réserver pour les terrains de jeux à proximité des groupes scolaires et la responsabilité des maîtres et des élèves à étendre au matériel et au mobilier scolaires à la charge des communes.

Ensuite des mesures prises par le Département de l'instruction publique sur la proposition du Service médical des écoles, au sujet des enfants qui, à l'école, sont victimes d'un accident ou d'une maladie, les concierges des bâtiments scolaires ont été avisés des nouveaux devoirs qui leur incombent. Les cahiers de charges de ces fonctionnaires ont été complétés en conséquence.

A l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment de la Maison des petits, le 10 décembre, dans les locaux de la villa Beauregard, à côté du Pavillon Wilson, à l'angle de la rue Gautier et de la rue des Pâquis, la Ville a organisé une modeste réception.

Dans sa séance du 21 juillet, le Conseil administratif a adopté la répartition de la subvention de la Ville inscrite au budget de 1937, entre les 12 colonies de vacances établies sur son territoire.

Accompagné de membres du Bureau du Conseil municipal, le Conseil administratif a procédé à la visite des colonies de vacances stationnées le long du Jura, le jeudi 12 août.

Le Conseil s'est déclaré d'accord avec la proposition du Département de l'instruction publique en vue de la répartition des sommes figurant au budget de la Ville pour les excursions scolaires. Les revenus des Fonds Schaub et Georg ont été attribués comme en 1936, soit fr. 2,50 pour chacun des élèves de 5^e et 6^e années de l'arrondissement du Petit-Saconnex et fr. 2.— pour chacun des élèves de 4^e année. Le crédit réservé aux élèves des classes de préapprentissage a été utilisé à raison d'une subvention de fr. 4,25 à chacun des 700 jeunes gens et jeunes filles qui suivent ces classes.

Les fêtes des promotions des écoles organisées par la Ville avec la collaboration de Départements cantonaux, en particulier de la Voirie, se sont déroulées conformément aux programmes adoptés par le Conseil administratif et le Département de l'instruction publique. La fête des écoles enfantines a eu lieu le jeudi 1^{er} juillet et celle des écoles primaires le dimanche 4 juillet. Favorisées par le beau temps, ces fêtes ont obtenu un plein succès.

Réduit à la somme de fr. 25.000.—, le crédit affecté aux fêtes des promotions a été dépassé de fr. 1.773,85, les dépenses nettes totales ayant atteint la somme de fr. 26.773,85, soit fr. 1.203,95 de plus qu'en 1936. Cette augmentation provient des prix plus élevés des jouets, des sirops dont toutes les quantités commandées ont été consommées en raison de la chaleur ces deux jours de fête, enfin des décorations et aménagements qui ont nécessité, en particulier, un plus grand nombre de métrage des clôtures. La dépense a été en moyenne de fr. 3.— par enfant, contre fr. 2,87 en 1936, en comprenant dans le nombre les enfants soignés à l'Hôpital cantonal, ceux en séjour à Montana (Préventorium et colonie de vacances) et à la mer.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES

au 31 décembre 1937

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes		3	31	41	19	50	3	72
Terreaux		3	49	38	16	58	13	87
Môle		6	80	68	30	91	27	148
Maison des petits		3	24	42	24	32	10	66
Saint-Antoine		5	58	71	50	61	18	129
		20	242	260	139	292	71	502
<i>Plainpalais :</i>								
Roseraie		5	59	67	40	68	18	126
Cluse		3	42	33	31	35	9	75
Hugo de Senger		5	72	75	44	83	20	147
Carl Vogt		4	47	63	29	60	21	110
Coulouvrenière		4	53	49	17	65	20	102
		21	273	287	161	311	88	560
<i>Eaux-Vives :</i>								
Monthoisy		5	79	68	46	69	32	147
Villereuse		4	63	58	45	59	17	121
		9	142	126	91	128	49	268
<i>Petit-Saconnex :</i>								
Saint-Jean		3	35	46	25	48	8	81
Charmilles		4	48	51	38	56	5	99
Geisendorf		1	11	12	10	11	2	23
Vieusseux		2	18	15	12	18	3	33
Crêts		1	23	21	17	22	5	44
Asters		5	79	81	47	101	12	160
		16	214	226	149	256	35	440
<i>Aïre (enfants domiciliés sur la ville)</i>								
		1	10	7	5	10	2	17
Totaux		67	881	906	545	997	245	1.787

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES
Décembre 1937

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
	Croquettes	13	159	197	100	223	33	356
	Rue Necker	6	—	125	32	73	20	125
	James Fazy	17	447	—	101	278	68	447
	Rue de Berne	10	—	240	73	126	41	240
	Rue de Neuchâtel	10	228	27	52	146	57	255
	Grutli	11	—	302	87	170	45	302
	Malagnou	13	286	79	164	143	58	365
	Casemates	7	—	212	96	75	41	212
	Ecoles de plein air des Bougeries	2	9	30	12	22	5	39
		89	1.129	1.212	717	1.256	368	2.341
<i>Plainpalais :</i>								
	Roseraie	17	209	270	178	224	77	479
	Cluse	5	96	36	56	54	22	132
	Hugo de Senger	13	186	156	104	191	47	342
	Mail	18	229	262	182	227	82	491
	Coulouvrenière	5	84	38	29	80	13	122
		58	804	762	549	776	241	1566
<i>Eaux-Vives :</i>								
	Rue des Eaux-Vives	15	230	179	160	174	75	409
	Rue du 31-Décembre	13	183	209	177	162	53	392
		28	413	388	337	336	128	801
<i>Petit-Saconnex :</i>								
	Saint-Jean	15	195	215	120	243	47	410
	Charmilles	4	66	32	41	49	8	98
	Geisendorf	4	39	52	35	49	7	91
	Vieuses	1	12	8	6	14	—	20
	Crêts	6	74	86	63	81	16	160
	Servette	6	—	180	69	93	18	180
	Asters	6	200	—	70	110	20	200
	Sécheron	6	99	79	66	76	36	178
	Aire (enfants domiciliés sur la Ville	2	13	16	13	15	1	29
		50	698	668	483	730	153	1.366
<i>Etablissements spéciaux :</i>								
	Classes spéciales	13	70	124	44	128	22	194
	Maison des Charmilles	3	3	36	15	17	7	39
	Ecole-jardin	3	—	36	8	24	4	36
	Home des enfants sourds	3	16	13	7	13	9	29
	Foyer de la Forêt	1	8	7	—	14	1	15
		23	97	216	74	196	43	313
	Totaux	248	3.141	3.246	2.160	3.294	933	6.387

CHAPITRE XIII

PARCS ET PROMENADES

Chef de Service : M. Eric Bois

Personnel. — Le personnel du Service des parcs et promenades comptait au 31 décembre 1936 :

Ouvriers jardiniers réguliers 56 ; Ouvriers jardiniers supplémentaires 1 ; Mécanicien 1 ; Charpentier 1 ; Total 59.

Supplémentaire engagé en 1937 1 ; Total du personnel au 31 décembre 1937 60.

Le Service des parcs et promenades a aussi employé au printemps un certain nombre de chômeurs pour les travaux spéciaux de remise en état et rénovation des parcs de Saint-Jean et des Crochettes, ce qui a porté parfois l'effectif à 100 ouvriers. Ce personnel fourni par l'Office des chantiers a été congédié dès que les travaux en question ont été terminés.

Les travaux et les entretiens nouveaux auxquels le Service doit faire face (chaque année plus nombreux) ont compliqué notre tâche.

Les plantations ayant été très importantes, l'entretien a été augmenté de ce fait et nous nous sommes trouvés dans la nécessité de demander pour 1938 une augmentation de crédit nous permettant d'engager quelques jardiniers pour ne pas négliger certains parcs. En effet, pendant l'été 1937, nous avons été obligés de restreindre les soins donnés à la périphérie de la Ville pour concentrer le principal effort sur les parcs et promenades entourant la rade.

La réorganisation complète de nos Services depuis trois ans est à peu près terminée et a donné d'excellents résultats. Les modifications à venir se feront peu à peu au fur et à mesure des retraites qui se produiront, mais elles auront peu d'influence sur la marche générale du Service lui-même.

La seule importante réorganisation qui s'impose encore est celle de la concentration de nos Services prévue à Frontenex. La réunion en un seul endroit de tous les services de culture (serres et couches) permettant d'exploiter enfin le Service des promenades d'après les règles économiques les plus strictes, facilitera cette branche primordiale de notre activité, alors qu'il existe actuellement 9 jardins de culture.

Ajoutons que l'état déplorable de nos installations, sur lequel nous avons déjà attiré l'attention lors de nos précédents rapports, va en s'accroissant et que de grosses dépenses seront à faire déjà en 1938 si nous devons continuer d'utiliser les locaux actuels.

Le Service des promenades a développé une activité encore plus intense en 1937 qu'en 1936 et il ne nous est pas possible de citer toutes les transformations, (remises en état, améliorations diverses, remplacement de vieux bosquets par de plus jeunes, etc.) qui ont été exécutées un peu partout. Nous ne mentionnerons ici que les travaux les plus importants.

Parc Mon Repos. — Le monument aux Morts a été déplacé au printemps et nous avons aménagé provisoirement l'emplacement par l'arrachage de quelques vieux arbres et bosquets, la mise en état définitive ne devant se faire qu'en hiver 1937-38.

Les serres et couches placées près de l'avenue de France ont été démolies ; la serre chaude a disparu, étant complètement pourrie ; par contre la serre de fer a été transportée dans les cultures du parc de la Grange où elle rend des services considérables comme serre de multiplication. L'emplacement devenu disponible a été aménagé en pelouse par l'apport de 250 m³ de terre végétale.

La Perle du Lac. — Les représentations du festival de Jacques-Dalcroze, *Genève-Chante*, ont exigé d'importantes constructions pour la scène et occupé le terrain pendant plus de 6 semaines. Les gazons de la grande pelouse et un certain nombre d'arbustes ont beaucoup souffert. Pour éviter la pose de fils dans les arbres, le Service de l'électricité a installé des conduites souterraines de suite après les représentations, en juillet.

Campagne Moynier. — En février, l'ancien terrain du jeu de tennis, à l'entrée de la promenade, a été défoncé, le ferrage enlevé et mis de côté et la pelouse refaite en entier, tout en donnant un peu plus de place aux cultures adjacentes. La haie de rosiers a été changée de place et entièrement rajeunie. Un hangar pour soigner la poterie a été construit par notre personnel.

Campagne Barton. — Ce parc a été entretenu comme l'année précédente, mais il n'a pas été ouvert au public. Tout est prêt pour son aménagement au début de 1938. Les serres qui ont rendu de grands services, par suite de démolitions aux Croquettes en 1936 et à Mon Repos en 1937, vont tomber à leur tour et n'ont pas été occupées en entier cet automne. La rocaille a été rajeunie en partie en attendant sa remise en état complète l'année prochaine.

Place Albert Thomas. — Au début de juin, il a été procédé à l'aménagement de cette place, soit semis de gazon et plantation de quelques fleurs. La plantation des talus a été renvoyée par suite de la saison trop avancée.

Ariana. — Les anciens chemins qui subsistaient encore et qui ne servaient plus par suite des nouvelles limites avec le parc de la S. D. N. ont été supprimés et engazonnés.

Jardin du Monument Brunswick. — Les vieux magnolias qui entouraient les bassins et dont plusieurs avaient été enlevés il y a quelques années ont été arrachés et les plates-bandes engazonnées et plantées de ronds de rosiers qui ont transformé avantageusement l'ancienne décoration. Les talus ont reçu pour la première fois une décoration printanière.

Le jardin a été transformé complètement, les vieilles haies ont été arrachées et remplacées par des gazons, des massifs de fleurs et par une grande plate-bande de rosiers. Quatre bancs de bois ont été placés sur la terrasse et sont appréciés.

Jardin Anglais. — Les constructions en tuf qui servaient de hangars et de toilettes, situées côté rue d'Italie, ont été abattues et l'emplacement aménagé en pelouse. Le matériel a été transporté dans le sous-sol du bâtiment des douanes et dans l'ancienne guérite des douanes sur le quai marchand.

Les toilettes côté monument National ont été démolies et tout l'emplacement refait en entier avec suppression d'anciens chemins, création de nouvelles entrées, terrasse dallée et murs fleuris, pergola, plates-bandes, etc. Ces gros travaux qui ont transformé cet endroit, ont été exécutés en collaboration avec les Services des constructions, de la voirie et les architectes et entrepreneurs de M. Remor, ils ont donné naissance à la *Potinière*.

Les abords de la nouvelle douane ont été aménagés et plantés d'arbustes et de bouleaux.

Place de Rive. — Les hypericum ont été remplacés par des gazons qui convenaient mieux pour cet emplacement et deux nouvelles plates-bandes fleuries ont été créées.

Place des Eaux-Vives. — Les tilleuls plantés par l'entreprise chargée des travaux d'aménagement ont été enlevés et remplacés par des ormes de Sibérie de nos cultures et qui doivent résister à la maladie. Les parties réservées ont été engazonnées et un grand massif fleuri a été créé.

Promenade Charles Martin. — Cette promenade a été incorporée au domaine public et il a été nécessaire d'élaguer les vieux arbres chargés de bois mort et d'entretenir ce nouvel emplacement, conjointement avec la voirie.

Quai Gustave Ador. — La nouvelle partie du quai jusqu'au débarcadère des Eaux-Vives a été mise en état et 14 plates-bandes ont été créées et plantées de 1.200 rosiers, variétés nouvelles qui donnent entière satisfaction.

Parc de La Grange. — La grande pelouse devant le château a été rectifiée et une vaste décoration dans le style des bâtiments a été préparée et plantée de 3.200 rosiers d'une seule variété : Joseph GUY. Cette décoration doit former quelque chose d'unique et attirera le public.

Parc des Eaux-Vives. — Un énorme travail a été accompli au milieu des grandes pelouses centrales, 54 gros arbres ont été abattus pour dégager la vue sur le lac ; la butte de terre a été nivelée et les pelouses refaites en partie. Un sentier a été créé dans la partie du bas, de l'entrée au petit

pont. Le chantier du Pré-l'Evêque a contribué à ce gros travail et nous a permis de le mener à chef rapidement.

Sur l'emplacement du théâtre démoli, il a été construit deux jeux de Baskett ball. Des pelouses ont été aménagées, les bosquets rajeunis, les chemins refaits et il a été placé 12 bancs de fer. Cet endroit qui était abandonné est maintenant très apprécié. Les terrasses derrière la crèmerie ont été terminées et plantées et la cour intérieure a été remise en état.

Jardin de Saint-Jean. — La transformation totale de cette promenade, commencée en 1936, s'est poursuivie et terminée au printemps 1937. De gros terrassements ont été exécutés. La fontaine située sur le quai a été placée dans le parc, les bâtiments et hangars ont disparu. Des massifs de fleurs ont été créés et un grand nombre d'arbustes plantés sur tout le pourtour du jardin, ainsi que des pins du côté de la pisciculture. Trois Sequoia malades ont été arrachés ainsi que deux acacias pourris et dangereux. En automne, l'éclairage de la promenade a été heureusement et entièrement transformé.

Parc des Croupettes. — Ce parc a subi, lui aussi, une transformation totale par suite de l'enlèvement des barrières, des vieilles haies et de la disparition des clôtures basses qui encerclaient les pelouses. De grandes modifications ont été apportées à ce parc, soit : suppression et création de chemins, aménagement de l'entrée, création de plates-bandes et massifs et surtout, disparition des toilettes très laides et des hangars abritant les bassins. A leur place, le bassin central a été dégagé, entouré de dalles du Valais, un mur fleuri en tuf a été construit, entouré de plates-bandes, et la fontaine garnie de jardinières fleuries. Des arbustes à fleurs et des bouleaux ont été plantés sur tout le pourtour du jardin.

Ces importants travaux de St-Jean et des Croupettes ont été très appréciés, après avoir été fortement critiqués. Grâce à eux, toute une clientèle louche, craignant le grand jour et la lumière a disparu de ces parcs qui sont de nouveau accessibles aux mamans et aux enfants.

Campagne Geisendorf. — Le Département des travaux publics ayant terminé l'élargissement de la route de Lyon, nous avons planté 500 troènes le long de la nouvelle clôture.

Bastions. — La place de jeu autour de la statue du petit David a été remise en pelouse et transférée en haut de la promenade, derrière la terrasse de Candolle. Deux balançoires et un pas de géant ont été placés à cet endroit.

Rue de la Croix-Rouge. — En décembre, les 13 arbres situés sur la chaussée, ont été arrachés avec l'aide du chantier du Pré-l'Evêque. Cet important travail qui a donné lieu à de vives discussions et qui était renvoyé depuis de longues années, a dégagé la rue et surtout les Celtis plantés il y a 18 ans sur le trottoir et qui vont enfin pouvoir se développer. Quelques arbres seront encore plantés au printemps.

Promenade de Saint-Antoine. — Là encore un travail très important et longtemps différé, a été exécuté rapidement. Vu l'état déplorable des arbres, il a été décidé de rénover entièrement la partie Nord. Tous les vieux arbres ont été arrachés et à leur place, il a été replanté 48 Acacias *Bessonniana*, dans le même alignement, mais plus espacés les uns des autres. Le terrain a été spécialement préparé, toute la vieille terre enlevée et remplacée par de la terre végétale, soit environ 4 m³ par arbre, avec force engrais. Le sol ne sera plus colassé et des grilles en béton, modèle nouveau demandé par notre Service à la maison Gamper, seront posées au printemps. D'entente avec M. le directeur du Collège, la promenade reste fermée jusqu'à nouvel avis.

Place et talus Sturm-Hodler. — Des arbustes et des ormes de Sibérie ont été plantés dans le talus en même temps que les gazons étaient semés sur les nouvelles parties refaites à la suite de la suppression de la ligne du tram de Veyrier. Malheureusement les enfants ont beaucoup abimé ces plantations et coupent les branches des arbustes.

Bois de la Bâtie. — Le dégagement du petit lac a été terminé à la fin de l'hiver et la colonie de canards, florissante, s'est complétée de deux cygnes blancs, puis des pigeons blancs de la campagne Barton, qui s'y trouvent à merveille. Les talus du nouveau réservoir ont été garnis de 570 jeunes hêtres de nos cultures. Il a été planté en outre 14 pins au sommet du talus et 8 tilleuls et 7 érables autour du petit lac. Les tressages pour maintenir les talus ont été continués, côté Arve et les bosquets

situés au centre de la pelouse du chalet enlevés, les bancs transportés dans le bois lui-même. Cet emplacement anciennement humide a ainsi été rendu au public.

Les talus du Nan Manant ont donné encore du souci, en continuant à s'écrouler par endroits. Le Service de la voirie a été obligé de faire sauter des blocs dangereux.

Square Simon-Durand. — Le Département des travaux publics a fait exécuter l'aménagement de ce square et l'a transmis au début de l'été au Service des promenades. C'est une grosse charge car l'entretien en est rendu difficile par le public qui le fréquente et les gardes ont une peine infinie à obtenir un semblant d'ordre. Six bancs de fer ont été posés en juillet. Mais les plantations d'arbres, d'arbustes et les gazons ont de la peine à se développer.

A l'angle des routes *Florissant-Rieu*, aménagé et planté quatre pans coupés ; au *Quai de la Poste*, rabattu sur la demande de l'administration des téléphones, les deux gros platanes ; à la *Place Lefort*, supprimé deux vieilles haies et deux plates-bandes et remplacé par de grands massifs fleuris autour des urnes, fleuries elles aussi pour la première fois ; à la *Tertasse*, planté sur les terrasses, avec l'autorisation des propriétaires, 18 glycines qui retomberont sur le mur extérieur et au *Plateau de Champel*, enlevé la balançoire, objet de réclamations continuelles, pour la placer au parc Bertrand qui a été aussi fortement débroussaillé.

Les *décorations* ont été encore développées dans tous les quartiers ; il a été planté en tout 283.036 plantes, sans compter celles remplacées en cours de saison (en 1935 : 217.024 et en 1936 : 250.811). Ces plantes ont été fournies par le service des cultures en presque totalité ; car les horticulteurs n'ont fourni que 23.500 plantes contre 52.000 en 1936 et 92.000 en 1934. Les essais de plantations dans les gazons ont donné de très bons résultats, qui seraient encore meilleurs si les chiens ne se roulaient pas dans les pelouses. En automne, 17.000 crocus et 6.000 jonquilles ont été placés dans tous les parcs. Les essais de cinéraires hybrides au printemps ont donné d'excellents résultats. A part les chiens qui causent toujours de grands dégâts, il semble qu'il y ait une légère amélioration dans le respect des promenades publiques : les gardes municipaux ont fourni un très gros effort qui, s'il est continué, contribuera à améliorer encore la situation. Les décorations pour réceptions et divers se sont élevées au chiffre de 121. A noter la décoration pour l'inauguration de la salle des assemblées du Palais de la Société des Nations et celle en chrysanthèmes pour la « Maison genevoise ».

Les arbres isolés arrachés et non mentionnés dans les parcs se répartissent ainsi : 3 érables chemin Rieu, 3 ormes plaine de Plainpalais, 1 érable aux Tranchées, soit 7 arbres. Ont été plantés : 8 acacias et 2 érables plaine de Plainpalais et 2 érables place des Augustins, soit 12 arbres.

Les *traitements* contre la Galéruque des Ormes ont été faits à la Cryolite (Arséniate de plomb), avec la pompe à moteur. Ils ont donné de moins bons résultats que les poudrages, cependant pour la première fois les feuilles ont été conservées aux arbres tout l'été.

Il n'a pas été possible d'avoir une soufreuse à moteur car il n'y en a pas en Suisse. Pour 1938, la maison Berthoud, d'Avenches, a fait des offres pour une soufreuse allemande perfectionnée. Les jeunes arbres de trois et quatre ans de plantation ont été arrosés trois fois pendant la période de sécheresse de juillet-août.

Deux cent cinquante bancs ont été repeints dans tous les quartiers et dans deux ans, tous seront enfin remis en état et leur entretien sera moins onéreux. *Les colassages* ont été exécutés par la Voirie et seulement dans les parcs de La Grange et des Eaux-Vives.

Ils seront entièrement repris par nos services en 1938.

Les colonies de *cygnes* et *canards* continuent à se développer normalement. Deux couples de cygnes à col noir ont été achetés à Hambourg, malheureusement un mâle s'est échappé à la fin de l'été. La Société protectrice des animaux a mis aussi dans les enclos de l'île Rousseau quelques canards peu connus et des oies de Gambie.

Les *cultures* se sont développées et les couches augmentées de 190 châssis, le tout construit par nos services et nous avons à fin 1937, 1.002 châssis contre 491 en janvier 1935. Il est à remarquer que l'intense production actuelle se fait avec le même nombre de jardiniers que lorsque les cultures ne produisaient guère plus de 100.000 plantes par an. L'aménagement des terrains de Châtelaine pour les cultures de pleine terre se poursuit normalement.

Malheureusement le matériel est si vétuste et si mauvais que presque toutes les serres auront besoin d'être reconstruites entièrement et que la question d'une concentration des cultures se pose toujours plus pressante si nous devons continuer à faire face à une production qui s'accroît sans cesse.

Le chef du Service a été envoyé au premier congrès des architectes paysagistes à Paris en juin 1937. Il a été désigné comme juré aux floralies d'automne de l'exposition des Arts et techniques de Paris et a rempli les mêmes fonctions au Congrès des Chrysanthémistes de Marseille en novembre. Il a donné en automne quatre conférences sur les parcs et promenades, conférences illustrées des clichés en couleurs tirés pour le Service des promenades. Un certain nombre de ces conférences sont encore prévues pour 1938. Elles rencontrent un grand succès.

Divers projets ont été étudiés pour les travaux à réaliser, soit : Saint-Antoine, Campagne Trembley, La Grange, Quai du Mont-Blanc, square quai Charles-Page, terre-plein de l'Île.

Signalons que pour la première fois le personnel au complet a organisé une fête de Noël qui s'est déroulée à l'École de Sécheron, en présence de M. le conseiller administratif délégué, J. Uhler et de Madame et qui a parfaitement réussi.

Et, pour terminer, il est intéressant de mentionner qu'au printemps le Conseil d'Etat a écrit spécialement au Conseil administratif pour le féliciter des décorations florales des parcs et promenades, que divers journaux ont consacré de grands articles à ces décorations et que plusieurs lettres de félicitations sont encore parvenues au Conseil administratif, en particulier de l'Association des intérêts de Genève, de la Fédération des associations d'intérêts de quartiers, sans compter de nombreux particuliers.

Ajoutons que tous les travaux ont été exécutés dans le cadre des crédits accordés, grâce à une rationalisation très stricte dans tous les domaines du Service des parcs et promenades.

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Eugène JAQUES, officier de l'état civil

Pendant l'année 1937, il a été célébré 1.082 mariages en augmentation de 18 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

132	entre genevois et genevoises	contre	85	en 1936
155	» genevois et confédérées	»	149	»
69	» genevois et étrangères	»	80	»
88	» confédérés et genevoises	»	101	»
342	» confédérés et confédérées	»	357	»
112	» confédérés et étrangères	»	112	»
44	» étrangers et genevoises	»	29	»
77	» étrangers et confédérées	»	75	»
63	» étrangers et étrangères	»	76	»

Les publications se sont élevées à 1.558 contre 1.477 en 1936.

Les divorces à 298 soit 26 de plus qu'en 1936.

Naissances, 1.621 contre 1.592 en 1936, soit :

800	masculins légitimes	contre	813	en 1936
754	féminins légitimes	»	699	»
36	masculins naturels	»	42	»
31	féminins naturels	»	38	»
<hr/>		<hr/>		
1.621			1.592	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

538 genevois	contre 471 en 1936
732 confédérés	» 782 »
351 étrangers	» 339 »
<hr/>	<hr/>
1.621	1.592

DÉCÈS

832 masculins	contre 866 en 1936
887 féminins	» 885 »
18 mort-nés masculins	» 22 »
10 morts-nés féminins	» 16 »
0 inconnu	» 1 »
<hr/>	<hr/>
1.747	1.790

Répartition d'après la nationalité :

729 genevois	contre 730 en 1936
595 confédérés	» 579 »
423 étrangers	» 480 »
0 inconnu	» 1 »
<hr/>	<hr/>
1.747	1.790

Il a été délivré en 1937, 4.855 expéditions d'actes contre 4.958 en 1936, soit :

- 2.361 actes de naissances
- 1.103 actes de décès
- 1.141 actes de mariages
- 157 Etats de famille
- 93 livrets de famille (duplicata)

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 15.545,10.

Ont été délivrés gratuitement :

- 242 actes de naissances, décès et mariages
- 385 certificats de publications

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit fr. 1.092,70 contre 929,85 en 1936, versés à l'Hospice Général.

34 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit fr. 340,—.

Le service des renseignements a procédé à diverses demandes de documents, laissant un bénéfice de fr. 73,20.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.621	29	
2. Déclarations de décès	1.747		43
3. Mariages célébrés	1.082	18	
4. Inscriptions de divorces	298	26	
5. Publications de mariages	1.558	81	
6. Expéditions d'actes	4.855		103
7. Livrets de famille	1.175		72
8. Légitimations par mariage	26		3
9. Légitimations après mariage	11	3	
10. Communications d'office	7.500	50	
11. Fiches pour Reg. des familles (fin 1937) .	20.884	2.362	
12. Extraits du Reg. des familles.	157	49	
13. Dossiers Service des renseignements .	8		2

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le Service des pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1937, 1.214 convois dont 247 d'incinération. (1.165 et 217 en 1936), soit :

Convois payants adultes	875
Convois payants enfants	21
Convois gratuits, adultes 300, enfants 18	318
Total	1.214

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges s'est élevé à 1.503 dont 548 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le Service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 496 ; Châtelaine 134 ; Petit-Saconnex 101 ; Plainpalais 1 ; Carouge 23 ; Chêne-Bougeries 17 ; Veyrier 17 ; Veyrier (Israélite) 19 ; Carouge (Israélite) 4 ; Thônex 23 ; Grand-Saonnex 1 ; Genthod 3 ; Feuillasse 5 ; Bernex 8 ; Coligny 6 ; Lancy 12 ; Vernier 3 ; Versoix 3 ; Compesières 6 ; Chêne-Bourg 6 ; Vézenaz 2 ; Aire 4 ; Avully 3 ; Satigny 3 ; Vandœuvres 6 ; Anières 1 ; Cartigny 1 ; Meyrin 1 ; Collex-Bossy 1 ; Collonge-Bellerive 1 ; Confignon 2 ; Hermance 4 ; Onex 5 ; Avusy 2 ; Dardagny 4 ; Corsier 2 ; Founex 1 ; Meinier 5 ; Peissy 1 ; Chancy 1.

Nous avons été chargés de 28 transports de corps, dont 20 en Suisse et 8 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays. Les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	36	240	299	149	127	24	875
Enfants 0 à 1 an							15
» 1 à 6 ans		1	1	1			3
» 6 à 13 ans		1		2			3

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 244 ; autres communes 56 ; police 18.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 161 ; Confédérés 106 ; France 17 ; Italie 24 ; Allemagne 3 ; divers 6 ; inconnus 1.

Le corps des porteurs a effectué 4.208 courses contre 3.999 en 1936. Il comprend six porteurs à la course et neuf manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1.192 cercueils (1.148 en 1936), 80 corbillards à chevaux (109), 151 voitures à chevaux (181), 1.046 corbillards automobiles (1.011), 924 voitures automobiles (915), 71 fourgons automobiles (55), 883 draps mortuaires (829).

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de pompes funèbres.

Notre service, chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police,

a participé à 126 opérations, dont 84 de jour et 42 de nuit, ainsi qu'à 8 transports de détenus, dans le cours de l'année.

Par l'intermédiaire de son Service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des Vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 414.269,10 contre 410.260,15 en 1936. Le bénéfice de 1937 pour le Service des pompes funèbres et crématoire s'élève à fr. 43.343,40.

Le déficit du Service des cimetières s'élève à fr. 86.682,50.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1.107 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.083 en 1936.

Il a été procédé à 63 exhumations dont trois avant le terme légal.

Les marbriers ont posé 663 monuments et en ont transféré 43 sur d'autres tombes.

594 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 663 aux marbriers, plus 35 pour le columbarium.

Les jardiniers entretiennent 3.490 tombes dans ce cimetière.

53 titres de concession ont été dressés, 24 de première catégorie, 14 de seconde et 15 de troisième, dont 10 de 99 ans.

Nous avons procédé à la désaffectation de divers quartiers dans la partie Est et du 76 dans l'Ouest.

L'avenue de ceinture partie Ouest a été plantée de thuyas pyramidaux.

Nous avons continué la construction de caisses en ciment pour les débris du cimetière, et les avons entourées d'une plantation.

Les garnitures de fleurs très variées dans les différentes avenues ont fait l'admiration du public qui fréquente les cimetières.

Toutes les tombes des soldats morts pendant la mobilisation ou des suites de celle-ci ont été garnies de fleurs. Le Conseil administratif les a également prolongées de 20 années.

L'allée centrale a été recouverte d'un tapis de colas ; ce travail se poursuivra par étapes dans l'ensemble des cimetières.

Nous avons entrepris la peinture des grilles et portes du cimetière.

Les vitraux des vérandas ont été rendus mobiles afin d'en faciliter le nettoyage.

Le réseau de drainage dans les quartiers périmés, a été continué.

Dans le courant de l'année nous avons utilisé nos chevaux pour le service de voirie aux cimetières de Saint-Georges, Châtelaine et divers petits transports, pour un total de 174 journées.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 246 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 228 en 1936.

Nous avons procédé à 13 exhumations à terme.

21 urnes ont été inhumées.

218 monuments ont été posés et cinq transférés sur d'autres tombes.

Nous avons délivré 218 autorisations pour la pose de monuments et 247 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.019 tombes dans ce cimetière.

17 titres de concessions ont été dressés, 8 de première catégorie, 5 de seconde et 4 de troisième.

Nous avons planté des nouveaux quartiers d'ifs et de thuyas.

La Ville a fait réparer aux frais de l'entrepreneur les tombes et monuments détériorés par l'explosion du pont de Châtelaine.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Une inhumation en 1937. Les chambres mortuaires ont reçu 61 corps. Nous avons procédé à 1 exhumation et à 1 inhumation d'urne. 370 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre service, ainsi que 144 dans les autres cimetières.

Le travail est effectué par le jardinier attitré du cimetière, aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

Des plaintes se rapportant à l'exiguïté du lieu de culte, dans les chambres mortuaires, ainsi que sur l'aspect du bâtiment, sont toujours formulées par les familles.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 156 entrées ont été enregistrées, contre 159 en 1936.

Il a été procédé à 8 exhumations à terme, et une avant terme.

Il a été posé 164 monuments, et 6 ont été transférés d'anciennes tombes sur de nouvelles.

164 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 141 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 24 urnes dans ce cimetière et une inhumation d'ossements.

19 titres de concessions ont été dressés, 10 de première catégorie, 5 de seconde et 4 de troisième.

Les jardiniers entretiennent 1.188 tombes dans ce cimetière.

Nous avons planté, avec des thuyas, les avenues du nouveau cimetière.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année il a été procédé à 332 incinérations dont 3 pour des exhumations d'ossements ; soit 161 hommes, 168 femmes et 3 ossements.

Destination des cendres : Columbarium 36, quartiers des cendres 35, autres quartiers du cimetière de Saint-Georges 39, de Châtelaine 15, du Petit-Saconnex 18, de Plainpalais 1 ; domicile 54, caveau Faculté de médecine 18, désintéressé 29, autres cimetières du canton 12, de Suisse 38, de l'étranger 10. Dépôt provisoire 27.

Nous avons procédé à 4 décorations de la Chapelle du Crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de 34 cérémonies.

Nous avons fait procéder à la réfection complète du four N° 1.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1937.

1 commis chef, 3 concierges, 3 gardes, 3 gardes supplémentaires pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés, 3 piqueurs, 17 ouvriers réguliers, 6 manœuvres supplémentaires.

Dans le cours de l'année nous avons occupé temporairement un grand nombre de manœuvres-chômeurs.

Les quatre cimetières comptent au total 35.327 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalai
Adultes à la ligne	17.407	3.653	5.133	651
» quartiers réservés	1.393	654	292	
Caveaux	174	46	149	
Grands enfants	456	72	128	44
Petits enfants	1.542	116	469	820
Quartier des cendres	599	164	95	
Columbarium	1.270			
	22.841	4.705	6.266	1.515

Décisions administratives

- 2 février : Le Conseil administratif décide de demander au Département de justice et police l'exonération de la taxe d'incinération perçue par l'Etat.
(Refusé par le Conseil d'Etat).
- 2 mars : Le Conseil autorise, à bien plaisir, la S. A. d'entretien et décoration de tombes, à entretenir et décorer des tombes dans les cimetières de la Ville de Genève.
- 6 avril : Le Conseil décide d'ériger un monument sur la tombe de M^{me} Lemonnier.
- 3 septembre : Le Conseil décide que les chômeurs engagés dans les cimetières seront gardés jusqu'à fin septembre.

- 3 septembre : Le Conseil autorise, à bien plaisir, M. H. Quidort et A. d'Ivernois, à travailler dans les cimetières.
- 12 novembre : Le Conseil décide de renouveler gratuitement la tombe de M. Auguste Pieyre, ancien directeur de l'Harmonie nautique.
- 16 novembre : Le Conseil décide de renouveler la concession accordée à M. Maurice Sandmeier pour l'entretien des tombes du cimetière de Châtelaine.
- 26 novembre : Le Conseil décide d'augmenter le prix des cercueils et fournitures de M. Rochet.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

Le beau stade de *Frontenex* est extrêmement utilisé par de nombreuses sociétés et divers établissements d'instruction universitaire et secondaire. Il sert aux sportifs s'exerçant au foot-ball, au hockey, au basket-ball, à l'athlétisme et à la gymnastique. L'été, il est aussi à la disposition des enfants du « Rayon de Soleil ».

D'importantes transformations ont été effectuées pour obtenir un terrain de basket-ball utilisable pour de grandes compétitions. Ce terrain a été conçu selon les données les plus modernes. Son sol, de 26 × 14 m., est fait avec une matière lui assurant une suffisante élasticité. Les montants cylindriques des panneaux de basket-ball ont été placés très en retrait pour ne pas gêner les joueurs dans leur course. Le tournoi d'inauguration s'est disputé les 16 et 17 mai entre des sociétés françaises et suisses.

Des travaux ont été entrepris pour la réfection de l'aile du bâtiment située du côté du nant de Trainant. L'office a été transformé et l'exploitation de la buvette confiée à un nouveau tenancier.

Quarante-six haies métalliques conformes aux prescriptions des règlements internationaux ont été construites. Elles remplaceront les traditionnelles haies de bois employées par les athlètes et elles seront d'une beaucoup plus grande durée.

Au *Parc des Eaux-Vives*, deux jeux de basket-ball ont été aménagés là où se trouvait le théâtre du Parc. Ils servent aussi bien aux écoliers qu'aux sportifs, qui ont comme vestiaire un local d'une dépendance du domaine. Ces jeux permettent de donner satisfaction à de nombreux basketers, car *Frontenex* est réservé aux principales équipes.

A *Varembé*, des travaux de complément d'aménagement ont été effectués : construction de canaux d'écoulement, bitumages, installation de solides bancs dans les vestiaires, etc.

Les emplacements de football de la campagne *Trembley* servent à l'entraînement des clubs et aux matches du dimanche, afin de décharger les terrains de *Varembé*, qui sont toujours très demandés.

La construction du pont de *Vessy* et la création d'un chemin partant du pont pour desservir le plateau de *Vessy* ont bien amélioré les voies d'accès du stade du *Bout-du-Monde*, dont les terrains sont naturellement excellents. Ce stade a dû être fermé pendant plusieurs semaines en raison de la fièvre aphteuse constatée dans les étables proches de la propriété de la Ville.

Les terrains de sport des *Croquettes*, du *Bois-des-Frères*, de la *rue Sturm* et quelques autres moins importants sont très occupés. Celui proche de l'*Usine à gaz* l'est beaucoup moins actuellement.

L'accord conclu entre le Conseil administratif et la Société immobilière du *Servette F.-C.*, en janvier 1936, a été approuvé par le Conseil municipal le 27 juillet. La Ville a fait abandon de sa créance de 55.000 francs résultant d'un prêt consenti en 1929 et elle a reçu, en contrepartie, un bon de jouissance B. La Ville a maintenant le droit de disposer du stade d'honneur du *Servette F.-C.* pour l'organisation de manifestations sportives six jours par an, à choisir parmi les samedis, dimanches ou jours fériés, dont quatre fois au cours de l'été.

CHAPITRE XVII

ABATTOIRS

Directeur : M. Ernest LANDRY

ETAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1936 ET 1937

	1936	1937	plus	moins
Bœufs et taureaux	1.398	2.044	646	—
Vaches et génisses	4.851	4.644	—	207
Chevaux*	214	223*	9	—
Porcs	14.773	13.548	—	1.225
Veaux	16.952	16.291	—	661
Moutons	9.270	9.792	522	—
Agneaux	3.642	4.905	1.263	—
Chèvres	14	16	2	—
Chevreaux	27	11	—	16
Totaux	51.141	51.474	2.442	2.109

Soit, pour 1937, une légère augmentation de 333 têtes (0.65%), ce qui est assez peu brillant, 1936 ayant été faible, mais imputable aux mêmes raisons : rareté et cherté du bétail indigène. Il a donc fallu recourir cette année encore au bétail d'importation et voici la provenance du bétail abattu en 1937 :

	Genève	Autres cantons	Etranger	Zone	Total
Taureaux	183	218	144	44	589
Bœufs	65	92	1.241	44	1.442
Vaches	1.618	1.570	316	352	3.856
Génisses	356	402	—	43	801
Veaux	3.943	12.190	—	158	16.291
Porcs	3.293	9.054	783	418	13.548
Moutons	9.996	1.264	3.437	—	14.697
Chèvres	27	—	—	—	27
Chevaux	149	9	65	—	223
Totaux	19.630	24.799	5.986	1.059	51.474

A part le bétail de Zone, dont l'arrivée a été interrompue dès le mois d'août pour raison d'épizootie, nous avons reçu du bétail des pays suivants :

	Danemark	Hongrie	Pologne	Yougoslavie	Roumanie	Hollande	France	Autriche	Italie	Tchécoslovaquie	Belgique	Total
Taureaux	129	—	10	5	—	—	—	—	—	—	—	144
Bœufs	116	752	—	243	33	—	—	45	—	52	—	1.241
Vaches	—	—	—	—	—	—	316	—	—	—	—	316
Porcs	—	40	570	—	—	133	—	—	—	—	40	783
Moutons	—	410	2.577	—	—	—	—	—	450	—	—	3.437
Chevaux	—	—	—	45	—	—	20	—	—	—	—	65
Totaux	245	1.202	3.157	293	33	133	336	45	450	52	40	5.986

* = dont 2 mulets et 1 âne.

Ces animaux sont arrivés à l'Abattoir en 219 wagons. En outre 4 wagons-frigorifiques nous ont amené 703 porcs lithuaniens morts. Enfin 12 bœufs yougoslaves destinés à la zone ont été abattus chez nous, mais cette opération de transit ne fut pas renouvelée, son succès financier ayant été négatif.

Trichinoscopie. — Dès le début de l'année, le Conseil fédéral prescrivit l'examen trichinoscopique des porcs de certains pays. Le Conseil administratif accorda l'autorisation d'acheter les appareils nécessaires, de percevoir une taxe spéciale de fr. 1,— par porc examiné et d'engager le personnel de laboratoire nécessaire (temporaire et payé à l'heure). Nous avons ainsi examiné 610 porcs et perçu fr. 610,— ce qui, frais de laboratoire déduits, permet d'amortir de 50% le coût des installations. A Genève, aucun porc ne fut trouvé trichineux, mais il y en eut 3 à Bâle et 4 à Zurich.

Basse-Boucherie. — C'est le premier exercice annuel complet de cet étal. Nous y avons vendu : 2 taureaux, 44 vaches (dont 9 salées au préalable), 7 génisses, 101 veaux, 166 porcs (dont 25 salés et fumés), 16 moutons et 2 chèvres. Ceci représente un chiffre de vente de fr. 38.371,60 dont le 15% retenu pour couvrir les frais d'exploitation laisse un bonus de fr. 800,— environ qui sera versé en réserve.

Cet exercice bénéficia de circonstances un peu spéciales, il serait prématuré de modifier pour l'instant le taux de retenue de 15%. Il est néanmoins encourageant de constater que cette création, qui paraît répondre à un besoin, peut boucler sans la participation prévue au budget. Ce succès a sa contre-partie dans les récriminations de certains bouchers et charcutiers se plaignant de sa concurrence. On peut observer que la clientèle de l'étal, titulaire de cartes délivrées par le Secrétariat général, s'étend sur tout le territoire de la ville et que par rapport aux 7 millions de kg. environ de viande consommée à Genève, nos 26.000 kilogs sont un pourcentage insignifiant.

Fièvre aphteuse. — L'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit à Genève dès le mois de décembre a retenti sur la marche de l'Abattoir.

I. — Du 16 septembre au 3 décembre, date à laquelle l'abatage a été supprimé, nous avons abattu à l'abattoir spécial 1.389 têtes de bétail, soit 23 taureaux, 734 vaches, 165 génisses, 92 veaux, 346 porcs, 25 moutons et agneaux et 4 chèvres. Pour tenir compte du poids quelquefois très faible des animaux ainsi abattus, nous n'avons compté pour la taxe, ainsi qu'il est admis dans ces cas, que 163 génisses et 269 porcs.

II. — Pendant le mois de novembre, de nombreux bovins de France (316) ont été abattus dans des loges réservées à cet emploi, pour la fabrication du sérum anti-aphteux, donnant ainsi du travail à 6 bouchers-chômeurs.

III. — L'abattoir du fait de ces abatages a été déclaré zone dangereuse. Des mesures de précaution ont été prises avec le secours de la police. Les camionneurs qui venaient faire inspecter la viande foraine ont été dirigés sur une autre place d'inspection. L'arrivage par camion a été du reste considérablement ralenti. Aussi nos recettes d'inspection des deux derniers mois sont-elles tombées à presque rien.

IV. — La viande ainsi produite, qui n'a pas été consommée sur place a été expédiée à d'autres villes suisses par 31 wagons contenant 175.043 kilogs.

V. — Lorsque ces abatages spéciaux ont été interrompus, nous avons procédé à une désinfection générale de l'abattoir, de nos étables (qui sont restées indemnes de toute contagion) à nos rues sur lesquelles nous avons répandu avec une arroseuse du Service de la voirie 8.000 litres d'eau additionnée de soude caustique à 2%.

Transfert de l'Abattoir. — Cette question est entrée dans une phase active. Une commission d'étude a été nommée. Elle groupe les représentants des usagers de l'abattoir et élabore, en vue du programme de concours, la nomenclature des installations nécessaires. Elle déposera son rapport au début de 1938.

Personnel. — M. Eugène CARTERET atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite; il avait accompli ses 34 ans de service sans un jour de maladie.

En outre nous avons embauché, à titre exceptionnel, M. Henri DEVAUD, du 6 novembre au 24 décembre, pour aider aux nettoyages et désinfections après les abatages de fièvre aphteuse.

TRAVAUX.

A part les travaux d'entretien courant, nous avons fait exécuter les travaux suivants (ils ont été peu importants et le crédit prévu n'a été employé qu'en partie) :

Modification du local de dépôt des os (création d'une paroi, déplacement de la lumière et pose d'un ozonateur).

Peinture du revêtement d'une partie de la toiture du marché-couvert.

Remise en état de la cheminée et tapissé une chambre à l'appartement de M. Ferrand, employé logé.

Piqué le dallage trop glissant de l'étable à bétail étranger (une moitié).

Installation de lampes supplémentaires à la loge N° 66 et au salage des cuirs du bétail étranger.

Participation à la création d'un vestiaire (femmes) pour le boyaudier.

Création au dépôt d'un vestiaire (hommes) pour le même.

A cette occasion, transformation de l'installation électrique et mise sous compteur de locaux de ce même locataire.

Modifié l'écoulement du lave-mains du vestibule de la caisse.

Remplacé réservoir de chasse et descente d'un W.C. (chaudière).

Installation d'un coupe-circuit général (obscurcissement).

Redressé le plateau de la Balance Toledo N° 1 et modifié sa protection.

CHAPITRE XVIII

SERVICE IMMOBILIER ET DES BATIMENTS

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI.

Architectes : M. A.-H. ROCHE, puis M. Emmanuel COMPIN

Depuis le 1^{er} janvier 1937 le *Service immobilier municipal* et le *Service des bâtiments* ont été réunis sous la dénomination de : « Service immobilier et des bâtiments ».

L'examen et l'expédition des affaires sont assurés par le *Secrétariat* qui s'occupe plus spécialement de la partie administrative et des affaires immobilières.

Le *Service technique* s'occupe des travaux concernant les bâtiments publics et locatifs.

M. Henri Roche, architecte, a pris sa retraite après 34 ans de bons et loyaux services.

M. Emmanuel Compin, architecte-adjoint, a été désigné pour le remplacer.

M. François Léger, surveillant de travaux, entré au service de la commune des Eaux-Vives en 1906, a été mis à la retraite, dès le 1^{er} juillet 1937, pour suppression de poste.

Aucun nouvel employé régulier n'a été nommé.

Le Service a utilisé, pour divers travaux spéciaux, des chômeurs techniciens subventionnés par l'office cantonal du chômage.

SECRETARIAT

A. — Commission des travaux publics

Le Conseil municipal, dans sa séance du 22 janvier 1937, a désigné MM. Bornand, Bovy, Corbat, Dédo, Ecoffey, Engel, Marti, Martin, Métraux, de Mirbach, Muller-Dumas, Naine, Probst, Rossire et Sésiano pour faire partie de la commission des travaux.

En cours d'exercice, M. Magnin a remplacé M. Dédo.

La commission a eu le regret d'enregistrer le décès de deux de ses membres, M. Arnold Probst et M. Auguste Ecoffey. M. Probst a été remplacé par M. Anet, auquel a succédé M. Maurer.

En 1937, la commission a tenu 20 séances plénières et des séances de sous-commission.

La commission a rapporté sur les questions qui lui ont été renvoyées par le Conseil municipal ; elle a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

La commission a été présidée par M. le Conseiller administratif Unger.

B. — Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1937, les acquisitions, ventes et échanges ci-après en vue d'opérations d'aménagement de quartiers :

Acquisitions :

- 28 mai : acquisition de l'immeuble rue des Barrières, 5 ;
- 23 juin : acquisition d'une parcelle de terrain à l'avenue Peschier en vue de la construction d'un dépôt d'engins de secours contre l'incendie ;
- 21 septembre : acquisition de l'immeuble rue Toutes-Ames, 26 ;
- 8 octobre : acquisition de l'immeuble rue de la Fontaine, 34.

Ventes :

- 21 septembre : vente d'un terrain dans la commune de Vernier, pour l'agrandissement de la fabrique d'allumettes Lastar (S.I. Falsa) ;
- 8 octobre : vente d'un terrain sis à l'avenue Weber, arrondissement des Eaux-Vives ;
- 22 octobre : vente d'un hors-ligne à la Société immobilière Alberta, quai Gustave Ador ;
- 9 novembre : vente d'un terrain sis au quai Charles Page.

Echanges :

- 27 juillet : échange de terrains au quai des Vernets.

INCORPORATIONS AU DOMAINE PUBLIC

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté général du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagements ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1937.

I. INCORPORATION DE HORS-LIGNE ANTÉRIEUREMENT RÉUNIS A LA VOIE PUBLIQUE :

Avenue de Champel, avenue du Cimetière de St-Georges, chemin des Cottages, avenues Eugène Empeyta et des Bosquets, rue Fendt, avenue Luserna, chemin des Mélézes, rue de la Servette, chemin de la Tour de Champel et avenue Weber, soit au total : 13.739,00 m².

II. INCORPORATION DE HORS-LIGNE RÉSULTANT DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS OU DE L'OBSERVATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT :

Rue de l'Aubépine	52,00 m ²
Avenue Blanc et rue G. Moynier	146,00 »
Route du Bout du Monde	110,00 »
Rue Chauvet	29,00 »
Rue des Gares	152,00 »
Rue Lamartine	96,00 »
Rue de Montchoisy	185,30 »
Chemin Pasteur	680,00 »
Rue des Tilleuls et Tolstoï	54,50 »
Avenue Peschier	141,00 »
Rue des Voisins	391,10 »
Total	<hr/> 2.036,90 m ²

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement d'un acte notarié et de 27 recueils de titres. Les incorporations au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus ont nécessité l'intervention du Service en vue de la radiation de 26 inscriptions hypothécaires, de la modification de 15 cédules hypothécaires, et de la radiation de 7 inscriptions de servitudes sur le domaine public.

Le service a régularisé les opérations suivantes :

— Cession, à M. Pierre Martin, à titre de rectification de limite parcellaire, d'une surface de terrain de 310 m², détachée de la parcelle 6495 de Genève « Petit-Saconnex », pour le prix de fr. 3.487,50.

— Radiation des anciennes servitudes de passage grevant la promenade des Crêts.

— Inscription d'une hypothèque légale sur un immeuble de la rue de Monnetier, garantissant le paiement des droits de saillies.

— Inscription d'une hypothèque légale sur une propriété du chemin de Miremont, en garantie de la contribution au coût de l'établissement de l'égout construit en 1889.

— Inscription de trois hypothèques légales en garantie du paiement de contributions à l'éclairage de chemins privés.

— Réunion de parcelles et radiation de servitudes grevant les terrains, rues Calvin et Pélisserie, rue du Perron et rues de Cornavin et Terreaux-du-Temple.

— Inscription d'un bien-plaire au profit de la Ville sur une partie du garage, rue des Chausse-Coqs.

— Déplacement du chemin de dévestiture de la propriété de M. Fuzier-Cayla, sis entre le Bois de la Bâtie et le terrain pour l'agrandissement du cimetière de Saint-Georges.

— Echange de terrain entre la Ville et les Chemins de Fer fédéraux, pour le déplacement des voies ferrées entre l'Ariana et le Jardin Botanique, résultant de la création des voies d'accès à la S. D. N.

— Rectification de limite de propriété entre le domaine public et l'immeuble de M. Tauss, rue de l'Ancien-Port.

— Radiation de la servitude de superficie grevant des terrains du Bois des Frères, au profit de la société « La Cellulose S.A. ».

— Radiation des servitudes de passage grevant le square de la Scie, aménagement et réglementation de ce square.

— Rétrocession au domaine privé de la Ville d'une parcelle de terrain, détachée prématurément, à l'angle des rues du Pré-Jérôme et Prévost-Martin.

— Radiation de diverses inscriptions hypothécaires résultant d'accords ou de remboursements.

C. — Aménagement de quartiers

I. PLANS

Préavis du Conseil municipal

En application de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929, le Conseil municipal a formulé les préavis suivants :

— le 8 octobre 1937, sur le plan N° 4914-303, du 10 février 1937, en vue de l'élargissement du chemin des Coudriers et de son prolongement jusqu'à la route de Ferney ;

— le 30 novembre 1937, sur le plan d'aménagement N° 20000/66/I, daté du 12 mai 1937, relatif à la rue Maurice Schiff.

Enquêtes publiques

Les projets d'aménagements suivants, élaborés par l'autorité cantonale, ont été soumis à l'enquête publique :

— Du 19 mai au 2 juillet 1937, plan N° 20000/66/I, daté du 12 mai 1937, en vue de la suppression de la rue Maurice Schiff sur la rue de Carouge.

— Du 1^{er} juin au 15 juillet 1937, plan N° 4914-303, du 10 février 1937, en vue de l'élargissement du chemin des Coudriers et de son prolongement jusqu'à la route de Ferney.

— Du 18 août au 1^{er} octobre 1937, plan N° 20025/208, daté du 9 août 1937, et règlement de quartier, en vue du morcellement des terrains compris entre les chemins d'Aïre, de l'usine à gaz et la voie des C.F.F.

Plan d'aménagement

Aucun plan ou projet d'aménagement concernant la Ville de Genève n'a été transformé en « plan d'aménagement » en 1937.

Plan d'extension

Aucun plan ou projet d'aménagement, concernant la Ville de Genève, n'a été transformé en « plan d'extension » en 1937.

II. ETUDES ET NÉGOCIATIONS

« *Plan Directeur* ». — Le Conseil administratif a transmis au Département des travaux publics les suggestions émises par la commission des travaux au sujet du « plan directeur ».

Cette commission a été d'avis que le tracé des grandes artères de pénétration ne doit pas, dans le centre de la Ville, être sensiblement modifié.

D'autre part, le Conseil administratif estime que l'aménagement des quartiers ne doit pas être envisagé dans le sens d'un parti, étendu uniformément à tous les quartiers.

Il faut, à son avis, faire une discrimination entre ceux-ci et distinguer par exemple :

1. *les quartiers considérés comme définitifs*. Sous réserve de corrections d'alignement et de restrictions d'utilisation résultant de la loi, l'ordre des bâtiments serait maintenu dans ces quartiers ; cet exemple s'applique au centre de la Ville et aux quartiers construits sur l'emplacement des anciennes fortifications ;

2. *quartiers mixtes* dans lesquels le réseau des rues ne peut être bouleversé. Dans ces quartiers des mas ont été amorcés sous un régime considéré comme périmé. Ils seront achevés aussi bien que possible, à la faveur de restrictions (distances de vue droite plus étendues) résultant de la loi et de règlements de construction.

Dans cette catégorie entrent les régions où la construction est dense des quartiers des Pâquis, des Eaux-Vives, de Plainpalais, des Grottes, des Délices, de la Prairie, etc....

3. *quartiers considérés comme terrains nus* dans lesquels les conceptions modernes, en matière d'espace et d'orientation des bâtiments, peuvent être appliquées. Il s'agit de quartiers neufs qui doivent, par conséquent, répondre à des dispositifs modernes que les constructeurs conçoivent et dont ils admettent les conséquences dans une large mesure. Même dans ces cas les aménagements doivent être limités à des lots de dimensions déterminées.

Dans cette catégorie nous avons les quartiers de villas et de grandes campagnes avoisinant la ville, les terrains non bâtis de la région bordant l'Arve, sur lesquels les quartiers urbains sont appelés à s'étendre.

En résumé, le Conseil administratif a exprimé le désir que le Service cantonal d'urbanisme poursuive le travail entrepris dans l'ordre où il avait été énoncé, soit :

— Détermination des grandes artères de pénétration devant constituer la trame du plan d'aménagement et choix de leur tracé en empruntant des artères existantes.

— Classification des quartiers d'après leur nature, la densité et l'importance des constructions.

— Détermination du réseau d'artères secondaires devant subsister.

— Dans ce cadre, *étude*, au fur et à mesure des besoins, des plans d'aménagement des quartiers en tenant compte de leurs conditions particulières, comme indiqué dans la discrimination citée plus haut.

Nous avons complété ces indications par une représentation graphique sujette à un examen plus approfondi.

Vieille Ville. — Le Conseil administratif a souvent mentionné, dans ses rapports au Conseil municipal et dans ses comptes rendus annuels, les inconvénients et les graves dangers que présente le maintien de vieux immeubles vétustes et insalubres, totalement ou partiellement évacués depuis longtemps sur l'injonction du Service d'hygiène.

Le Conseil administratif s'est efforcé de retarder les démolitions qui s'imposent dans le désir de faire concorder ces travaux avec les reconstructions possibles.

A cet égard, l'élaboration d'un plan d'ensemble, procédant d'une étude systématique, est indispensable.

Le Département des travaux publics a poursuivi des études dans ce sens. Il a déposé un projet, élaboré par M. Guyonnet, architecte, qui s'inspire des directives adoptées à la suite des longues études qui avaient abouti à l'acceptation, par le Conseil municipal, du plan de 1931.

Le nouveau projet s'inspire du même souci de conserver à la Vieille Ville son caractère particulier ainsi que ses monuments présentant un intérêt artistique ou historique.

Ce projet, qui a été complété par une maquette nécessaire à l'intelligence de la solution proposée, sera présenté au Conseil municipal dans le courant de 1938.

Démolition d'immeubles. — Le 16 décembre, le Conseil municipal a voté la démolition du mas d'immeubles en mauvais état et insalubres situé entre la rue de la Fontaine et la rue des Barrières. Cette opération s'imposait par mesure de sécurité publique. Elle réserve expressément la question de l'aménagement sur laquelle le Conseil municipal sera appelé à se prononcer.

Le Conseil municipal a voté en outre le 16 décembre la démolition des immeubles rue de la Fontaine, 31 et rue du Cendrier, 7, sur cour.

Quartier de Saint-Gervais et quai Turretini. — Les travaux de construction du nouveau quai étant en voie d'achèvement, il importait d'envisager l'utilisation des terrains situés entre le quai et la rue du Temple.

Le Département des travaux publics a élaboré un projet d'utilisation de ces terrains sur lequel le Conseil municipal sera appelé à se prononcer en 1938.

Quartier des Chênes. — Le Conseil administratif a engagé l'administration cantonale à prévoir l'école envisagée dans cette région sur les terrains de la rue des Asters, éventuellement sur les terrains de l'ancienne campagne Trembley, à la rue Chauvet, plutôt que sur l'ancienne propriété Geisendorf, à la rue de Lyon, vu la proximité des écoles de Saint-Jean et des Charmilles.

L'importance du quartier des Chênes nécessite un parc d'une certaine étendue, aussi nous sommes-nous efforcés d'orienter la construction, aux abords de l'ancienne propriété Geisendorf, afin de ménager des espaces libres.

Quartier des Charmilles. — Les propriétaires des parcelles comprises entre la rue de Lyon, le chemin Daubin, la rue et la place des Charmilles, ont élaboré un projet qu'ils opposent au plan mis à l'enquête publique en 1935. Ce contre-projet a été transmis au Département des travaux publics.

Quartier des Minoteries. — La Commission des travaux a poursuivi l'examen comparatif des différentes solutions envisagées pour l'aménagement du quartier des Minoteries. Ce problème soulève des questions de principe, d'une application générale, touchant les limites des charges incombant à la Ville, en matière d'aménagement de quartiers, en vertu des lois en vigueur. Aussi l'examen des projets d'aménagement de ce quartier a-t-il été poussé d'une façon très complète. Des maquettes ont été établies pour permettre de comparer le maximum de surface à bâtir, auquel les propriétaires pourraient théoriquement prétendre, et la surface à bâtir résultant du dernier projet déposé par le Département des travaux publics. Les pourparlers se poursuivent.

Entre temps, le Conseil municipal a ratifié la vente de deux parcelles de terrain en bordure du quai Charles Page, en prolongation d'une rangée de bâtiments maintenue dans les diverses solutions envisagées.

Rue des Voisins prolongée. — Les longs pourparlers, amorcés par l'ancienne administration de Plainpalais, ont abouti à un accord entre propriétaires, grâce auquel le prolongement de la rue des Voisins entre le boulevard du Pont-d'Arve et la rue de la Violette est aujourd'hui réalisé. Cet aménagement donne satisfaction aux vœux depuis si longtemps exprimés.

Terrains de l'avenue Weber et place des Nations. — L'échange de droits de propriétés, sur des terrains à la place des Nations et à l'avenue Weber, intervenu entre l'Etat et la Ville, en 1935, avait donné lieu à un litige.

Ce dernier a été aplani et le Conseil municipal a autorisé le Conseil administratif, le 8 octobre, à régulariser cet échange. Il a en outre autorisé le Conseil administratif à vendre une parcelle de terrain de l'avenue Weber, dont la Ville est devenue seule propriétaire, en vue de la construction de quatre immeubles locatifs.

Quai des Vernets. — Le Conseil municipal a ratifié, le 27 juillet, un échange de terrains au quai des Vernets, qui a eu pour but de permettre l'édification de nouveaux bâtiments sur des alignements ménageant une solution envisagée au plan directeur, pour le tracé de la grande artère de pénétration dite du « Midi », conduisant du Rondeau de Carouge dans la direction de la place Neuve.

Expropriation. — L'expropriation de la propriété rue Voltaire, 15-rue du Vuache, 10-12-14, requise par le Conseil municipal le 8 mai 1931, est pendante par devant la Cour de Justice où elle avait été introduite par l'exproprié à la suite de la décision de la commission cantonale d'estimation et de conciliation. La procédure avait été suspendue, d'accord entre les parties, pour favoriser une opération de reconstruction qui eut mis fin au procès et réalisé l'aménagement prévu. Cette solution n'a pas abouti bien que le Département des travaux publics ait accordé les autorisations nécessaires.

L'exproprié insiste pour que cette affaire soit liquidée et propose une transaction qui sera soumise au Conseil municipal.

Chemins privés. — Nous avons poursuivi, de concert avec le Département des travaux publics, nos démarches en vue de la remise en état des chemins privés et de leur incorporation au domaine public. Les chemins suivants ont été incorporés, en 1937 :

Avenue du Cimetière de Saint-Georges,
Avenue Eugène-Empeyta,
Avenue des Bosquets,
Rue Fendt,
Avenue Luserna,
Partie du chemin des Mélèzes.

Requêtes en autorisations de construire. — En 1937, le Service a examiné 471 demandes préalables et requêtes en autorisations de construire, transformations diverses, etc.... (358 en 1936), soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre Foncier et des études en raison des gabarits autorisés, ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

Le Service immobilier a examiné des offres d'immeubles adressées à l'administration municipale.

Le Conseil administratif n'a donné suite qu'à des offres intéressantes et concernant des immeubles compris dans les opérations d'une réalisation prochaine.

D. — Divers

Prêts hypothécaires consentis par la Ville. — Le Conseil administratif a pris, en ce qui concerne certains prêts hypothécaires, les mesures (réduction de taux d'intérêt, prorogation de termes et de plans d'amortissement) que commandait la situation en vue de la sauvegarde des créances de la Ville.

Des études se poursuivent relativement aux mesures à prendre à l'égard de créances dont la situation est plus délicate.

Le Conseil municipal a ratifié, le 31 août 1937, l'accord intervenu avec la Société immobilière

du Servette F.C., aux termes duquel la Ville de Genève fait abandon de sa créance de fr. 55.000,— et reçoit en contre-partie des bons de jouissance.

Propriétés municipales. — La revision des estimations des propriétés municipales, pour l'assurance et pour le bilan, a été poursuivie et achevée en 1937.

Les valeurs adoptées ont été basées sur des éléments dont les fluctuations seront faciles à contrôler par la suite et permettront les réajustements que la situation nécessitera.

Plateau de Champel. — Le Conseil municipal a approuvé, le 23 juin, la construction d'un dépôt d'engins de secours contre l'incendie au chemin Peschier. Ce dépôt remplace celui du plateau de Champel, devenu insuffisant. Le maintien de l'édicule du plateau est momentanément lié à la présence de transformateurs du service de l'électricité.

Ponts sur les voies du chemin de fer. — Le 28 mai, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 53.000,— pour l'élargissement et la rectification du tracé du pont des Sports. Les travaux exécutés remédient aux défauts que présentait ce pont.

Promenade du Lac. — La barrière de la promenade du Lac et les buissons qui l'entouraient dissimulaient le petit bâtiment, abritant des W. C., placé derrière le restaurant.

L'enlèvement de la barrière et le nouvel aménagement de la promenade ont complètement transformé les lieux et mis en évidence le côté du restaurant qui regarde le monument National et les débarcadères.

Cette disposition impliquait la disparition des W. C. qui ont été transférés dans le sous-sol du restaurant. Ce bâtiment a subi une transformation et a été reloué pour 9 ans. Le restaurateur a loué, en outre, l'emplacement, aménagé en terrasse, qu'occupaient les W. C. et a pris à sa charge une partie des frais de cet arrangement. Le produit de la location de la terrasse est porté en amortissement des dépenses qui ont incombé à la Ville.

La nouvelle disposition, très appréciée du public, constitue une première étape d'un aménagement qui gagnerait à être prolongé de façon à réunir toute l'esplanade du monument National à la promenade du Lac.

Cette solution, à l'étude, implique le déplacement du marché de gros qui n'est plus à sa place sur ce point de la ville.

Par suite de la suppression des clôtures et de l'aménagement de la promenade du Lac, le limnimètre du jardin Anglais a été placé plus en retrait, à l'intérieur de la promenade.

La colonne indicatrice a été transférée sur le rond point, à l'intersection de la rue Pierre Fatio et du Grand-Quai.

Monuments. — Le monument élevé à la mémoire d'Albert Thomas, au carrefour de la route de Lausanne et de l'avenue de la Paix, devant le Bureau international du travail, a été inauguré et remis aux autorités genevoises.

L'aménagement des abords de ce monument, qui constitue un complément des voies d'accès au palais de la Société des Nations, avait fait l'objet d'un concours dont M. Roland Rohn, architecte genevois, établi à Zurich, a été le lauréat.

Restauration de façades de bâtiments publics et locatifs. — Le 23 juin 1937, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 507.000,— pour la réfection des façades d'un certain nombre de bâtiments publics et locatifs.

Ce crédit constitue la seconde tranche du programme de travaux, nécessaires pour la conservation des bâtiments, et devant fournir des occasions de travail pour lutter contre la crise qui sévit dans l'industrie du bâtiment.

Ces travaux bénéficient des subventions prévues par l'arrêté fédéral du 23 décembre 1936 destiné à encourager les possibilités de travail.

La première tranche du programme, au montant de fr. 70.000,—, avait été votée le 22 septembre 1936.

On trouvera plus loin, sous *Service technique*, des indications sur l'état d'avancement des travaux. Nous relèverons ici leurs heureux effets au point de vue de l'aspect et de la bonne tenue des bâtiments municipaux.

Mur de la Treille, rue de la Croix-Rouge. — Au programme mentionné ci-dessus s'ajoutait une somme, fr. 30.000,— pour la restauration du mur historique de la Treille, le long de la rue de la Croix-Rouge, dont l'état nécessitait des réparations. Ces travaux ont été entrepris sous la direction de M. Torcapel, architecte.

Si certaines critiques se sont manifestées au début, on a été unanime à reconnaître, depuis, combien la rue de la Croix-Rouge a gagné par la restauration du mur, l'enlèvement des vieux arbres — qui encombraient la chaussée et gênaient le développement des jeunes arbres plantés sur le trottoir, — enfin par la restauration du Palais Eynard et l'aménagement de ses abords.

Maisons locatives à loyers modérés. — M. le conseiller municipal Paul Naine a déposé un projet d'arrêté chargeant le Conseil administratif de faire construire, au moyen du Fonds Galland, sur des terrains, propriétés de la Ville, situés le plus près du centre de celle-ci, quatre maisons locatives à destination de logements à loyers modérés.

Cette proposition a été renvoyée à la commission des travaux.

D'autre part, la Société des régisseurs s'est élevée contre la construction de nouveaux bâtiments et a fait parvenir une liste de logements de 2 à 5 pièces, actuellement vacants et offerts à des prix comparables à ceux envisagés dans la proposition de M. Naine. Cette liste a été soumise au Service d'hygiène et les appartements insalubres ont été rayés. Les appartements retenus sur le territoire de la Ville sont au nombre de 1097 comprenant 3557 pièces.

La commission a décidé de faire procéder, par ses membres, à la visite de ces logements afin de se rendre compte de leur état et de pouvoir juger si l'offre de la Société des régisseurs doit être prise en considération eu égard à la proposition de M. Naine.

Maison de vieillesse de Vessy. — D'autre part, l'attention du Conseil administratif a été attirée sur la situation précaire dans laquelle se trouve un grand nombre de vieillards sans ressources que l'Hospice Général est dans l'impossibilité d'hospitaliser et qui sont réduits, vu la modicité des secours qui leur sont alloués, à se loger dans les conditions les plus déplorables.

Il a paru au Conseil administratif qu'il pouvait être fait appel au Fonds Galland pour fournir à l'Hospice Général le moyen d'augmenter le nombre des hospitalisés en construisant une annexe à la maison de la vieillesse de Vessy.

Le Conseil municipal a partagé ce point de vue en ouvrant, le 30 novembre, le crédit nécessaire à cet effet.

Le coût de cette construction est devisé à fr. 800.000,—. Il sera couvert au moyen d'une somme de fr. 389.539,— provenant de réserves constituées sur le legs Galland et devenues sans affectation précise. Le solde, après défalcation des subventions fédérale et cantonale, sera prélevé sur le Fonds Galland.

La construction projetée, dénommée « Pavillon Galland », fera l'objet d'un concours en vue de l'établissement du projet définitif.

Immeubles locatifs. — La Ville de Genève, comme la plupart des propriétaires d'immeubles, s'est vue dans l'obligation de prendre des mesures pour lutter contre les vacances d'appartements et éviter la dépréciation de son capital immobilier.

Les réparations et rénovations qui s'imposaient ont dû être entreprises afin de favoriser la location des appartements vacants et d'éviter le départ de locataires.

La nature des travaux nécessaires varie selon la catégorie des bâtiments.

Cet effort, entrepris en 1936, s'est poursuivi en 1937; il a déjà porté des fruits : de nombreux appartements vides ont été reloués grâce aux travaux exécutés.

Ordures ménagères. — La question des ordures ménagères a été soumise à une première expertise d'ordre général, confiée à M. Lier, ingénieur à Zurich,

Puis, le Conseil administratif a reconnu la convenance de fixer des bases, en ce qui concerne l'emplacement et le mode d'exploitation de l'usine, bases auxquelles les offres devront être adaptées.

De cette façon nous obtiendrons des propositions comparables.

L'emplacement choisi, situé à l'ouest de l'usine à gaz de Châtelaine, présente l'avantage de grouper en un lieu isolé et facilement accessible, l'usine à gaz, l'usine pour les ordures et l'abattoir projeté.

Toutes les indications nécessaires ont été données aux concurrents qui devront déposer leurs nouvelles offres au début de 1938.

Reconstruction des abattoirs. — En 1937, nous avons mis au point, avec la commission technique des usagers et avec le jury, le programme du concours d'idées à ouvrir pour l'établissement d'un projet de nouveaux abattoirs sur les terrains de Châtelaine.

Le concours sera ouvert en 1938.

Noms de rues. — En vertu d'arrêtés du Conseil d'Etat, les dénominations suivantes sont entrées en vigueur en 1937 :

— *Chemin Etienne Duval*, nom donné au chemin privé sans issue, perpendiculaire au chemin Adolphe Pasteur, en souvenir du peintre Etienne Duval (1824-1914).

— *Place Saint-François*, nom donné à l'emplacement se trouvant au-devant de l'église Saint-François, dans le prolongement de la rue des Voisins.

— *Place Reverdin*, nom donné à la place actuellement dénommée place Beau-Séjour, dans le quartier de Champel, en hommage à la mémoire des grands chirurgiens que furent Jacques-Louis Reverdin, Auguste Reverdin et Albert Reverdin.

— *Rue Jacques Balmat*, nom donné à l'artère actuellement dénommée rue de la Plaine.

— *Chemin du Port-Noir*, nom donné au nouveau chemin perpendiculaire au quai Gustave-Ador, desservant le morcellement de Plongeon.

— *Place de Trainant*, nom donné à la place actuellement dénommée place du Port-Noir.

— *Chemin de Plongeon*, nom donné au chemin actuellement dénommé chemin du Vieux-Plongeon.

— Le nom de place du Fort de l'Ecluse a été supprimé ; la rue de la Madeleine part de la rue de la Croix d'Or.

Enseignes, plaques indicatrices, écriteaux, etc.... — L'administration municipale a fait procéder, de concert avec le Département des travaux publics, au recensement de tous les écriteaux, enseignes, plaques indicatrices, avis d'administrations, signaux, etc., en mauvais état sur le territoire de la Ville.

Des avis ont été adressés aux intéressés les invitant à apporter à ces écriteaux les réparations que leur état nécessitait.

Ce travail a été exécuté par des chômeurs subventionnés par l'Office cantonal.

Grâce à cette mesure de nombreux écriteaux en mauvais état ont été restaurés.

E. Eclairage public

Nous voulons tout d'abord remercier bien sincèrement M. Boissonnas et MM. les membres du Conseil d'administration des Services industriels de Genève pour leur bienveillant appui, leur aide précieuse et leur large compréhension de tous les problèmes que nous avons eus à résoudre dans le cours de cette année.

Nos remerciements vont également à M. le directeur du Service de l'électricité, à ses chefs de services pour la tâche qu'ils ont accomplie, l'obligeance qu'ils ont mise à nous satisfaire et enfin aux contremaîtres et monteurs qui se sont donné beaucoup de peine pour nous livrer des installations exécutées dans toutes les règles de l'art et terminées dans les délais fixés. Notre reconnaissance va également à M. le chef du service des réseaux pour les excellents conseils qu'il a bien voulu nous donner pour nos diverses installations.

Les frais d'éclairage public se sont élevés pour 1937 à la somme de fr. 531.818,85 contre fr. 464.113,70 en 1936. Cela provient de ce que le prix des matières premières a augmenté depuis la dévaluation et aussi parce que nous avons dû remplacer plusieurs haubans en fil galvanisé par un modèle en bronze, beaucoup plus solide et résistant mieux aux intempéries.

Entre fin 1936 et 1937 les fers ont subi une hausse de 15 à 20 %, et les cuivres de 40 %.

Voici, à titre d'indication quelques prix par pièce :

Crochets	2,65	porté à	4,—
Haubans	29,60	»	33,55
Fil GS 2,5 m/m	0,12	»	0,17
do 6 m/m	0,20	»	0,28
Câble sous plomb 2,5 m/m.	0,40	»	0,60
Coupe-circuit 25 ampères	1,95	»	2,45

Nous utilisons pour les traversées de rues du fil de fer galvanisé coûtant fr. 0,65 le m. qui a été remplacé par du câble bronze dont le prix est de fr. 0,95 mais qui durera beaucoup plus longtemps.

De plus, nous avons dû rembourser au Kursaal, en mars, une facture de fr. 6.643,— pour éclairage.

Ces frais peuvent s'évaluer au total à fr. 25.592,90 pour 1937 et pour l'entretien seulement.

De l'avis de plusieurs personnalités suisses et étrangères qui nous ont rendu visite dans le courant de l'année, ces personnes ont trouvé que depuis 1935 notre ville avait fait un très gros effort pour son éclairage et que le système que nous avons adopté était très supérieur comme rendement. Nous pouvons dire qu'actuellement nous avons une grosse avance sur d'autres villes suisses, Paris même n'a pas encore réalisé, comme nous, l'éclairage mixte.

Au point de vue éclairage moderne, nous sommes actuellement au premier rang des villes suisses.

Nous avons profité des travaux de rectification de la rue de Lyon pour modifier l'éclairage de cette artère de la rue de la Servette à la route des Franchises ; nous y avons installé 36 armatures mixtes comportant des lampes au mercure de 75 w. et incandescence de 500 w., et placé 3 petits candélabres piazza à la place des Charmilles.

L'éclairage de la station de Chantepoulet a été également modifié dans d'heureuses proportions et donne actuellement d'excellents résultats. Nous avons fait installer 4 appareils d'éclairage dans le square Caroline. Installé l'éclairage dans les serres du parc de La Grange, qui n'en possédait pas.

Les commerçants de la rue du Mont-Blanc, à qui nous avons demandé un effort personnel, ont fait installer 21 enseignes au néon et dans un but de propagande touristique, nous avons fait remplacer les lampes en fonction par des armatures mixtes avec lampes de 75 w. et 500 w. incandescence. L'éclairage de cette artère a été grandement amélioré de ce fait.

Installé une lampe rue des Voisins prolongée et quatre lampes chemins du Pré-Cartelier et du Point du Jour, aux frais des propriétaires.

Afin de donner plus d'attrait à la rade et d'accord avec notre service, les Services Industriels ont prolongé le cordon lumineux le long du Grand-Quai, du pont de la Machine et du quai des Bergues, donnant ainsi un aspect nouveau à cette partie de la ville.

Nous avons modernisé l'éclairage du parc des Eaux-Vives en y installant 14 petits candélabres. Nous en avons placé également sept au jardin de Saint-Jean et deux à l'entrée de celui des Crochettes.

L'éclairage de la place du Cirque qui était très défectueux a été heureusement modifié par l'installation de huit armatures mixtes avec lampes au mercure de 150 w. et incandescence de 500 w. ceci en accord complet avec la commission de circulation.

A la place de Rive également nous avons fait installer huit armatures mixtes avec lampes au mercure de 250 w. et incandescence de 1000 w. A cet endroit nous avons obtenu un rendement lumineux vraiment remarquable (18/20 lux).

Modifié l'éclairage de la rue du Stand, de la Corraterie au rond point de la Jonction avec 36 armatures mixtes, lampes au mercure de 75 w. et incandescence de 500 w.

Installé l'illumination de Notre-Dame par projecteurs et réflecteurs avec lampes à vapeur de sodium, ce qui a complètement changé l'aspect de cette partie de la place de Cornavin.

Eclairage de la place Albert Thomas par six armatures mixtes avec lampes au mercure de 75 w. et incandescence de 500 w. ; installé l'éclairage mixte à la place du Molard au moyen de quatre armatures mixtes avec lampes au mercure de 250 w. et incandescence de 1000 w. Modifié l'éclairage de la place Claparède et mise en souterrain de l'éclairage des abords du château du parc de La Grange.

Nous avons également réalisé l'éclairage par tubes de néon du bâtiment du Kursaal en silhouettant les contours du dôme.

Du 8 au 16 mai, notre service a été invité par la Maison Philips à visiter ses usines d'Eindhoven où nous avons assisté à la fabrication des lampes à vapeur de mercure et de sodium. Nous avons

pris part à divers essais de laboratoire où nous avons vu fonctionner de nouvelles lampes de très grande puissance qui ne sont pas encore livrées au commerce, mais dont l'avenir est certain.

Nous avons visité plusieurs installations d'éclairage de routes au sodium ou au mercure et notamment le Bd Brand Wittloch, le parc du Cinquantenaire à Bruxelles, la route Bruxelles-Anvers et le tunnel sous l'Escaut ; d'autres routes de Hollande, Belgique et France trop longues à énumérer. Nous remercions très sincèrement la Maison Philips de son accueil et des très précieux renseignements qu'elle nous a fournis et qui nous servent pour l'amélioration de l'éclairage de notre ville.

Le 26 avril, la municipalité de Lausanne nous a délégué MM. Meystre et Cuénod qui ont fort remarqué nos éclairages mixtes et l'illumination de St-Pierre et Notre-Dame ; depuis cette visite, la ville de Lausanne a fait installer plus d'une centaine d'armatures mixtes selon les indications que nous lui avons fournies et a illuminé au sodium l'église de Saint-François.

27 mai, visite des éclairages et illuminations avec le chef du service électrique d'Yverdon et deux ingénieurs de l'usine des Clées.

En juin, M. von der Veid, directeur des Services industriels de Fribourg a également visité nos installations d'éclairage mixte, afin d'en faire placer également dans cette ville.

En octobre, nous sommes allé, à titre personnel, visiter l'exposition de Paris, notamment les pavillons du luminaire et celui de l'électricité. Nous avons profité de notre passage dans cette ville pour visiter les établissements Claude, Paz & Silva, fabricant les tubes néon et avons assisté à des essais d'un nouveau tube poudré permettant, par l'adjonction au néon et au mercure, de matières photoluminescentes à phosphorescence caractérisée et par le traitement de diluants comme les tungstates, les molybdates et le samarium, une amélioration des couleurs spectrales employées jusqu'à ce jour. Ces nouveaux tubes équipaient le dessous de la Tour Eiffel et le plafond du Grand Palais à l'occasion du salon de l'auto.

Dans les bâtiments locatifs ou municipaux nous avons effectué dans le courant de l'année divers travaux d'amélioration ou de modifications, tels que : modernisé l'éclairage des escaliers des immeubles place Claparède 2, rue Ferd. Hodler 5, promenade du Pin 5, rue Rossi 5, rue des Eaux-Vives 80, rue Voltaire 15bis, rue du Centre 5 et rue Lissignol 8 (locaux de la crèche de St-Gervais).

Installé des lampes supplémentaires dans les escaliers ou caves des immeubles rue du Cheval-Blanc 6 et rue de la Tertasse 1. Placé des bouilleurs électriques dans trois appartements rue Beaugard 1, installé un service d'eau chaude électrique rue Louis Favre 19 et 21, un chauffage électrique au restaurant du parc des Eaux-Vives et un service d'eau chaude électrique rue Moillebeau 1.

Nous avons modifié l'éclairage de la salle de spectacles de la maison communale de Plainpalais par le procédé indirect pour le plafond et l'entourage de scène. Equipé la cabine de cinéma et placé sur scène un fil de sonorisation. Dans cette salle, nous avons fait également installer un éclairage de secours par batterie d'accumulateurs et nous avons fait reviser entièrement le jeu d'orgue et les herses qui n'avaient pas subi, les uns et les autres, de modification depuis 30 ans. Actuellement cette salle est équipée d'une façon pratique et moderne ; elle sera certainement beaucoup plus demandée en 1938. L'éclairage de la rampe de scène demande à être modifié, ce que nous ferons par la suite.

Nous étudions également l'irradiation de serres, ce qui permettrait à notre ville d'avoir la première installation de ce genre en Suisse pour la culture très rapide et rationnelle des fleurs.

Défense aérienne passive. — En vertu des ordonnances fédérales et cantonales, notre Administration a été appelée à prendre des mesures pour l'obscurcissement de la ville.

Les exercices des 7 mai (haute ville), 13 mai (Pâquis) et 7 juin (Plainpalais, rive gauche de l'Arve) ont été exécutés avec la collaboration du personnel des Services industriels.

En prévision des exercices futurs, nous avons organisé dès le mois d'août des sections d'obscurcissement pour les cinq secteurs de la ville. Le personnel que nous avons employé faisait déjà partie de la DAP cantonale et nous pouvons dire que pour les exercices des 5 et 8 octobre, tout a très bien marché parce que ce personnel a travaillé uniquement pour nous.

Pour l'exercice général des 4/5 novembre, nous avons pu nous rendre compte que ce personnel avait un peu plus de peine. En effet, il est recruté parmi les petits artisans ou les employés qui ne pouvaient être libres dès le début de l'après-midi. D'autre part, la plus grande partie d'entre eux devaient encore assurer pour la DAP cantonale des services de patrouilles pendant la nuit, en plus de l'obscurcissement, qui prenait, suivant les cas, de 2 à 3 heures.

Nous nous verrons donc obligé, pour les prochains exercices d'avoir du personnel n'assumant que l'extinction et pour cela nous entendre avec le service cantonal de DAP pour la réorganisation de nos sections.

Ces différents exercices nous ont mis dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires dans les différents bâtiments de l'administration et immeubles locatifs. De même, nous avons dû acheter du matériel pour nos sections d'obscurcissement.

La DAP nous occasionne des frais également par les modifications que nous devons apporter aux installations d'éclairage, soit dans les bureaux, locaux ou à l'éclairage public, de façon que l'extinction puisse se faire dans le minimum de temps.

Notre service qui est chargé de l'obscurcissement de la ville et des mesures de préservation des bâtiments municipaux a suivi des cours de cadre pour officiers ce qui nous permettra de mettre définitivement au point cet organisme.

SERVICE TECHNIQUE

Comme les années précédentes, pour ne pas allonger ce rapport, nous ne détaillerons que les travaux présentant une certaine importance ; nous signalerons en bloc, sous la rubrique Travaux ordinaires d'entretien, ceux qui sont les mêmes chaque année, tels que réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc.

A) Bâtiments scolaires et mobilier scolaire

Arrondissement Cité

ECOLES PRIMAIRES ET ECOLES ENFANTINES.

Dans tous les bâtiments désignés ont été effectués des travaux ordinaires d'entretien.

Ecole du Grutli. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans 6 classes et installé des diffuseurs. Remplacement des grilles et réfection des autels des chaudières, remplacé une partie de la tuyauterie dans le sous-sol.

Ecole des Casemates. — Révision de la toiture. Surélévation de la cheminée du chauffage central et de celle des cuisines scolaires. Pose de grillages autour des appareils d'éclairage de la salle de gymnastique. Installation d'une chambre de bains dans l'appartement du concierge.

Ecole rue Ferdinand Hodler. — Remplacé l'une des chaudières du chauffage central. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 15 et 16 et posé des diffuseurs. Pose de stores dans deux classes. Peinture de dessus de pupitres dans 6 classes. Construction d'un garage à vélos dans le préau.

Ecole de la rue Necker. — Réparation d'une partie de la toiture.

Ecole du boulevard James-Fazy. — Remplacé les anciennes chaudières maçonnées du chauffage central par des chaudières Clus. Repeint les locaux des cours ménagers au rez-de-chaussée. Réparé complètement la toiture, remplacé et repeint les garnitures métalliques, ainsi que le placage de la toiture couvrant les W.C. de la salle de gymnastique. Remis en état le fourneau des cuisines scolaires, installé le service d'eau chaude et placé un tambour vitré dans le réfectoire afin de mieux isoler l'entrée des W.C.

Ecole des Crochettes. — Transformé l'installation des urinoirs à tous les étages, ainsi que les cuvettes et les lavabos. Construction de semelles en planelles au-devant de chaque urinoir. Repeint les vestibules du premier et du deuxième étage. Remplacé le linoléum dans deux classes. Repeint des dessus de pupitres dans deux classes. Remise en état de la cuisine scolaire. Réfection du foyer de la chaudière du chauffage, reconstruction partielle de l'autel et remplacé le régulateur et les barreaux de la grille.

Ecole de la rue de Berne. — Supprimé un vitrage sur cour. Remis en état le vitrage dans la courette contiguë au préau couvert. Installé un lave-mains et repeint les murs de la salle de l'infirmierie. Pose de 9 stores dans les classes.

Ecole primaire et enfantine rue de Neuchâtel. — Réparation des portails donnant accès au préau. Posé une main-courante dans l'escalier principal du rez-de-chaussée au premier étage. Repeint la cage d'escalier du rez-de-chaussée au deuxième étage. Remplacement de la canalisation en grès traversant le préau et remise en état du sol après exécution des travaux. Remise en état de l'appartement du concierge. Remise en état partielle de la toiture côté brisis et de la ferrure de l'horloge.

Ecole enfantine de St-Antoine. — Transformé l'installation de l'eau de la jauge au compteur. Réfection complète du vitrage sur toiture éclairant l'escalier et révision de la toiture. Remplacé une partie de la canalisation dans le préau. Remise en état de la chaudière du chauffage central.

Ecole enfantine des Cropettes. — Repeint le vestibule et le palier du 1^{er} étage. Réfection de la ferblanterie de la toiture et réparation du portail.

Ecole enfantine des Terreaux. — Déplacé les classes du rez-de-chaussée côté place Isaac Mercier, pour permettre l'installation dans cette partie du bâtiment des locaux destinés à l'Office du chômage.

Ecole enfantine rue du Môle. — Repeint les plafonds et les murs des salles de jeux, infirmerie, cage d'escalier, classes 5, 6, 7 et 8, W.C., et vestibule du premier étage. Installation de diffuseurs dans les classes 1 et 5. Pose de 8 stores neufs. Pose de linoléum Kork contre les murs dans 4 classes. Supprimé deux arbres et transformé les bancs, réfection complète du sol du préau.

Arrondissement Eaux-Vives

Ecole primaire de la rue des Eaux-Vives. — Bâtiments I, II et III. Construction d'un plafond en planches de roseaux dans deux classes. Réparé complètement le terrasson sur le préau couvert. Transformé la chaudière du chauffage au mazout du bâtiment N° 1 pour utiliser le coke. Vérification et réparation de descentes d'évacuation dans les urinoirs. Installé des diffuseurs dans deux classes.

Ecole rue du 31-Décembre. — Réfection complète de la façade principale, soit remplacement de la taille, travaux de peinture, ferblanterie, couverture et menuiserie. Remplacé des dessus de pupitres dans deux classes. Réparé le terrasson sur les vestiaires de la salle de gymnastique, remplacé la corniche ainsi que les garnitures métalliques.

Ecole de Montchoisy. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique et placé des diffuseurs dans trois classes. Réinstallé une classe pour les élèves venant de l'Ecole de la rue de la Mairie.

Ecole rue de la Mairie. — Sur la demande du Département de l'Instruction publique, cette école a été désaffectée à partir du mois d'octobre et les élèves répartis dans les bâtiments de Montchoisy et de Villereuse.

Ecole de Villereuse. — Réinstallé une classe pour les élèves venant de l'école de la rue de la Mairie.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole primaire et enfantine de la Roseraie. — Repeint entièrement les classes 5, 6, 7 et 8 au rez-de-chaussée et 7 et 8 au deuxième, ainsi que le local de l'infirmierie au sous-sol. Posé du linoléum sur 5 podiums dans les classes du premier étage. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans 4 classes et posé 20 diffuseurs. Installé une chambre de bains dans l'appartement du concierge, posé un carrelage en mosaïque sur le sol.

Ecole primaire de la Cluse. — Installation d'une prise de courant pour alimenter l'épidiascope. Repeint entièrement une classe au premier étage.

Ecole enfantine du boulevard Carl-Vogt. — Réparé le linoléum dans cinq classes.

Ecole rue Hugo de Senger. — Repeint entièrement le bureau du directeur, les classes N° 12 au premier étage, N° 17 et 18 au deuxième étage ainsi que le local de l'infirmerie au sous-sol. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans cinq classes et posé 25 diffuseurs. Modifié l'installation des appareils d'éclairage de la salle de gymnastique et placé des grillages de protection. Réfection du dallage sous les préaux couverts. Repeint des dessus de pupitres dans plusieurs classes.

Ecole du Mail. — Repeint entièrement les classes N°s 5, 6, 7 et 8 au deuxième étage, ainsi que le local de l'infirmerie au rez-de-chaussée, les W.-C., dégagements et vestibule du deuxième étage côté Nord. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans quatre classes au deuxième étage à droite et posé des diffuseurs.

Ecole primaire et enfantine de la Coulouvrenière. — Repeint entièrement deux classes au premier étage de l'école enfantine ainsi que le vestiaire des douches au sous-sol de l'école primaire. Remplacé la chaudière tubulaire du chauffage central par deux chaudières Clus. Installé une chambre de bains dans l'appartement du concierge. Réparation partielle de la terrasse du corps central.

Salle de gymnastique rue des Vieux-Grenadiers. — Réfection complète de la toiture terrasse de la grande salle et de l'annexe (application composée de quatre couches d'asphalte, une couche de feutre libre et de deux couches de feutre collé, y compris une couche de gravillon collé au bitume). Réfection des cinq façades sur rue et sur cour (taille, crépissage et peinture). Transformé complètement les 12 lanterneaux placés sur la toiture et les vitrages du plafond de la salle. Remplacé un W.-C. à la turque.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole de St-Jean. — Remis en état complètement l'appartement du concierge. Remplacé le linoléum d'une classe. Remplacé les trainasses des chaudières du chauffage central. Revisé la toiture, remplacé des longueurs de chéneaux et repeint toutes les garnitures métalliques. Remplacé les sièges des pupitres dans une classe.

Ecole primaire et enfantine des Crêts. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans une classe, posé des diffuseurs.

Ecole primaire et enfantine de Sécheron. — Repeint complètement les boiseries des façades et des porches, portes, fenêtres, corniches, etc., ainsi que les barrières du préau. Remplacé les boiseries en mauvais état ainsi que les garnitures métalliques et descentes d'eaux pluviales. Réparé le terrasson sur la salle de jeux. Réfection complète du sol des préaux côté route de Suisse. Remis en état complètement l'appartement du concierge.

Par suite de l'installation de la Maison des petits dans l'ancienne villa Beaugard, à la rue Gautier, les classes enfantines ont été supprimées dans ce bâtiment.

Ecole primaire et enfantine des Asters. — Remis en état complètement l'appartement du concierge. Remplacé des soubassements dans la salle de gymnastique. Vérifié le chauffage.

Ecole de la Servette. — Transformé les foyers et les trainasses de la chaudière du chauffage.

Ecole des Charmilles. — Transformé l'installation de l'eau de la jauge au compteur. Refait complètement le radier de la fosse du chauffage. Revisé les éléments de la chaudière.

Ecole de la rue de Lyon, 56 et école enfantine de la Cité Vieusseux. — Travaux ordinaires d'entretien.

Chaque bâtiment a été pourvu d'un matériel sanitaire comportant, en plus de la boîte de secours des samaritains, un brancard ainsi que les ustensiles nécessaires pour donner les premiers soins.

Il a été fourni 120 pupitres à une place et chaises, modèle A.S.E.N. qui ont été répartis dans les écoles enfantines du boulevard Carl-Vogt, des Charmilles, de Montchoisy, et de la Roseraie, ainsi que 100 pupitres à une place et chaises pour l'école primaire du boulevard James-Fazy, et 60 pupitres à deux places avec chaises pour l'école du Grütli. En outre, il a été fourni pour l'école de plein-air des Bougeries 14 tables de travail pliantes et 28 bancs ; 60 chaises-longues en osier ont été réparés.

Le service a étudié, sur la demande du Département de l'instruction publique, l'agrandissement de l'école des Crêts, de l'école de la rue de Montchoisy, ainsi que la création d'une salle d'étude dans le vestibule du troisième étage de l'école de Sécheron.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires :

Nombre de sociétés ayant utilisé des locaux en 1937 : 157.

Nombre de séances tenues dans les locaux par ces sociétés : 7.642.

Nombre de concessions diverses en 1937 : 163.

Appartements et locaux loués dans les écoles. — Réparé deux appartements, l'un à l'école de St-Jean, l'autre à l'école de Sécheron.

B) Bibliothèque, musée, collections

Entretien et mobilier

Bibliothèque publique et universitaire. — Réfection complète des façades, remise en état des garnitures métalliques sur toiture, des fenêtres, portes et stores. Construction d'un plancher intermédiaire dans le vide du deuxième étage de l'aile sud et complété celui de la galerie, 1^{er} et 2^e étages. Le chef de service a continué à suivre, comme délégué de la Ville, les séances de la commission, ainsi que les travaux de transformation et d'aménagement que fait exécuter dans ce bâtiment la Société académique de Genève.

Bibliothèques circulantes (Rue des Alpes 10, Asters, Madeleine, Moderne, Plainpalais). — Travaux ordinaires d'entretien. Fourniture de quelques meubles.

Museum d'Histoire Naturelle. — Réfection complète des locaux du laboratoire de minéralogie. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexe (Palais Eynard). — Fourni deux nouvelles vitrines en fer pour les collections de minéralogie. La réfection complète des façades a été entreprise en décembre.

Musée d'Art et d'Histoire. — Terminé le remplacement des doublages de chéneaux. Réfection des locaux de l'ancien poste de gendarmerie, placé des volets en fer aux fenêtres et à la porte. Agrandissement du logement du concierge. Réfection des moteurs de la ventilation. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexes : a) *Promenade du Pin*, 5. — Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Musée Rath.* — Réfection complète des vitrages sur toiture. Remplacé le placage en métal (3^e étape). Travaux ordinaires d'entretien.

Musée d'ethnographie. — Travaux ordinaires d'entretien.

Musée de l'Ariana. — Supprimé les tapisseries couvrant les murs de l'escalier et peinture des dits. Transformé les portes de l'escalier au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage. Bouchardé les marches de l'escalier. Suppression de la bibliothèque et création de deux salles. Repeint les murs de diverses salles du 1^{er} étage. Fourni 15 nouvelles vitrines pour les collections de porcelaine et de céramique.

Conservatoire botanique. — Réfection complète de la toiture des W.-C. du jardin botanique, remplacé le lambrissage fusé. Construction d'une nouvelle cheminée pour le chauffage du logement du jardinier-chef. Travaux ordinaires d'entretien.

C) Bâtiments divers

Hôtel municipal. — Par suite de la réunion des services des Bâtiments et des Constructions et études, il a été nécessaire de grouper le personnel du nouveau service sur un seul étage. Dans ce but, la salle des commissions située au troisième étage a été déplacée dans l'ancien bureau de dessin du service des Constructions. Cette modification a nécessité la remise en état des plafonds, la peinture

des boiseries, le remplacement des papiers-peints, la transformation de l'éclairage électrique et des installations téléphoniques. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexes : a) *Rue de l'Hôtel-de-Ville*, 5. — La réfection de la face cour a été entreprise en décembre.

b) *Rue du Soleil-Levant*, 6. — La transformation intérieure en appartements est en cours d'exécution, de même que la réfection des faces cour et rue, qui ont été entreprises en décembre.

c) *Cour de St-Pierre*, 2. — Travaux ordinaires d'entretien.

Halles. — De l'Ile : Réfection complète des façades, révision des garnitures métalliques sur toiture, révision générale de la couverture, de la serrurerie et de la menuiserie extérieure (fenêtres et volets).

De Rive : Réfection complète de la peinture de l'intérieur, installé un nouvel éclairage par diffuseurs. Modifié le dispositif des enseignes des cases. Remplacé les rideaux sur face côté rue Pierre-Fatio.

Des Pâquis : Louée à la société des Gares frigorifiques. Travaux ordinaires d'entretien.

Voirie. — Travaux ordinaires d'entretien.

CIMETIÈRES. — *St-Georges* : Remis en état deux appartements (garde et chef-piqueur).

Petit-Saconnex : Installé le chauffage général dans la maison du garde, ainsi qu'une chambre de bain et une chambre à lessive.

Châtelaine et Plainpalais. — Travaux ordinaires d'entretien.

SECOURS CONTRE L'INCENDIE. — *Poste central* : Repeint une partie du mur de l'escalier du rez-de-chaussée. Travaux ordinaires d'entretien.

Dépôts : N° 17, rue Calame, N° 20, rue de la Navigation, repeint complètement les plafonds, murs et boiseries.

N° 25, rue des Asters ; N° 19, Terre-plein de l'Ile ; N° 5, rue du Clos ; N° 27, avenue Gallatin ; N° 24, Sécheron et N° 4, rue Blanvalet, repeint les façades.

N° 16, rue du Vieux-Billard ; N° 15, rue des Plantaporêts, repeint les portes.

Suppression du dépôt N° 18 de la rue du Soleil-Levant et réinstallation sur la promenade St-Antoine. Construction d'un dépôt, en prolongation des terrasses des immeubles de l'avenue Peschier, en vue de la suppression de ceux du plateau de Champel et du chemin Krieg.

D) Grand-Théâtre et magasin de décors

Remplacé une partie du placage sur toiture côté place Neuve et au-dessus de la scène. Bouchardé les marches de l'escalier de service, côté boulevard du Théâtre N° 13. Etude pour la création de cabines pour la radiodiffusion. Travaux ordinaires d'entretien.

Création de nouvelles étagères pour les fonds, dans le bâtiment de l'Avenue des Abattoirs.

Réfection de la toiture du bâtiment de la rue de l'Arquebuse.

E) Victoria-Hall

Travaux ordinaires d'entretien.

F) Kursaal et Club international

Remplacé partiellement et remis en état les garnitures métalliques sur la toiture et sur le cordon de la terrasse, ainsi que les descentes d'eau pluviale côté cour. Installé l'éclairage au néon de la façade côté quai, et remis en état la guirlande lumineuse sur la terrasse. Révision complète du jeu d'orgue, des batteries d'accumulateurs et de l'installation des horloges et sonneries électriques. Remplacé les

deux projecteurs de scène. Repeint divers locaux, entrée côté quai (façade et intérieur) entrée secondaire côté rue de Monthoux, avant-scène théâtre, soubassement salle des pas-perdus, W.-C. dames et W.-C. messieurs, vestiaires, vérandah, dancing. Transformé des locaux au rez-de-chaussée côté rue de la Cloche et installé un magasin de décors.

G) Horloges

HORLOGES DE CLOCHERS. — La marche de cette catégorie d'horloges a été satisfaisante et n'a pas nécessité de réparations spéciales.

HORLOGES ÉLECTRIQUES. — Le nombre total des horloges était de 275 en 1936 ; il est de 277 en 1937, en augmentation de deux. Il y a 19 horloges publiques, 101 dans les divers bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtre, bâtiments divers) et 157 chez les abonnés particuliers.

H) Abattoirs

Modifié le local de dépôt des os, créé une nouvelle paroi, déplacé l'éclairage et posé un ozonateur. Repeint les revêtements d'une partie de la toiture du marché couvert.

Piqué le dallage de l'étable du bétail étranger.

Installé des lampes supplémentaires, dans la loge N° 66, les locaux de salage des cuirs, et du bétail étranger.

Création de deux vestiaires séparés (hommes et femmes) pour la boyauderie, et transformation de l'installation de l'éclairage électrique.

Exécuté divers travaux et remplacements aux installations d'eau et de W.-C.

Installé un coupe-circuit général pour l'obscurcissement.

I) Divers

COLONIES DE VACANCES DE PLAINPALAIS. — Reconstruction de la cheminée de la cuisine. Transformé le vitrage placé au-dessus du réfectoire. Revisé la charpente, les parois à crémaillère, les gonds et les arrêts des volets. Repeint l'extérieur des parois du grand bâtiment.

Etude pour la reconstruction du pavillon Vincent à Montana.

Etude pour la construction d'une annexe à la Maison de Vessy (pavillon Galland) qui fera l'objet d'un concours.

D. A. P. (*obscurcissement*). — Pris les dispositions nécessaires pour l'obscurcissement des locaux de l'Hôtel municipal et annexes, du poste central de secours contre l'incendie, ainsi que des autres bâtiments, Théâtre, Kursaal, Victoria Hall, etc.

J) Immeubles locatifs divers

Ne pouvant indiquer tous les travaux d'entretien exécutés dans nos immeubles, nous nous bornerons à citer les travaux les plus importants, soit par leur nature, soit par leur coût. Nous avons continué à remettre en état des appartements délabrés et inlouables sans transformations importantes, dans les immeubles qui nous paraissaient en assez bon état général pour justifier des améliorations et pouvoir être conservés des années encore.

Les immeubles rue de Cornavin 17-19-21, ruelle des Terreaux 2, Terreaux-du-Temple 48 et 52 ont été démolis.

Façades. — A la suite du vote par le Conseil municipal d'un crédit spécial de fr. 537.000, — le 23 juin 1937, notre service a fait ravalier les façades des immeubles : rue de Carouge 94, rue Dancet 14, rue Guillaume-Tell 7, rue Voltaire 15bis, rue Voltaire 17 et rue du Vuache 8.

Les cages d'escalier des immeubles suivants ont été remises en état : rue du Cheval-Blanc 6, rue des Eaux-Vives 80, Tour-de-Boël 24, rue Voltaire 15bis, rue du Vuache 8.

L'eau sous pression (au compteur) a été installée rue de Cornavin 1, Terreaux-du-Temple 32, rue des Asters 3, chemin Hoffmann 26, place d'Armes 11, carrefour de Rive 11 et rue Guillaume-Tell 7.

La toiture de l'immeuble rue du Perron 21, a été transformée complètement, l'ancienne toiture étant trop mauvaise pour pouvoir être réparée efficacement. Des W.-C. avec chasse d'eau ont été installés rue des Etuves 19, Grand'Rue 18 et rue Kléberg 1-3. Dans l'immeuble rue des Eaux-Vives 80, nous avons fait installer quatre salles de bains et dans l'immeuble rue de Carouge 94, 2 salles de bains, première étape d'une remise en état qui sera continuée cette année. Le chauffage central a été installé au café-restaurant du bois de la Bâtie. A l'ancienne mairie des Eaux-Vives, rue du Nant 2, nous avons terminé les travaux d'agrandissement de la Poste.

K) Square Paul Bouchet

Installation de l'éclairage électrique dans les buanderies et les greniers d'étendage des 10 immeubles. Travaux ordinaires d'entretien.

L) Immeubles locatifs dépendant du Fonds Galland

Rue Louis-Favre 19-21. — Installation du service d'eau chaude général dans les deux bâtiments ainsi que pose des appareils dans les salles de bains qui existaient déjà mais n'étaient pas installées. Travaux ordinaires d'entretien.

Rue Louis-Favre, 20-22-22 bis. — Travaux ordinaires d'entretien.

Maisons ouvrières de Châtelaine A et B. — Ces deux villas ont été complètement modernisées. Les cuisines ont été transformées et des salles de bains ont été installées. Le chauffage central et le service d'eau chaude par le gaz ont été installés dans le bâtiment A. Travaux ordinaires d'entretien.

Place de la Navigation, 4 rue du Léman, 11. — Travaux ordinaires d'entretien.

Immeubles de la rue du Nord (rue de l'Ecole 10, rue du Levant 2 et 4, rue de la Navigation 9). — Les travaux de modernisation des quatre immeubles ont été continués et achevés. Tous les appartements vacants avant les travaux ont été reloués. Travaux ordinaires d'entretien.

Rue des Pâquis, 30-32. — Travaux ordinaires d'entretien.

Avenue de Sécheron 3-5, rue Gustave-Moynier 4-6. — Travaux ordinaires d'entretien.

Rue de Montchoisy 15. — Travaux ordinaires d'entretien.

M) Rue de l'Ancien-Port, 10-12

Ces deux bâtiments possédaient déjà le service d'eau chaude général, des salles de bains non installées et le chauffage central par appartement. Ayant plusieurs appartements vacants que l'on n'arrivait pas à relouer, les visiteurs éventuels réclamant tous le chauffage central général, nous avons suivi le vœu de la clientèle et fait installer le chauffage central général, les appareils dans les salles de bains et remis tous les appartements en état. Ils ont dès lors tous été loués.

N) Promenade du Pin, 5

(Legs Diodati-Plantamour)

Ravalement des façades sur boulevard Helvétique et sur promenade du Pin. Travaux ordinaires d'entretien.

O) Rue Ferdinand Hodler, 5

(Legs Maget)

Travaux ordinaires d'entretien.

P) Fondation Revilliod

PLACE CLAPARÈDE, 2. — Remis en état les façades sur rue et jardin y compris révision de la toiture et des garnitures métalliques. Remplacé la machine et la cabine de l'ascenseur. Modernisé la

cage d'escalier et l'allée, remplacé la porte d'entrée en bois par une porte de métal cadrant mieux avec la décoration nouvelle. Travaux ordinaires d'entretien.

RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 12. — Travaux ordinaires d'entretien.

Q) W.-C. et urinoirs

Un urinoir a été créé à la rue de Lyon, dans le bâtiment de l'Ecole des arts et métiers, en utilisant une partie d'un local servant de dépôt de matériel au service de la voirie.

Depuis bien des années, les locataires du marché et les habitants du quartier de la Prairie demandaient à l'autorité municipale de créer des W.-C. à proximité immédiate de leurs emplacements. Plusieurs études avaient été faites en vue de la création d'un édicule souterrain, mais la disposition des lieux se prêtait très mal à une telle construction et le coût en était prohibitif. Le Conseil administratif voulant absolument arriver à une solution satisfaisante a réussi, au cours de cette année, à se mettre d'accord avec le Département de l'instruction publique ; nous avons immédiatement étudié une solution nouvelle en transformant un local inutilisé, en sous-sol de l'Ecole professionnelle, mis à notre disposition par le Département. De cette façon, nous avons pu réaliser une installation comprenant : un local pour le service des Halles et marchés, un dépôt pour le service de la Voirie, 2 W.-C. pour dames, 1 W.-C. et urinoir pour hommes, le tout pour une dépense très minime.

Des W.-C. publics pour dames et messieurs ont également été édifiés à la place des Charmilles, dans le bâtiment des transformateurs des Services industriels.

R) Salles de réunions

Maison du Faubourg. — A la demande du locataire du restaurant, création d'un escalier d'accès direct au restaurant sur la rue des Terreaux-du-Temple. Réparé trois des ateliers pour artistes Travaux ordinaires d'entretien.

Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge. — Obligés de faire réparer deux des chaudières du chauffage, nous en avons profité pour faire placer des vannes permettant d'isoler complètement chacune des chaudières en cas d'avarie. Des radiateurs ont été placés dans l'appartement du 1^{er} étage, les colonnes d'alimentation ayant déjà été posées il y a deux ans. Les marches du grand escalier d'accès au 1^{er} étage (théâtre et galerie de la grande salle) étant devenues très glissantes nous les avons fait boucharder à neuf. Un monte-plats supplémentaire a été installé entre la cuisine, au sous-sol et la buvette du rez-de-chaussée, pour faciliter le service dans les banquets, ventes, bazars, etc. Dans le même but, nous avons créé, au sous-sol, également, une installation frigorifique comprenant un caveau à bière et une chambre froide. Sur la toiture, nous avons dû faire réparer le placage et les garnitures métalliques au-dessus du théâtre.

Enfin, la salle du théâtre elle-même a été entièrement rénovée ; la décoration en a été complètement refaite, elle a été pourvue d'un éclairage indirect nouveau, d'une cabine de cinéma et d'un dispositif de ventilation. L'équipement électrique de la scène a été révisé et l'ancien rideau remplacé par un rideau de velours.

L'éclairage du podium de la grande salle a été amélioré. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle des Eaux-Vives. — Travaux ordinaires d'entretien.

Salle du Môle. — La distribution d'eau chaude existant aux cuisines en sous-sol a été prolongée pour amener l'eau chaude sur la plonge de la buvette. Des rideaux mobiles ont été placés pour l'obscurcissement de la salle et des guichets de ventilation ont été aménagés dans les vitrages. Travaux ordinaires d'entretien.

S) Kiosques et édicules divers

Kiosque à musique des Bastions. — Peinture de l'intérieur et d'une partie de l'extérieur.

Kiosque à rafraîchissements du jardin anglais. — D'accord avec notre locataire qui désirait transformer complètement la décoration du kiosque (La Potinière) nous avons étudié et exécuté la transformation des locaux du sous-sol ; pour remplacer les anciens W.-C. et urinoirs, démolis, des

W.-C. nouveaux, au nombre de deux pour les messieurs avec un urinoir et quatre W.-C. pour dames ont été créés au sous-sol du kiosque, ainsi qu'un vestiaire pour le personnel, une cave-glacière et un escalier d'accès extérieur pour le service de la cave. L'aménagement des chemins d'accès et des pelouses autour du kiosque par le service des Parcs et promenades a été exécuté sous notre direction. Les faces extérieures du kiosque ont également été transformées et traitées dans le goût actuel.

Kiosque à musique du jardin anglais. — A la demande du service des Halles et marchés, nous avons aménagé sous cet édifice un local pour ranger le matériel, balances, etc., utilisé pour le marché de gros. Nous avons également fait remplacer le plancher du kiosque qui était complètement pourri. Au cours de ces travaux, nous nous sommes aperçus que la stabilité du kiosque était gravement compromise du fait que des colonnes de fonte étaient fendues et que la poutre à treillis formant ceinture sous la toiture était disjointe des colonnes. Nous avons demandé un rapport à MM. Bolle, ing. et Guyonnet, architecte, ainsi qu'à M. Lacroix, Ing. de l'Etat. Sur leur conseil, nous avons allégé considérablement la toiture en supprimant la coupole, qui était d'un poids énorme, et monté des colonnes en fer double T pour doubler les colonnes actuelles qui menaçaient de céder. A la suite de ces réparations le kiosque a été entièrement repeint.

Station du Molard. — Réfection de la toiture vitrée avec bandes de calicot.

Kiosque à rafraîchissements du monument Brunswick. — Repeint le local de la crèmerie. Dans les autres kiosques et édifices : travaux ordinaires d'entretien.

T) Bâtiments dans les parcs

Parc La Grange. — Ravalé les façades de la « Ferme », de l'Orangerie, de la Crèmerie et de la loge sur le Quai. Une serre a été transférée du parc Mon-Repos au parc La Grange.

Parc des Eaux-Vives. — La toiture du château a fait l'objet de travaux dépassant le cadre de l'entretien ordinaire. La véranda a été dotée d'un dispositif de chauffage électrique qui donne entière satisfaction. Deux terrains de basket-ball ont été aménagés sur l'emplacement de l'ancien théâtre. Remplacé la clôture des tennis du côté de la route vers Frontenex. Travaux ordinaires d'entretien.

U) Buanderies

Rue des Voisins. — Refait le sol en ciment de l'allée d'accès et quelques rhabillages de maçonnerie à l'intérieur.

Rue du Nant. — Une grandeessoreuse provenant de l'ancienne buanderie municipale de la rue de Monthoux a été installée à la rue du Nant pour accélérer le séchage du linge. Les anciens « barboteurs » à vapeur des bassins de cuisson étant hors d'usage, notre gérant les remplace progressivement par des injecteurs de bronze, provenant également de l'ancienne buanderie de la rue de Monthoux. Remis au propre la façade sur la rue du Nant.

V) Etudes diverses

Dans le cours de l'année 1937, notre service s'est attaché à l'étude des projets suivants :

Agrandissement de la buvette et de la cuisine de la salle de la rue de Carouge.

Création d'un édifice à la place Isaac-Mercier, remplaçant le kiosque à journaux, les W.-C. publics du Jardin de St-Jean et la cabine téléphonique.

Modernisation des immeubles de la rue du Léman, 11 et place de la Navigation, 4.

Transformation d'un bâtiment rue de Lausanne, 43.

Centralisation des serres, cultures et administration du service des Parcs et promenades au parc La Grange et sur le terrain en bordure de la route de Frontenex, en utilisant la villa « les Violettes » comme bâtiment d'administration.

Transfert des marchés de gros sur divers emplacements.

Démolition des immeubles rue de la Fontaine, 31, rue de la Fontaine, 28-30-32, rue Toutes-Ames, 2-4-6, rue des Barrières, 3-5-7-9 et rue du Cendrier, 7, sur cour.

Notre service a procédé au relevé des plans des bâtiments rue de Carouge 94 et 108, château du parc des Eaux-Vives, rue du Cendrier 19, rue de la Fontaine 31, salle communale de Plainpalais, route de Frontenex 64, rue des Eaux-Vives 80 et des façades de l'immeuble rue du Soleil-Levant 6.

W) Stades municipaux

Stade de Frontenex. — Remis en état le porche de gauche et la buvette, première étape d'un programme qui sera continué en 1938. Revisé la toiture. Aménagé un terrain de basket-ball dans la partie du stade en bordure de la route de Vandœuvres, vers le nant.

Stades de Varembe et du Bout-du-Monde. — Travaux ordinaires d'entretien.

Campagne Trembley. — Installé un terrain de football pour décharger un peu les terrains du stade de Varembe.

Le bâtiment d'habitation de cette campagne ayant été loué à destination de pension pour personnes âgées, il était indispensable d'adapter les locaux à leur nouvelle destination. La cuisine et une salle à manger ont été aménagées en conséquence, la puissance de l'installation du chauffage central a été accrue ainsi que celle du service d'eau chaude, ce dernier étant pourvu d'un bouilleur électrique ; un monte-plats électrique a été placé pour la commodité du service. Au deuxième étage, deux grandes chambres ont été partagées en cinq plus petites, les salles de bains ont été modifiées ou installées à neuf et deux nouveaux W.-C. ont été créés.

X) Panneaux d'affichage officiels

Quatre panneaux hors d'usage ont été remplacés et un certain nombre a pu être simplement réparé.

Y) Entretien des monuments

Nettoyé complètement le monument du Général Dufour et son socle. Une plaque rappelant la mémoire des membres illustres de la famille Reverdin a été placée à la place Isaac Reverdin.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1937.

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie qui était de 271 unités à fin 1936 ne comptait plus que 253 hommes au 31 décembre 1937. Les nécessités du service nous obligeront cependant, au début de 1938, à procéder à un certain nombre d'engagements pour combler partiellement les vides causés en 1937 par les départs, les décès ou les mises à la retraite.

Au cours de l'année 1937, nous avons occupé 50 chômeurs en moyenne pour remplacer, à la levée des ordures, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux saisonniers.

RÉSULTATS FINANCIERS. — Ci-dessous, le tableau financier de l'exercice 1937 :

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1937.

ENTRETIEN ORDINAIRE DES ROUTES

BUDGET	RECETTES	TOTAL	RUBRIQUE	SOMMES dépensées	DÉPENSES	
					en moins	en plus
1.326.264,55	4.924,35	1.331.188,90	1 a. Traitement du personnel ouvrier	1.258.747,55	72.441,35	—
152.000,—	—	152.000,—	1 b. Salaires du personnel temporaire chômeur . .	150.840,05	1.159,95	—
600,—	—	600,—	1 c. Indemnité gardiennage	600,—	—	—
11.000,—	—	11.000,—	1 d. Indemnités pour heures supplémentaires et travaux spéciaux	15.316,05	—	4.316,05
450,—	—	450,—	1 e. Indemnité de décès	125,—	325,—	—
10.700,—	—	10.700,—	1 f. Frais de déplacements	9.347,45	1.352,55	—
600,—	—	600,—	1 g. Pension d'un ouvrier	600,—	—	—
6.400,—	—	6.400,—	1 h. Participation aux caisses maladie	8.239,95	—	1.839,95
15.000,—	1.931,85	16.931,85	2 a. Achat et entretien d'outillage	26.026,15	—	9.094,30
175.000,—	25.695,70	200.695,70	2 b. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneumatiques	171.356,45	29.339,25	—
26.200,—	2.825,90	29.025,90	2 c. Entretien de camions	33.348,05	—	4.322,15
2.500,—	749,05	3.249,05	2 d. Poteaux indicateurs, limites et signalisations	9.747,05	—	6.498,—
1.000,—	7,35	1.007,35	2 e. Noms de rues	687,45	319,90	—
1.000,—	—	1.000,—	2 f. Numéros de maisons	94,80	905,20	—
3.000,—	—	3.000,—	2 g. Matériel de fêtes et de décorations	3.685,—	—	685,—
34.000,—	6.219,95	66.269,95	3 a. Assurances du personnel. 34.675,—	63.073,65	3.196,30	—
3.600,—			3 b. Assurances inc. véhic., dépôts. 3.871,30			
8.000,—			3 c. Assurances RC véhic. moteurs 9.096,95			
12.200,—			3 d. Assurances casco 12.160,40			
2.250,—			3 e. Assurances RC routes 3.270,—			
100.000,—	4.189,25	104.189,25	4 a. Routes et chaussées	75.516,10	28.673,15	—
35.000,—	265,—	35.265,—	4 b. Trottoirs et gondoles	52.691,10	—	17.426,10
25.000,—	—	25.000,—	4 c. Refuges	9.823,95	15.176,05	—
20.000,—	598,20	20.598,20	4 d. Ponts et quais	35.516,55	—	14.918,35
20.000,—	—	20.000,—	4 d. Ponts et quais	18.363,50	1.636,50	—
25.000,—	—	25.000,—	4 e. Egouts et canaux	10.249,—	14.751,—	—
150.000,—	1.440,15	151.440,15	4 f. Cylindrage et revêtements	141.359,15	10.081,—	—
125.000,—	—	125.000,—	4 h. Latrines, urinoirs, fontaines, hydrants, four- niture d'eau	122.207,25	2.792,75	—
10.000,—	403,50	10.403,50	5. Entretien des dépôts et garages	15.812,20	—	5.408,70
2.301.764,55	49.250,25	2.351.014,80	4 g. Enlèvement des neiges	2.233.373,45	182.149,95	64.508,60
20.000,—	—	20.000,—	6. Loyer de la voirie bd St-Georges	54.948,85	—	34.948,85
22.000,—	—	22.000,—	4 i. Travaux neufs	20.000,—	2.000,—	—
15.000,—	—	15.000,—		16.342,45	—	1.342,45
2.358.764,55	49.250,25	2.408.014,80		2.324.664,75	184.149,95	100.799,90

Budget total rubrique 1 a à 4 i = fr. 2.408.014,80

Somme dépensée rubrique 1 a à 4 i = » 2.324.664,75

Economie réalisée sur budget total = fr. 83.350,05

Budget voirie et entretien ordinaire 1 a à 5 = fr. 2.351.014,80

Somme dépensée 1 a à 5 = » 2.233.373,45

Economie réalisée sur budget 1 a à 5 = fr. 117.641,35

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

<i>Recettes</i>		<i>Sommes dépensées en 1937</i>
	Aménagement des abords de la gare de Cornavin (Arr. Mun. 22.3.1929)	fr. 5.692,75
	Aménagement du quai Gust. Ador entre le parc des Eaux-Vives et le Port Noir (Arr. Mun. 24.10.1933)	» 1.682,25
	Tronçon d'égout, à la route de Malagnou (Arr. Mun. 24.10.1933)	» 1.040,—
fr. 67.966,35	Aménagement quartier Rive-Florissant (Arr. Mun. 31.8.1934)	» 35.640,90
» 14.717,90	Renforcement des palées du pont de l'Île sur le bras gauche du Rhône (Arr. Mun. 2.8.1935)	» 14.855,80
» 4.336,—	Egout route de Malagnou du chemin Rieu au chemin de la Boisserette (Arr. Mun. 2.7.1935 et 15.10.1937)	» 59.595,70
» 324,—	Elargissement de l'avenue d'Aire sur voie du chemin de fer (Arr. Mun. 27.9.1935)	» 2.559,15
—	Aménagement rue Malatrex et Vuache prolongée (Arr. Mun. 8.11.1935)	» 2.744,70
—	1 ^{re} étape de l'étude des égouts (Arr. Mun. 24.1.1936)	» 15.978,15
» 1.484,—	Aménagement quai Eaux-Vives sur emplacement libéré par la démolition du garage de la Nautique (Arr. Mun. 28.3.1933)	» 9.033,50
—	Aménagement avenue Mon-Repos (Arr. Mun. 24.10.1933)	—
» 5.326,—	Elargissement route de Malagnou, entre chemin Rieu et chemin de la Boisserette (Arr. Mun. 3.12.1935)	» 26.374,50
» 25.566,—	Elargissement route de Lyon, entre rue de la Poterie et rue Lamartine (Arr. Mun. 17.3.1936)	» 57.304,10
» 7.133,—	Elargissement Pont des Délices (Arr. Mun. 22.9.1936)	» 21.634,25
» 119.770,—	Rectification quai Turrettini (Arr. Mun. 22.9.1936)	» 480.161,45
» 15.500,—	Reconstruction pont chemin des Sports sur voie du chemin de fer (Arr. Mun. 28.5.1937)	» 25.368,10
—	1 ^{re} étape des voies d'accès S.D.N. (Arr. Mun.)	—

1 b. SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	fr. 150.840,05
-------------------------------------------------------------	----------------

1 f. FRAIS DE DÉPLACEMENTS

La dépense se répartit comme suit :

Déplacements des ouvriers	fr. 1.944,55
Indemnités autos aux ingénieurs, chefs de travaux et voirie, conducteurs de routes	» 5.002,90
Indemnités de bicyclettes	» 2.400,—
	<hr/>
	fr. 9.347,45

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN DE L'OUTILLAGE

La dépense se décompose comme suit :

Entretien du matériel et outillage	fr. 4.552,70
Achat de matériel et outillage	» 19.248,45
Entretien de machines	» 2.099,85
Défense aérienne passive	» 125,15
	<hr/>
	fr. 26.026,15

2 b. BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, PNEUMATIQUES

La dépense se décompose comme suit :

Benzine	fr.	140.655,05
Huiles	»	10.494,90
Graisse	»	960,30
Pétrole	»	1.772,—
Bandages, pneumatiques	»	16.828,90
Bois pour carburants	»	645,30
	fr.	171.356,45

2 f. MATÉRIEL DE FÊTES ET DÉCORATIONS

La dépense se décompose comme suit :

Achat	fr.	2.180,50
Entretien	»	1.504,50
	fr.	3.685,—

En 1937, nos camions ont parcouru 538.303 kilomètres et ont consommé 281.960 litres de benzine, 4.511 litres d'huile, et 7.940 kilos de bois carburant, suivant détail ci-dessous :

	km.	benzine litres	huiles litres	bois-carburant kg.
32 camions à ordures et 1 tracteur Ochsner	438.333	227.525	3.235	7.940
9 camions à matériaux	72.465	40.020	711	—
3 arroseuses	4.616	6.370	175	—
1 aspirateur à boues	5.965	6.850	305	—
1 balayeuse-automobile	—	—	—	—
4 tricars	16.924	1.195	85	—
	538.303	281.960	4.511	7.940

Ci-dessous une statistique de la collecte et des transports des ordures en 1937 :

Ordures	m ³	137.910
Verre	»	19.182
Mâchefer	»	14.958
Marchés	»	3.900
Feuilles	»	1.416
Remblais	»	4.578
Divers	»	2.040
	m ³	183.984

4 f. CYLINDRAGE ET REVÊTEMENT

Dépensé pour le cylindrage	fr.	103.914,60
Dépensé pour le revêtement	»	37.444,55
	fr.	141.359,15

Cylindrage

La surface totale des travaux de cylindrage est de m² 10.186,35

Revêtements

La surface totale des travaux de revêtements est de m² 134.997,12

Pendant l'année 1937, le Département a utilisé :

Chaille	m ³	300
Enrochements	»	171
Gravier	»	184
Gravillon	»	3.017
Macadam	»	676,500
Matière d'agrégation	»	185,210
Matériaux bituminés	»	37,500
Sable	»	746,500
Goudron bitume	kg.	641.439,—

4 b. TROTTOIRS ET GONDOLES

La dépense se répartit comme suit :

Entretien		fr. 24.323,50
Dallage ciment	m ²	507
Matière, émulsion bitume	»	27.099
Matière, tapis bitume	»	1.905
Bordures granit	ml.	326
Bordurettes	»	265
Gondoles pavées	»	503
Etablissement		» 28.367,60
Dallage ciment	m ²	1.180
Matière, émulsion bitume	»	278
Matière, tapis bitume	»	2.272
Bordures granit	ml.	622
Bordurettes	»	2.100
Gondoles pavées	»	1.670
Bordurettes et gondoles ciment, système Maillart	»	222

4 c. REFUGES

La dépense se répartit comme suit :

Etablissement	fr.	7.919,70
Entretien	»	1.904,25
		<hr/>
	fr.	9.823,95

4 d. PONTS ET QUAIS

La dépense se répartit comme suit :

Frais divers et entretien	fr.	35.418,80
Matériaux	»	97,75
A l'extraordinaire : réfection trottoirs bas droit, rive gauche, en aval du pont de l'île	»	18.363,50
		<hr/>
	fr.	53.880,05

4 e. EGOUTS ET CANAUX

La dépense se décompose comme suit :

Construction	fr. 3.891,60
Entretien	» 6.357,40
	<hr/>
	fr. 10.249,—

4 h. LATRINES ET URINOIRS

La dépense se répartit comme suit :

Fourniture et matériel	fr. 323,70
Entretien et réparation W.-C.	» 1.533,25
Entretien des fontaines et hydrants.	» 21.389,65
Fourniture d'eau	» 85.022,35
Eclairage W.-C.	» 438,30
Nettoyage à forfait des W.-C. (2 trimestres)	» 13.500,—
	<hr/>
	fr. 122.207,25

4 g. ENLÈVEMENT DES NEIGES

Main-d'œuvre	fr. 38.226,70
Matériaux	» 3.537,40
Camionnages	» 10.228,75
Frais divers	» 2.956,—
	<hr/>
	fr. 54.948,85

CRÉDITS SPÉCIAUX :

Elargissement de la rue de la Servette (arrêté du Conseil municipal du 15.4.1932).

Crédit voté	fr. 30.000,—
Dépenses à fin exercice 1937	» 14.842,—
	<hr/>
Solde disponible.	fr. 15.158,—

Travail non terminé, le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 706,50
--------------------------------------------------------------------------------------	------------

Aménagement du quai Gustave Ador sur l'emplacement libéré par l'ancien garage de la Nautique (arrêté municipal du 28.3.1933, crédit 125.000,—).

Crédit voté	fr. 125.000,—
Recettes	» 85,—
	<hr/>
	fr. 125.085,—
Dépensé à fin 1937 par l'Etat	fr. 102.266,50
Dépensé à fin 1937 par la Ville	» 8.983,05
	<hr/>
Solde disponible à fin 1937	fr. 13.835,45

Les travaux ne sont pas terminés et le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas
être dépensée fr. 10.912,—

Voies d'accès à la S. D. N. (1^{re} étape) (arrêté du Conseil municipal du 28 juillet 1932) :

Crédit voté (part de la Ville)	fr. 1.073.000,—
Recettes	» 1.349,40
	<hr/>
	fr. 1.074.349,40

Dépensé à fin 1937 :

a) par l'Etat.	fr. 975.000,—
b) par la Ville de Genève (pour le transfert des serres du Jardin botanique) . . + »	162.992,20
	<hr/>
	fr. 1.137.992,20

A déduire :

Participation de l'Etat pour le transfert des serres . . .	fr. 64.000,—		
Allocations pour travaux de chômage	» 35.524,—	fr. 99.524,—	fr. 1.038.468,20
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
			fr. 35.881,20

Les travaux sont pour ainsi dire terminés.

Voies d'accès à la S. D. N. (2^e étape, avenue Mon Repos) (arrêtés des 24 octobre 1933, 6 juillet et 2 novembre 1934) :

Crédit voté (part de la Ville)	fr. 728.667,—
Recettes	» 10,50
	<hr/>
	fr. 728.677,50

Dépensé à fin 1937 :

a) par l'Etat.	fr. 554.027,30
b) par la Ville de Genève (démolitions au parc Mon Repos) + »	2.516,80— » 556.544,10
	<hr/>
	fr. 172.133,40

Les travaux sont pour ainsi dire achevés.

Aménagement du quai Gustave Ador, entre le parc des Eaux-Vives et le Port-Noir (arrêté du Conseil municipal du 24.10.1933).

Crédit voté	fr. 244.000,—
Recettes	» 61,—
	<hr/>
	fr. 244.061,—
Dépensé à fin 1937	fr. 242.774,55
	<hr/>
Solde à fin 1937	fr. 1.286,45

Les travaux sont terminés ; le compte a été bouclé à fin 1937.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 9.322,—
---------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Construction d'un tronçon d'égout à la route de Malagnou, près du chemin de Contamines (arrêté du 24.10.1933).

Crédit	fr.	9.100,—
Recettes	»	1.234,70
		<hr/>
	fr.	10.334,70
Dépenses à fin 1937	»	10.506,60
		<hr/>
Dépensé en plus	»	171,90

Les travaux sont terminés, le compte a été bouclé à fin 1937.

Transformation des voies de tramways et aménagement des chaussées entre les quartiers de Rive et Florissant (arrêté du 31 août 1934).

Crédit voté	fr.	271.000,—
Recettes	»	179.420,35
		<hr/>
	fr.	450.420,35
Dépensé à fin 1937	»	398.423,90
		<hr/>
Solde à fin 1937	fr.	51.996,45
Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées.	»	28.718,—

Les travaux sont terminés, le compte a été bouclé à fin 1937.

Renforcement des palées du pont de l'île sur le bras gauche du Rhône (arrêté municipal du 2.8.1936).

Crédit voté	fr.	140.000,—
Recettes	»	17.661,75
		<hr/>
	fr.	157.661,75
Dépensé à fin 1937	»	157.661,85
		<hr/>
	fr.	16.001,10

Les travaux sont terminés. Le compte a été bouclé à fin 1937.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	8.802,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----	---------

Prolongement de l'égout de la route de Malagnou, du chemin Rieu au chemin de la Boisserette (arrêtés municipaux des 2 juillet 1935 et 15 octobre 1937).

Crédits votés	fr.	85.200,—
Dépensé à fin 1937	»	85.167,50
		<hr/>
Solde	fr.	32,05
Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	11.144,—

Les travaux sont terminés. Le compte a été bouclé à fin 1937.

Élargissement du pont de l'avenue d'Aire sur la voie du chemin de fer (arrêté municipal du 27 septembre 1935).

Crédit voté	fr.	24.000,—
Recettes	»	8.699,80
		<hr/>
	fr.	32.699,80
Dépendé à fin 1937	»	26.416,60
		<hr/>
Solde	fr.	6.283,20

Les travaux sont terminés : le compte a été bouclé à fin 1937.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	648,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----	-------

Elargissement des rues de Malatrex et du Vuache prolongée (arrêté municipal du 8 novembre 1935).

Crédit	fr.	58.500,—
Dépendé à fin 1937	»	44.206,—
		<hr/>
Solde	fr.	14.294,—

Les travaux sont terminés, le compte a été bouclé à fin 1937.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	5.038,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----	---------

Elargissement de la route de Malagnou entre le chemin Rieu et le chemin de la Boisserette (arrêté municipal du 3.12.1935).

Crédit voté	fr.	60.000,—
Dépendé à fin 1937	»	32.200,25
		<hr/>
Solde à fin 1937	fr.	27.799,75

Les travaux ne sont pas terminés, le compte reste ouvert.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	5.326,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----	---------

Elargissement de la route de Lyon entre la rue de la Poterie et la rue Lamartine (ancien chemin des Chênes) (arrêté municipal du 17.3.1936).

Crédit voté	fr.	180.000,—
Dépendé à fin 1937	»	129.597,55
		<hr/>
Solde à fin 1937	fr.	50.402,45

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	25.566,—
-----------------------------------------------------------------------------------------	-----	----------

Elargissement du pont des Délices (arrêté municipal du 22 septembre 1936).

Crédit	fr.	36.000,—
Dépendé à fin 1937	»	28.494,25
		<hr/>
	fr.	7.505,75

Les travaux étaient terminés à fin 1937, le compte reste ouvert pour payer les retenues de garantie.

Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr.	2.133,—
Participation des C. F. F.	»	5.000,—

Rectification du quai Turrettini (arrêté municipal du 22 septembre 1936).

Crédit voté	fr. 855.000,—
Ville	fr. 525.000,—
Etat	» 110.000,—
Confédération	» 220.000,—
	<hr/>
	fr. 855.000,—
Recettes	» 4.880,—
	<hr/>
	fr. 859.880,—
Dépensé à fin 1937	» 512.560,25
	<hr/>
Solde à fin 1937	fr. 347.319,75

Reconstruction du pont des Sports sur la voie du chemin de fer (arrêté municipal du 28 mai 1937).

Crédit voté	fr. 53.000,—
Dépensé à fin 1937	» 25.368,10
	<hr/>
Solde à fin 1937	fr. 27.631,90
Participation C.F.F.	fr. 15.500,—

Etudes égouts et canalisations du canton (participation de la Ville de Genève) (arrêté municipal du 24.1.1936).

Crédit	fr. 27.720,—
Dépensé à fin 1937	» 27.487,05
	<hr/>
Solde	fr. 232,95

Le compte a été bouclé à fin 1937.

CHAPITRE XX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XXI

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui.)

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le rapport spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services.)

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE

Extrait du rapport annuel du Comité pour l'exercice 1937.

Le Comité est composé de MM. *H.-C. Golay*, président ; *André Lucas* et *F. Stress*, 1^{er} et 2^e vice-présidents ; *A. Bossard*, secrétaire ; *C. Henninger*, vice-secrétaire ; *M. Barambon*, trésorier ; *E. Girard*, vice-trésorier ; *R. Brunner* et *E. Burri*, membres adjoints. 24 commissaires ; vérificateurs des comptes : MM. *J. Jarnier*, nommé par le Conseil administratif ; *J. Magnin* et *C. Sage*. Suppléants : MM. *Bardonneau* et *Ph. Cerotti*.

Médecin-conseil : M. le D^r *E. Thomas*.

Au lendemain de son élection, le comité s'est mis au travail, regardant l'avenir avec confiance, les moyens dont il dispose lui donnant la possibilité de faire face à tous les engagements et même d'augmenter progressivement son capital, jusqu'au moment où celui-ci atteindra la somme normale fixée par le Service fédéral des assurances, soit fr. 120.000,— environ.

Gérance. — Le comité a élaboré le contrat d'engagement du gérant, M. Rodolphe Bornand, qu'il remercie pour sa fidèle collaboration.

Administration. — L'une des préoccupations essentielles du comité a été l'organisation de certains détails administratifs ensuite de sa pleine et entière autonomie. Il a pris, notamment, des dispositions très strictes en ce qui concerne la restitution par les malades des feuilles de maladie dans les délais prescrits.

Par ailleurs, il a exercé un contrôle efficace des factures de médecins et apporté d'autres améliorations d'ordre purement interne dans l'organisation de la Caisse maladie.

Malades. — La délivrance des feuilles de maladie s'est faite sur une base normale ; plusieurs fois, le comité a été appelé à examiner des cas tout à fait intéressants, avec le désir de pouvoir apporter l'aide qui lui était demandée. Il a répondu à ces demandes dans le cadre des statuts appliqués au sens le plus large, collaborant ainsi à l'amélioration de la santé des malades. Dans des cas de convalescence, son action a été limitée et pour obvier à cet état de choses, le comité suggère la création d'un « Fonds de secours » grâce auquel il lui sera possible, dans certains cas, de venir en aide à quelques-uns des membres de la Caisse maladie.

Au cours de l'exercice, il a été délivré 1.782 feuilles de maladie se répartissant comme suit : Ville : 343 ; Services industriels : 1.067 ; Etat : 114 ; Retraités : 258.

Commissaires. — Le comité loue l'activité déployée par les commissaires, dont la tâche n'est pas toujours facile.

Médecins. — D'une manière générale, les rapports du comité avec les médecins ont été excellents, bien que parfois, par l'intermédiaire de M. le Dr Thomas, médecin-conseil de la Ville, des interventions aient été nécessaires. Ce dernier a été appelé à examiner des factures paraissant exagérées au comité, qui se félicite de l'obligation faite aux malades de l'aviser à partir de la sixième visite.

Caisse tuberculose. — Cette terrible maladie a atteint quelques membres, obligeant le comité à recourir à la réassurance auprès de la Caisse tuberculose. Les prestations de cette caisse sont actuellement portées à 720 jours, au lieu de 540.

Ville de Genève. — Services industriels. — Le comité se félicite des excellents rapports qu'il entretient avec le Conseil administratif et les organes directeurs des Services industriels.

Fédération cantonale et romande. — Avec ces deux associations également, les relations sont excellentes. A plus d'une reprise, le comité a eu recours aux services de l'un ou l'autre de ces organes, mais plus spécialement avec l'Association cantonale.

Statuts. — Le comité procède à la revision des statuts qui ne correspondent plus aux exigences actuelles, malgré les modifications apportées ces dernières années.

Local. — Pour cause de transformation de l'immeuble de la rue du Soleil-Levant, nous avons dû quitter notre premier local à fin novembre dernier ; grâce à l'esprit de compréhension du Conseil administratif de la Ville de Genève, nous avons obtenu la cession gratuite d'un nouveau local situé au deuxième étage de la Mairie de l'ancienne commune des Eaux-Vives. Notre installation est actuellement terminée et nous donne entière satisfaction. Nous réitérons nos sentiments de reconnaissance à MM. les conseillers administratifs et nous remercions aussi ceux qui facilitèrent notre installation : Services industriels, Service de la voirie, Service des parcs et promenades, ainsi que le Grand Musée.

Inspectorat général. — M. Julliard, du Service fédéral des assurances, a procédé, au début de décembre, à la vérification annuelle de notre Caisse.

Compte exploitation au 31 décembre 1937

<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Produit des cotisations, amendes	Soins et divers :
et droits d'entrée fr. 107.743,60	Médecins fr. 71.725,60
Subside fédéral » 8.536,85	Pharmaciens » 29.869,55
Subside cantonal » 5.352,75	Divers » 12.811,20
Caisse tuberculose » 2.518,65	
Escomptes et intérêts » 6.508,60	fr. 114.406,35
Frein mutualiste » 27.989,70	Indemnités de chômage, décès,
Profits et pertes » 741,40	invalidité, frais transport . . » 4.053,45
	Frais généraux » 13.092,10
	Compte d'attente » 967,40
	Pertes et profits » 222,30
	Total fr. 132.741,60
	Bénéfice brut, fr. 26.649,95
	soit amortissement compte
	détournement » 5.604,55
	Bénéfice net à reporter . . . » 21.045,40
fr. 159.391,55	fr. 159.391,55

Compte pertes et profits au 31 décembre 1937

DÉBIT

Divers. Factures annulées pendant l'exercice	fr.	222,30	
Soins et divers. Virement du compte	»	118.459,80	
Compte attente reporté de 1936	»	967,40	
Frais généraux divers	fr.	10.566,20	
Cotisation Caisse tuberculose	»	2.525,90	» 13.092,10
			<hr/>
			fr. 132.741,60
Compte détournements. Viré solde de compte	»	5.604,55	
			<hr/>
			fr. 138.346,15
<i>Bénéfice net de l'exercice 1937</i>	»	21.045,40	
			<hr/>
			<u>fr. 159.391,55</u>

CRÉDIT

Recettes diverses pendant l'exercice	fr.	741,40	
Cotisations ordinaires et extraordinaires	fr.	106.532,25	
Subvention fédérale	»	8.536,85	
Subvention cantonale	»	5.352,75	
Caisse tuberculose	»	2.518,65	» 122.940,50
			<hr/>
Droits d'entrée, divers	»	590,—	
Amendes. Assemblée	fr.	524,—	
Amendes sur feuilles non rendues et divers	»	53,—	» 577,—
			<hr/>
Cotisations anciennes récupérées en 1937	»	44,35	
Frein mutualiste, factures faites	»	27.989,70	
Escomptes et intérêts, divers	»	6.508,60	
			<hr/>
			<u>fr. 159.391,55</u>

Bilan au 31 décembre 1937

ACTIF

Disponibilités :

Caisse : Espèces en caisse gérant	fr.	100,—	
Chèques postaux : solde au 31 décembre 1937.	»	32.331,85	
			<hr/>
			fr. 32.431,85
Caisse d'Epargne : solde au 31 décembre 1937	»	10.024,50	fr. 42.456,35

Débiteurs :

1937 : reportés de 1937	fr.	9.153,65	
1936 : reportés de 1936	»	330,50	» 9.484,15
			<hr/>

Portefeuille :

Titres : Ville de Genève 3 3/4 % 1932 100 à 500,— (valeur nominale).	»	50.000,—	
			<hr/>
			<u>fr. 101.940,50</u>

PASSIF

Capital au 31 décembre 1936	fr. 50.000,—	
Réserves au 31 décembre 1936	» 1.004,35 fr.	51.004,35
<hr/>		
Créanciers : factures médecins et pharmaciens, et divers au 31 décembre 1937	» 29.584,70	
Pharmacies Populaires : ristournes non réparties aux membres au 31 décembre 1937.	» 306,05	
<hr/>		
	fr. 80.895,10	
<i>Pertes et profits, bénéfice net de l'exercice 1937</i>	» 21.045,40	
<hr/>		
	fr. 101.940,50	

Tableau comparatif

	Total	SOCIÉTAIRES		RETRAITÉS	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A fin 1936	1,742	1,400	41	281	20
A fin 1937	1,736	1,381	42	293	20
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	— 6	— 19	+ 1	+ 12	—

Commentaires du Comité sur la situation financière

Le bénéfice brut de l'exercice se monte à fr. 26.649,95.

Ce résultat démontre, d'une façon péremptoire, que notre caisse peut, en période normale, non seulement vivre, mais prospérer. Il est évident que si des circonstances spéciales (épidémie) venaient à se déclarer, nous serions appelés, le cas échéant, à prendre des dispositions spéciales pour le rétablissement de la situation en cas de besoin.

Cette année, notre caisse n'a pas été remboursée, comme les années précédentes, par le Conseil administratif de la Ville de Genève et le Conseil d'administration des Services industriels, du montant des indemnités que nous avons payées pour chômage, accidents et maladie, c'est une somme de fr. 1.344,80 qui échappe à nos recettes. Nous avons, en outre, en 1937, une charge nouvelle, pour le chauffage et le nettoyage des anciens locaux, de 660 francs. La subvention fédérale a, d'autre part, subi une diminution de 10 % pour le présent exercice, suivant décision des Chambres fédérales ; c'est encore une diminution de 800 francs environ pour notre caisse.

Ces différents postes récapitulés nous donnent fr. 29.500,— environ. La marge entre les recettes et les dépenses de 1936 et 1937 a donc été de ce montant.

Si l'on maintient pour 1938 les cotisations actuelles, nous aurons l'an prochain une diminution de recettes de (six mois à fr. 0,75 par membre et pour 1.736 membres) : fr. 7.812,— par rapport à 1937.

Le solde du compte de détournements de fr. 5.604,55, ayant été complètement amorti en 1937, on en peut déduire que le bénéfice net de 1938 sera, à peu de chose près, de fr. 20.000,—.

Ces prévisions n'ont évidemment une certaine valeur qu'à la condition que la situation morbide de nos sociétaires ne s'aggrave pas.

Le capital de notre caisse atteindra cette année fr. 70.000,—, si on porte à ce poste fr. 20.000,— provenant de la répartition du solde de profits et pertes de 1937. En deux ans, notre capital pourra donc arriver à fr. 110.000,— ; c'est le montant des prestations annuelles de notre caisse. On peut donc dire qu'à la fin 1939, nous aurons non seulement rétabli complètement la situation financière de notre société, mais notre position sera saine, solide et conforme aux prescriptions fédérales.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce redressement rapide qui nous fera oublier nos déboires antérieurs. Nous remercions les sociétaires de l'intérêt qu'ils portent à leur caisse maladie et espérons que dans l'avenir ils feront l'impossible pour sauvegarder au mieux notre situation financière.

Propositions

Cotisations :

	Ordinaires	Extraordinaires
Sociétaires	2,75	0,50
Retraités	1,50	0,50

Frein mutualiste : maintenir le 25 %

Répartition du solde du compte de Profits et Pertes :

Au compte capital	fr. 20.000,—
Au compte Réserves	» 45,40
Au Comité	» 1.000,—
	<hr/>
	fr. 21.045,40

Changement du titre du compte de Réserves :

Transformer ce compte en « Fonds de secours ».

Le but de ce fonds serait de venir en aide aux sociétaires retraités ayant une petite rente, ainsi qu'aux membres ayant des situations difficiles et ne pouvant arriver à régler leurs factures de frein mutualiste.

Cotisations Caisse tuberculose :

Notre Caisse paye, dans le courant du premier trimestre de chaque année, le montant qui revient à la Caisse tuberculose, soit fr. 2.500,— environ.

Nous demandons de prélever la cotisation de cette caisse, soit fr. 1,45 annuellement, au début de l'année également. Jusqu'ici cette cotisation était prélevée en décembre et notre caisse, faisant l'avance des fr. 2.500,—, ne bénéficiait pas de l'intérêt de ce capital.

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour les assurés la concernant.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1937 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY et M. Humbert SESIANO.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Georges DETRAZ.

Délégués du personnel : MM. Louis VIELLE, Edmond CHOMETY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Louis MERLIN et Auguste SOTTAS.

Président : M. Jules PENEY.

Secrétaire : M. Louis VIELLE.

Nous extrayons du rapport de gestion du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service

A fin 1936	360
A fin 1937	350-10

B. *Déposants en activité de service*

A fin 1936	39
A fin 1937	45 + 6

C. *Pensions accordées en 1937*

Pensions : de retraite, 10 ; d'invalidité, 4 ; pour suppression de poste, 1 ; de veuves de pensionnés, 4.

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de	fr. 16.778.964,75	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	fr. 376.600,—	fr. 17.155.564,75
	<hr/>	
et les amortissements des emprunts consolidés	» 4.532.019,50	
	<hr/>	
soit au total		fr. 21.687.584,25
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à	fr. 16.953.472,50	
auxquelles doivent s'ajouter les amortissements des Ser- vices industriels	» 3.100.916,75	» 20.054.389,25
	<hr/>	
laissant apparaître un solde pour balance de	fr. 1.633.195,—	
	<hr/>	
En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.124.753,80	
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 4.532.019,50	fr. 21.656.773,30
	<hr/>	
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.785.804,45	
et les amortissements des Services industriels à	» 3.091.117,15	» 20.876.921,60
	<hr/>	
ramenant le solde pour balance à	fr. 779.851,70	
	<hr/>	
En résumé, le total de toutes les recettes, amortissement des Services industriels déduit, s'est élevé à	fr. 17.785.804,45	
et les dépenses, excepté les amortissements, à	» 17.124.753,80	
	<hr/>	
laissant un boni de	fr. 661.050,65	
alors qu'il était prévu un boni de fr. 174.507,75, mais qui par suite des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal en cours d'exercice se trouvait transformé en un déficit de fr. 202.092,25.		

TABLE DES MATIÈRES

Année 1937

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	3
Services municipaux	4
Fêtes et cérémonies	6
Naturalisations	8
Assurance militaire, renseignement relatifs aux affaires militaires	8
Secours militaires	8
Fondation Adolphe de Rothschild	8
Economat	8
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	9
Referendums, initiatives, votations et élections	9
Union des villes suisses	10
II. CONSEIL MUNICIPAL	10
Arrêtés pris par le Conseil municipal	10
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE	13
Chap. II. — FINANCES.	15
IMPOTS MUNICIPAUX	15
LOYERS ET REDEVANCES	17
Chap. III. — SERVICE SOCIAL	21
Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	28
Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS	33
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	36
A. <i>Spectacles populaires et concerts</i>	36
B. <i>Grand-Théâtre</i>	38
C. <i>Victoria-Hall</i>	39
D. <i>Kursaal</i>	40
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	41
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE.	44
A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE	44
B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE	45
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	47
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	47
B. MUSÉE RATH	51
C. MUSÉE ARIANA	51
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	52
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	53
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	59
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES.	67

	Pages
Chap. XI. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	68
<i>Fondation Th.-Lissignol et J.-I. Chevalier et Ateliers de la Maison du</i>	
<i>Faubourg</i>	68
<i>Bourse Charles Galland</i>	68
Chap. XII. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	69
Chap. XIII. — PARCS ET PROMENADES	72
Chap. XIV. — ÉTAT-CIVIL	76
Chap. XV. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	78
Chap. XVI. — STADES MUNICIPAUX	81
Chap. XVII. — ABATTOIRS	82
Chap. XVIII. — SERVICE IMMOBILIER ET DES BATIMENTS	84
<i>Secrétariat</i>	84
<i>Service technique</i>	95
Chap. XIX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE)	104
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES et	
Chap. XXI. — AMORTISSEMENTS	114
SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	114
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	114
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	118
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	119
TABLE DES MATIÈRES	121

